

Dossier 1

Etude de l'espace monastique

DOSSIER 1

L'étude de l'espace monastique

Dans le cadre de l'archéologie de terrain, un premier phasage théorique a été établi à la suite des campagnes de 2013 à 2014 centrées sur l'église médiévale et avec la « mémoire de la tradition historique ». Ce premier essai admettait la possibilité d'une occupation antérieure à l'installation religieuse primitive mais la difficulté de déterminer cette dernière, supposait un chantier de (re)construction s'étendant du troisième quart du XII^e au début du XIII^e siècle, reconnaissait l'existence de très gros travaux vers la fin du Moyen Age et de restaurations durant l'époque moderne, confirmait l'ampleur du chantier de reconstruction du XVIII^e siècle. En 2015, l'agencement interne de la nef (l. 8,30 m) a été dévoilé dans son dernier et unique état de fonctionnement conservé ; l'absence quasi-complète de sols antérieurs pouvant s'expliquer par la volonté de ne pas surélever la nef par rapport au chœur. Le mur de chevet, large de 2,75 m et parfaitement semi-circulaire comporte peut-être deux états. Enfin, la découverte du mur-bahut de la galerie nord du cloître a permis de déterminer la grande largeur de cette dernière (3,80 m). En 2016, l'ampleur des aménagements successifs du promontoire a été révélée : système de terrasses pour gagner du terrain, nivellement de la table du promontoire naturel, adaptation à la constitution hétérogène du substrat granitique... La fouille proprement dite s'est d'abord concentrée sur la zone du chevet, lequel est assis sur une haute semelle débordante, seule structure construite à ne comporter aucun réemploi et qui pourrait appartenir à un état antérieur. Ce chevet a été construit en fonction de la pente du terrain naturel, en liaison avec un système de terrasses qui a évolué dans le temps. La fouille s'est également intéressée à l'angle nord-est du carré claustral avec des apports non négligeables sur l'agencement spatial de ce secteur : galeries nord et est du cloître, cour de cloître dallée, détermination d'une communication avec l'église, existence d'une chapelle sud latérale à l'abside... Enfin, le nombre des sépultures retrouvées (24) a nécessité un investissement important dans le domaine de l'archéologie funéraire, dont les apports se sont montrés essentiels : pratiques spécifiques, réinhumations, identification d'espaces réservés... Les structures construites fouillées donnent l'image d'un ensemble construit cohérent, avec des remaniements souvent ponctuels et sans marqueur net de reconstruction, en dehors de la présence récurrente des réemplois. Aucune stratigraphie d'ampleur n'a été retrouvée. Cette impression de pérennité est confirmée par l'analyse des mortiers qui concluent à une étonnante homogénéité pour toute la période d'occupation monastique (XII^e-XVIII^e siècle). En 2017, nous avons constaté que la banquette de la galerie nord du cloître s'interrompait à 2,50 m de l'accès à la nef, du côté ouest. Dans l'emplacement vide ainsi créé, une poterie était déposée dans une petite fosse circulaire creusée dans

l'arène. La galerie comporte deux alignements latéraux de sépultures. Du côté du mur-bahut, elles sont implantées au-dessus d'une fosse quadrangulaire, qui a pu faire penser à un fond de cabane. Le dallage de la cour de cloître, qui présente au moins deux séquences d'aménagement, est équipé d'un encadrement bien appareillé correspondant à la bordure d'un parterre végétal. À l'ouest, la terre noire sous-jacente au dallage scelle deux fosses se recoupant. La cour est perturbée par plusieurs constructions maçonnées, dont certaines fonctionnent avec le cloître médiéval. L'aile orientale du bâtiment claustral ne subsiste qu'à l'état de lambeaux. Au nord, un chaînage marque l'entrée de la chapelle latérale au chevet, dont la paroi orientale est encore en place. Au moins deux espaces, difficilement identifiables, se développent au sud de la chapelle. Enfin, de nouvelles données ont été apportées quant à l'organisation spatiale des nouveaux édifices reconstruits au XVIII^e siècle et à la chronologie du chantier.

En 2018, de nouvelles données sur l'aménagement du promontoire ont été collectées, notamment au niveau de son rebord oriental. Dans la nef médiévale, une fenêtre, ouverte de part et d'autre d'une porte vers le cloître, a permis de retrouver une grande fosse creusée dans le rocher pour placer des sépultures. Le chevet a fait l'objet de nouvelles investigations, en particulier dans sa relation stratigraphique avec le mur oriental de la chapelle latérale. L'hypothèse de deux états de construction a été confirmée tant pour le chevet que pour sa chapelle. Lors de la première construction, une terrasse a été aménagée contre les fondations du chevet, sur laquelle s'est implanté un cimetière, composé de tombes bâties et de sépultures en pleine terre. La forte densité des inhumations dans la galerie nord du cloître a été confirmée. Le démontage du dallage de la cour de cloître a révélé deux structures arasées et, donc, antérieure, dont les assises d'un contrefort. La fouille des vestiges de l'aile orientale a livré deux lambeaux de sols successifs. Dessous, une structure appareillée en ressauts présente quatre assises. On note également la présence de trois canalisations construites, qui font partie du système hydraulique de la cour du cloître mais qui ne fonctionnent pas ensemble. Le sous-sol du bâtiment du XVIII^e siècle comporte une cave monumentale dans sa partie sud, qui a détruit toutes les structures antérieures. Les blocs de ses différentes parois comportent de nombreuses marques lapidaires. Enfin, un énorme massif de maçonnerie, implanté dans l'angle nord-est de cette cave sud, correspond certainement aux fondations d'un puissant engin de levage pour extraire les blocs des murs du XVIII^e siècle, lors de leur démontage au début du siècle suivant.

Dans le cadre de l'inventaire du mobilier lapidaire, aux 165 pièces repérées en 2013 se sont adjoints 90 éléments en 2014. Les dimensions et l'aspect des pierres rencontrées invitent à penser qu'elles proviennent majoritairement des parties conventuelles de l'abbaye et à y restituer des espaces marqués par l'influence plantagenaise, courante dans le Limousin. Il semble, par ailleurs, que ces espaces étaient richement ornés, voire peints dès la fin du XII^e siècle. En 2015, l'étude précise des réemplois retrouvés dans les murs de l'église médiévale ont montré que ces derniers étaient bien pris

dans l'oeuvre de la maçonnerie. Les avis convergent vers une datation autour de 1200-1220 pour la plupart de ces réemplois, sans exclure toutefois une chronologie légèrement plus précoce. En 2016, une analyse plus fine a permis de déterminer que la plupart des pierres intégrées à la base de données provenaient bien de l'ancienne abbaye. Elles témoignent de la présence de bâtiments érigés vers le milieu du XII^e siècle, certainement modifiés par la suite. Mais un cloître et au moins quelques dépendances ont été construits à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. En 2017, l'analyse du mobilier lapidaire tend à montrer que, dès la fin du XII^e siècle, l'idéal de dénuement originel s'est progressivement mais sûrement perdu. La présence à Grandmont de chapiteaux identiques à d'autres rencontrés dans diverses celles montre que l'uniformité de la conception architecturale des diverses maisons, souvent mise en lumière par l'étude de l'organisation de leur bâtiment, peut être sans conteste étendue à la modénature. Reste à savoir si l'édifice du chef d'ordre a servi de modèle.

Si la campagne 2018 a apporté peu de formes nouvelles, elle a été l'occasion d'assurer l'origine grandmontaine de certains blocs. Elle a permis également de mettre en lumière la diversité des partis des bâtiments conventuels et notamment leur différence de voûtement. Parmi l'ensemble des pièces connues à ce jour (350), trois groupes datables paraissent se distinguer. Un premier a été réalisé à la toute fin du XII^e siècle ; ses pièces les plus caractéristiques sont des chapiteaux à feuilles lisses, à crochets se terminant en boules ou à arêtes abattues. Un second groupe est essentiellement constitué de claveaux, tas de charge ou clefs de voûte, étroits et allongés suivant un type plantagenêt vers 1215-1225). Un troisième groupe, numériquement très inférieur, comprend deux éléments datables du milieu du XIII^e siècle, dont l'un d'eux appartient soit à un tombeau monumental soit à une pièce de mobilier liturgique.

Enfin, dans le cadre de la reconstitution des bâtiments de l'abbaye, dès 2013, l'analyse critique du rapport de Naurissart (1732) et la confrontation de ce document avec le cadastre napoléonien, les résultats des prospections géophysiques et les nouvelles données fournies par l'archéologie ont permis de réaliser des dessins (plans, coupes et détails) et de caler la masse des constructions sur le relevé topographique. En 2014, l'ensemble des données textuelles concernant l'évolution des constructions a été reprise, ce qui a permis l'établissement d'une chronologie sommaire. En 2015-2016, les architectes associés à notre programme ont proposé de nouvelles pistes de recherche sur l'agencement des bâtiments claustraux médiévaux et modernes. En 2017 et dans le cadre de la valorisation, le plan de l'abbaye selon les écrits de l'ingénieur Naurissart a été calé sur une vue par drone.

Cette année, nous avons réalisé plusieurs plans d'ensemble qui forment la base de notre discours archéologique et ne seront donc pas systématiquement rappelés dans le texte qui suit :

- relevé topo-archéologique-2019 (fig. 7) ;

- plan de masse général 2019-Etat de fouille I (**fig. 8**) ;
- plan de masse général 2019-Etat de fouille II (**fig. 9**) ;
- plan de masse détaillé 2019. Secteur du cimetière oriental, niveau 1 (**fig. 10**) ;
- plan de masse détaillé 2019. Secteur du cimetière oriental, niveau 2 (**fig. 11**) ;
- plan de masse détaillé 2019. Secteur du cloître, zone ouest (**fig. 12**) ;
- plan de masse détaillé 2019. Secteur du cloître, zone est (**fig. 13**) ;
- plan de masse détaillé 2019-Secteur de la cave du XVIII^e siècle (**fig. 14**).

A la demande des rapporteurs successifs de la CTRA, nous proposons, sous toutes réserves, quatre plans phasés :

- phase 1 : avant l'arrivée des frères (**fig. 15**) ;
- phase 2 : XII^e-XV^e siècle (**fig. 16**) ;
- phase 3 : après le XV^e siècle (**fig. 17**) ;
- phase 4 : XVIII^e-XIX^e siècle (**fig. 18**).

Deux diagrammes simplifiés ont été réalisés :

- secteur chevet (**fig. 19**) ;
- secteur nef et cloître (**fig. 20**).

*Un canevas donne les indications concernant la confection des plans (**fig. 21**).

Un plan de localisation des dessins et des photographies est fourni (fig. 22**).

***Nous employons le terme « médiéval » pour désigner les structures antérieures à la grande reconstruction du XVIII^e siècle.

I. Données complémentaires sur l'aménagement du promontoire

Le monastère a été installé sur un promontoire allongé du nord au sud, entre une vallée sèche à l'ouest et une vallée drainée à l'est. Assez élevé et large au niveau du village actuel (au nord), ce promontoire se rétrécit et s'abaisse vers sa pointe sud. C'est cet espace que les frères ont commencé à aménager dès leur arrivée, vers 1125. Etait-il vierge comme le voudrait la tradition ? Quelques indices (tessons, fosses), encore ténus pour l'instant, laissent penser que non (bien évidemment !).

En tout cas, les premiers constructeurs et leurs successeurs, lors des travaux d'agrandissement, ont dû composer avec un promontoire de taille restreinte aux versants abrupts et étagés, avec une plate-forme accidentée (dômes et cuvettes) et avec l'altération fréquente du granit (arène et délitement en plaquettes). Ils ont mis en place un système de terrasses pour gagner du terrain vers l'est, aplani la surface du promontoire naturel et réglé le problème de l'arène, soit en la purgeant, soit en creusant des tranchées pour établir leurs fondations sur une base solide. Cela montre qu'ils connaissaient parfaitement le sol naturel.

Le rebord du promontoire présente naturellement une très forte pente de direction ouest-est qui, à cause des fractures, peut se doubler d'une pente sud-ouest/nord-est ; c'est le cas au droit du chevet. A l'origine, ce versant abrupt était recouvert d'arène granitique, elle-même surmontée d'une couche organique de terre noire en surface (1592, présence de nombreuses racines) et marron en profondeur, qui forme une sorte de « pelouse » s'épaississant vers le bas. Aucun mobilier n'a été retrouvé dans cette couche. Le sommet du rocher, du côté ouest donc, n'était pas recouvert de ces éléments (arène et terre organique) au droit des constructions, ce qui s'explique par leur purge lors de la mise en place du chevet et de sa chapelle latérale (**fig. 23**)²⁹¹.

Les données recueillies cette année permettent de proposer une nouvelle hypothèse d'aménagements du promontoire (**fig. 24**)²⁹².

II. L'église médiévale

L'église, dont la date de construction pose encore beaucoup de questions²⁹³, se présente comme un long vaisseau (70 m) peu large (8,30 m), sans transept saillant, qui débute par une façade épaulée par deux contreforts et qui se termine par un chevet en hémicycle²⁹⁴. Deux accès vers l'espace claustral ont été déterminés : l'un dans le prolongement de la galerie est du cloître ; l'autre, plus à l'ouest, donnant à peu près au milieu de la galerie nord du cloître.

*De nombreux enduits peints ont été découverts ; ils figurent un faux appareil recouvert par la suite d'un enduit blanc (**fig. 25**)²⁹⁵.*

1. La nef

Le mur gouttereau nord a une épaisseur moyenne de 2 m. Son parement interne est vertical mais son parement externe inclut trois ressauts de fondation, certainement pour améliorer l'assise et le contrebutement de la nef. Un segment du mur gouttereau sud, épais de 2,15 m, est conservé sur deux assises²⁹⁶ reposant directement sur le substrat granitique, qui a été retaillé à cet effet. Son parement externe, à trois ressauts de fondation, est composé de gros blocs de granit bien taillés alors que son parement interne est appareillé avec des blocs plus petits et moins réguliers, et probablement recouvert d'un enduit peint.

²⁹¹ Voir ci-après « étude du chevet » et « étude du cimetière oriental ».

²⁹² Voir le compte rendu de visite du géologue Claude Mouret, en **annexe 4**.

²⁹³ La plupart des murs comportent de nombreuses pierres en réemploi, la plupart placées dans les assises supérieures des fondations.

²⁹⁴ L'église est recoupée en trois endroits par des murs du XVIII^e siècle, qui ont notamment rompu tous les contacts entre la nef et le choeur.

²⁹⁵ Nous remercions Cédric Moulis pour cette précision.

²⁹⁶ Le reste a été entièrement démonté ; seule subsiste la retaille du rocher.

Le sol de la nef est structuré en trois bandes inégales : le long des deux murs gouttereaux, un pavement de terre cuite subsiste à l'emplacement probable des stalles ; au milieu de la nef se trouve un dallage de pavés de granit. Limités par deux petites tranchées, qui devaient servir à fonder les stalles²⁹⁷, les deux pavements latéraux de terre cuite ont une largeur de 1,80 m. Le dallage, large de 4,70 m, inscrit entre ces deux bandes, occupe ainsi le centre de la nef. Rythmé par des lignes horizontales orientées du nord au sud composées de pavés rectangulaires, il s'organisait sous la forme de bandes obliques de pavés hexagonaux orientées du nord-est au sud-ouest. Le sol ainsi composé reposait sur une couche de nivellement du rocher, présente de façon sporadique, dans laquelle une obole d'Angoulême en argent (fin X^e-milieu XIII^e siècle) a été retrouvée. Aucune trace de reconstruction d'envergure n'a été repérée dans l'emprise de la nef et on note peu de traces de sols antérieurs à celui retrouvé en fouille²⁹⁸.

Sous le dallage et au niveau du seuil interne de la porte ouest (**fig. 26**), le rocher a été creusé, à partir d'une faille naturelle, pour y placer des sépultures, le tout formant une vaste fosse sub-quadrangulaire²⁹⁹ (1487, 3,05 x 2,90 m, surface à 563,13 m). Il s'agit, en fait, de deux fosses successives pour implanter deux sépultures (S. 65 puis S. 34) du côté sud, vers le seuil, puis³⁰⁰ une sépulture dans une seconde fosse (S. 51) au nord. Au final, les deux fosses n'en forment plus qu'une dont le comblement hétérogène contient de gros blocs de pierre et est scellé par le dallage de la nef. Le comblement supérieur contenait une monnaie médiévale (M15, petit blanc de Charles VII, 1423-1426) et la sépulture centrale (S. 65) une bulle du pape Clément VII d'Avignon (1378-1394) déposée sur le squelette³⁰¹.

La cohérence de l'ensemble implique une gestion funéraire disposant d'un marquage au sol, certainement sous la forme de dalles, comme dans la galerie nord du cloître. Toutefois, il convient de rappeler que cette fosse « multiple » se trouvait scellée par le dernier sol dallé de la nef, lors de sa mise au jour.

Deux éléments de livre ont pu être identifiés dans le comblement de cette grande fosse (1488) : une applique servant à la fixation et d'un fermoir. Ces accessoires en alliage cuivreux daté de la fin du XIV^e siècle pourraient appartenir au même ouvrage, qui pourrait potentiellement être liturgique³⁰².

²⁹⁷ Présence de petits trous de poteau et d'un vestige de poutre de bois.

²⁹⁸ Dans la mesure où le substrat est très proche, il fallait décaper l'intégralité du sol existant pour en installer un nouveau, afin d'éviter une surélévation de la nef par rapport au chœur.

²⁹⁹ Son comblement 1488 contenait également quatre tessons de céramique moderne (XVII^e siècle), deux fragments de verre creux et trois fragments de vitrail très dégradés, un plomb de vitrail et quelques clous (de cercueil ?), ainsi qu'une plaque et un pendentif en alliage cuivreux.

³⁰⁰ C'est la logique d'implantation vis-à-vis du passage qui nous conduit à proposer cette chronologie relative que ni le comblement (unique pour les deux fosses) ni les creusements ne permettent de valider.

³⁰¹ Voir ci-après Archéologie funéraire.

³⁰² Pour l'analyse complète, voir **annexe 3**.

2. Le chevet et sa chapelle latérale

Le mur de chevet, large de 2,75 m et parfaitement semi-circulaire, est renforcé, en interne, par un puissant massif de maçonnerie établi postérieurement. Il comporte deux états. Sa partie haute, parfaitement appareillée (huit assises conservées), contient des pierres sculptées en réemploi dans l'œuvre de sa maçonnerie, notamment des corbeaux placés en boutisse d'une manière aléatoire tant à l'intérieur et qu'à l'extérieur³⁰³. Cette maçonnerie repose sur une fondation de dix assises (maximum au centre) sans réemploi, moins bien construite et en léger débord, qui vient s'appuyer sur la roche dure, recouverte par une terre noire de fond de vallée. Ces fondations sont associées, du côté sud, à un contrefort (arasé), construit en fonction de la pente du rocher.

La paroi orientale des fondations est recouverte par un remblai alternant des couches sableuses et des terres brunes à noires volontairement apportées, peut-être en liaison avec la mise en place de l'étang des Moines, ce qui plaiderait en faveur d'une construction antérieure³⁰⁴.

Sur ce remblai se trouve un cimetière composé de tombes bâties, qui ne contiennent qu'un seul squelette ; quatre d'entre eux étaient associés à une fiole en plomb. Ce premier niveau est surmonté d'un second horizon, constitué d'au moins quatre sépultures avec des éléments de coffrage en bois. Alors qu'au droit du chevet, la zone cémétériale commence à 1,25 m des fondations débordantes, au droit de la chapelle latérale, elle débute seulement à 3,50 m de son mur oriental.

Dans un premier temps, le chevet fonctionne avec ces niveaux de cimetière, sur une terrasse surélevée de 4 m par rapport aux berges de l'étang. Dans un second temps, tout le secteur est remblayé sur 3 m, peut-être à cause d'un événement particulier (tremblement de terre ?) ayant déstabilisé la construction³⁰⁵. Cette opération est peut-être contemporaine de la mise en place d'un arc-boutant au nord-est ; elle a certainement permis de créer une nouvelle terrasse, plus haute et plus longue.

Les sources d'époque moderne signalent deux chapelles de chaque côté du chœur de l'église et insistent sur les fonctions funéraires de celle du sud³⁰⁶. L'emprise de cette dernière (dans œuvre, 3,50 m) pourrait expliquer la largeur plus importante de la galerie nord du cloître (3,80 m) par rapport à la galerie orientale (2,50 m), car elle se situe dans son prolongement. Son mur oriental, d'une épaisseur supérieure à 2,25 m³⁰⁷, est très bien fondé sur le granit dur, en fonction de la dénivellation du terrain naturel. Du côté externe (est), ce mur, qui s'élève sur 11 assises plus ou moins régulières, vient s'accoler sur le haut du chevet et comporte des réemplois. Mais les trois

³⁰³ Nous n'avons trouvé aucun équivalent pour cette technique de construction. Le Professeur Alain Salamagne ne connaît qu'un seul exemple, dans le domaine civil : la Tour Prisonnière à Cusset (Allier).

³⁰⁴ On a découvert une obole d'Angoulême (M1) dont l'émission se poursuit de la fin du Xe siècle aux années 1170, avec une circulation jusque vers 1250. Mais le bon état de l'exemplaire invite à considérer que cette pièce n'a pas circulé longtemps.

³⁰⁵ L'apport de ces terres devait être destiné à protéger la base du mur de l'érosion et d'un affouillement.

³⁰⁶ Cl. Andrault-Schmitt, « Un mémorial aristocratique : le monastère de Grandmont au comté de la Marche (1177-1307) », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 59, 2016, p. 113-141.

³⁰⁷ En effet, le parement interne a été démonté lors de la construction du mur du XVIII^e siècle. Si on ajoute son épaisseur, on atteint une dimension supérieure à celle du chevet (2,90 contre 2,75 m).

premières assises bien appareillées, sans réemploi et avec un mortier différent, fonctionnent avec les fondations du chevet, témoignant ainsi d'un état ancien.

Dans tout ce secteur de rebord de promontoire, le rocher a été utilisé et réaménagé par les constructeurs. La partie la plus haute a été aplanie avec des extraits de roche alors que la pente a été purgée de l'arène qui la recouvrait.

A. Réflexions autour des phases de construction du chevet

Une intéressante discussion avec Christophe Maniquet (Inrap) a été entamée à la suite de sa lecture du rapport 2018 et de l'article paru dans la revue *Travaux d'Archéologie Limousine*. Nous livrons ses remarques (en italiques) et nos réponses (en caractères normaux). Son phasage fait référence à la **figure 27**.

Etat 1 (XII^e siècle ?)

Il me semble que la fondation débordante pourrait, comme vous l'écrivez, correspondre à la première église dont la base semble installée dans une tranchée étroite creusée dans le substrat. Stratigraphiquement, c'est le seul état de la maçonnerie du chevet qui peut fonctionner avec les tombes.

En fonction des altitudes relevées, le niveau de cimetière, avec des plates-tombes visibles en surface (mais déplacées lors du remblaiement moderne), venait recouvrir le sommet des fondations débordantes et donc s'appuyer sur un mur de chevet antérieur à celui existant aujourd'hui, lui aussi visible (**fig. 28**).

Etat 2 (XV^e siècle ?)

*Un décaissement plus large, bien visible sur la **figure 27**, et recoupant les niveaux de circulation mentionnés ci-dessus pourrait correspondre à la première assise de pierres visibles à la base de la nouvelle fondation décalée vers l'ouest. Tous les niveaux de circulation contemporains de cette phase ont disparu au sommet de cette coupe mais pouvaient se trouver à l'altitude de la pierre sculptée visible à droite sur la photographie.*

Le « décaissement » évoqué correspond en fait à une tranchée qui recoupe également les remblais d'époque moderne (**fig. 29**).

On ne note aucune différence entre la première assise du chevet et les autres. Elle comporte également des boutisses, lesquelles, il est vrai, n'ont pas été buchées, contrairement à celle des assises supérieures (**fig. 30**).

Pour moi, le nouveau chevet était visible jusqu'à la limite supérieure des fondations débordantes. Dans la mesure où l'état découvert par la fouille comporte des réemplois datés du début du XIII^e siècle (au plus tard), cet état correspond à une reconstruction d'une partie visible (l'effet esthétique étant la seule explication, pour l'instant et sans conviction, des boutisses placées en saillie).

Donc, le remblaiement de ce chevet n'intervient que plus tard : XVII^e siècle (quatre monnaies dans les remblais indiqués par une double flèche rouge sur la **figure 29** : entre 1571 et 1643).

Placer la reconstruction du chevet au XV^e siècle est fondée sur de sommaires déductions et quelques apriori historiques : laisser un temps de fonctionnement « raisonnable » pour le bâtiment représentés par les réemplois du début du XIII^e siècle ; l'idée certes tout à fait préconçue qu'une reconstruction durant la Grande Dépression (soit 1350-1450) est financièrement difficile à envisager ; la période postérieure à 1450 est celle de la Reconstruction économique qui s'accompagne souvent de restaurations (importantes) de bâtiments ; par ailleurs, la *Gallia christiana* indique que l'abbé Guillaume de Fumel (1437-1471) « restaura avec magnificence le monastère tout entier ».

Etat 3 (XVII^e siècle)

Enfin, la dernière tranchée de fondation fonctionnant avec le chevet doté de corbeaux placés en boutisse, recoupe le remplissage de la tranchée de fondation précédente (dont le remplissage est beaucoup plus riche en petites pierres). Il pourrait aussi s'agir de tranchées de fouille récentes... Tout cela me laisse penser que le chevet dégagé pourrait avoir été construit seulement au XVII^e siècle.

Cette tranchée, plus étroite, pourrait aussi être une tranchée de vérification de l'état de la maçonnerie (qui présente au moins un coup de sabre, **fig. 31**), en liaison avec des problèmes structurels ayant nécessité la mise en place d'un arc-boutant. Cette opération s'est peut-être accompagnée du bûchage des boutisses mais je ne sais toujours pas pourquoi.

B. L'aménagement du rocher et le premier état chevet

Lors de la construction du chevet et de la chapelle latérale, au moment de la mise en place de la première terrasse, le rocher devait être visible en de nombreux endroits³⁰⁸, ce qui pourrait expliquer que les constructeurs aient eu une si bonne connaissance du substrat naturel, pour y implanter systématiquement leurs principaux édifices, malgré la forte pente du rebord (**fig. 32**). Le géologique, au niveau du chevet et de sa chapelle latérale, a été pioché mais il est aussi altéré ; les constructeurs ont dû retirer les parties les plus fragiles au moment de l'aménagement et aux endroits stratégiques pour la construction. Par endroits, ils ont même remplacé des blocs débités pour créer une assise stable ; c'est notamment le cas devant le mur oriental de la chapelle orientale (**fig. 33**). Ils ont aussi utilisé les fractures de la pierre et les alignements de grains, comme les feldspaths qui se sont concentrés quand la roche était encore visqueuse. Ces alignements représentent des faiblesses exploitées par les tailleurs, c'est ce que l'on appelle « suivre le fil de la roche ». Les constructeurs se sont ainsi servis d'une

³⁰⁸ Le granit est usé partout sur le site (feldspaths blanchis), ce qui témoigne d'une longue exposition à l'air libre.

fracture naturelle du rocher, qu'ils ont proprement retaillée, pour implanter l'axe médian du premier chevet de l'église (**fig. 34**).

Ils ont donc purgé le sommet du rocher de son arène et de sa « pelouse », avant d'établir leurs édifices. En effet, une couche de terre organique (1592), issue de la désagrégation des végétaux dont de nombreux vestiges subsistent, apparaît à environ 4 m du mur oriental de la chapelle latérale et recouvre la pente du rocher³⁰⁹ (**fig. 35**). Elle n'a donc pas été enlevée au niveau de la pente et fut directement recouverte par les remblais de la première terrasse (1431) (**fig. 36**).

Les remblais de ce premier terrassement (1431) sont en double pente, vers l'est et vers le nord, formant ainsi une sorte d'entonnoir, certainement pour s'adapter aux pentes du rocher et à la présence d'une faille naturelle qu'il fallait combler (**fig. 37**).

La stratigraphie dépliée (**fig. 38**) réalisée au pied de la semelle de fondation du chevet, qui rappelons-le est interprétée comme l'état I de ce chevet, montre que cette dernière a été implantée en fonction d'une cavité naturelle du rocher granitique³¹⁰, dont on retrouve un autre exemplaire sur l'autre face de la coupe. Les remblais du premier terrassement (1431) ont été déposés depuis le sommet du rebord de promontoire, en couches hétérogènes contenant plus ou moins de sable ou d'argile, avec quelques strates plus charbonneuses. Aucun mobilier n'a été retrouvé dans ces remblais qui semblent avoir été déposés après la construction de la semelle de fondation, comme l'indique l'absence de toute tranchée. L'épaisseur de ce terrassement dépasse les quatre mètres près de la construction. L'arrêt brusque, au sud de la coupe, de la couche organique 1592 recouvrant naturellement le rocher en place, correspond à la purge du rebord de promontoire.

La partie inférieure du chevet constitue une semelle de fondation puissante (**USC 1283**) établie sur plusieurs assises en fonction d'une fracture latérale au versant, qui a été en partie retaillée (**fig. 34**). Nous avons émis l'hypothèse que cette fondation représente le premier état du chevet de l'église. Reposant directement sur le rocher purgé de son arène, elle ne comporte aucun réemploi et se trouve renforcée, du côté sud et en rebord de la fracture, par un contrefort parfaitement harpé (**USC 1455**).

Ce dernier (**fig. 39**), d'une largeur de 1,70 m pour une profondeur de 1 m, comporte une assise supérieure avec de grosses pierres intercalées de plus petites, le tout maintenu par un mortier de terre. La seconde assise présente une surface plane constituée de trois grosses pierres rectangulaires, équarries et séparées de la semelle débordante du chevet par d'autres pierres plus petites et non taillées, dont l'une au moins est harpée à la semelle. Elles reposent sur une couche de mortier pulvérulent formant l'interface avec le rocher granitique en place. Le contrefort est implanté dans une

³⁰⁹ Il y aurait donc de la terre noire sur le promontoire, issue de la décomposition des végétaux et qui ne provient donc pas du fond de vallée. C'est cette terre qui a dû être utilisée pour combler les fosses préexistantes à l'arrivée des frères.

³¹⁰ La terre noire organique 1592 recouvre bien le rocher à cet endroit, ce qui implique le caractère naturel de la cavité.

sorte de cavité naturelle marquée par une pente inverse à celle du rebord de promontoire. Aucune trace de ce contrefort n'existe sur le chevet actuel (**USC 1062**), ce qui conforte notre hypothèse de deux états.

C. La chapelle latérale du chevet

Du côté ouest, à l'entrée de la chapelle, le chaînage de seuil (**USC 1179, fig. 40**), épais de 1,40 m et long de 3.20 m, assure la cohésion entre le mur gouttereau sud de l'église (**USC 1180, ép. 2,50 m**) et le pignon nord de l'aile orientale (**USC 1181, ép. 1,60 m**).

D'une hauteur de 0,90 m, il dispose de trois assises reposant sur le rocher en place (**fig. 41**). L'assise inférieure, installée à travers l'arène granitique, est différente des deux assises supérieures et pourrait correspondre à un premier état de fonctionnement³¹¹.

Le chaînage (**fig. 42**) est solidement ancré au mur gouttereau sud de l'église (**USC 1180**), à un endroit où ce mur marque un petit retour vers le sud. Les fondations de ce dernier viennent s'appuyer sur le rocher en place, avec des blocs bien taillés et assisés dont un, au moins, est un réemploi (présence d'enduit peint). On note une petite tranchée (1516) entaillant le rocher au niveau de l'assise inférieure. Si cet ensemble paraît très solidement construit et liaisonné, le mur mitoyen de la chapelle et du bâtiment oriental (**USC 1181**) est de construction plus désordonnée, comme le mur bahut de la galerie nord du cloître, qui se situe dans son exact prolongement occidental. L'assise supérieure vient couvrir la partie sud du chaînage et reposent sur un blocage de pierres qui a comblé la fosse d'une sépulture (sépulture 14)³¹².

Du côté oriental, la chapelle a dû être construite avant l'implantation du cimetière (trois assises inférieures). Par ailleurs, la stratigraphie (**fig. 43**) montre que la reconstruction de la chapelle (à la fin du Moyen Age ?) a nécessité le creusement d'une tranchée de fondation qui a recoupé la terre de cimetière (1422). Cette tranchée est scellée par les remblais d'époque moderne (numérotés 1555 à cet endroit), eux-mêmes recoupés par une tranchée étroite, destinée peut-être à vérifier l'état de la structure, arasée lors des travaux de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

³¹¹ Un ossement provenant de l'ossuaire S.12 (US 1176) a été daté par radiocarbone : 1039-1210. L'os daté correspond à un tibia gauche, disposé dans l'alignement des os du pied pris dans la maçonnerie du chaînage du seuil de la chapelle latérale. Sa position est cohérente anatomiquement avec le pied, ce qui suggère qu'il est bien en place et appartient au dernier défunt inhumé dans la structure 12.

³¹² Un ossement provenant de cette sépulture a été daté : 1439-1628 (Max. 1439-1523 à 73% et 1573-1626 à 22,4%). Cette sépulture, en partie recoupée par le mur sud de la chapelle latérale au chevet, lequel est également, à cet endroit, la paroi nord de l'aile orientale du monastère, pourrait témoigner d'une implantation des bâtiments monastiques légèrement décalée vers le sud par rapport à la nouvelle construction qui pourrait se situer à la fin du XV^e siècle.

III. Le groupe claustral médiéval (fig. 44)

Nous avons pu mettre en évidence plusieurs éléments : la galerie nord du cloître, dont la partie occidentale a conservé son dallage en place avec des dalles funéraires ; la galerie orientale du cloître occupée par un mur du XVIII^e siècle, qui a toutefois laissé subsister son mur-bahut ; la cour de cloître avec son dallage et un parterre végétal, en partie perturbée par des structures maçonnées postérieures ; les vestiges de l'aile orientale du monastère, recoupés par deux murs du XVIII^e siècle.

1. La galerie nord du cloître

Le mur bahut fort épais³¹³ (1,50 m), qui comporte un grand nombre de réemplois essentiellement concentrés au niveau de l'assise supérieure, dispose de fondations à deux ressauts, le premier correspondant à peu près au niveau de circulation de la galerie nord du cloître, et donc à la jonction de l'élévation et de la fondation³¹⁴. À l'est, les assises inférieures, posées dans une petite tranchée à travers l'arène, sont agencées régulièrement, ce qui n'est pas le cas pour les assises supérieures, d'où la possibilité de deux états.

Face à la cour du cloître, il est soutenu par trois contreforts sans réemploi (dans la section fouillée), distants de 2,40 m. Largés de 1,50 m et saillants de 1,10 m, ces derniers sont harpés au mur bahut et donc conçus dès l'origine. Un redan en limite ouest de la fouille indique un accès à la cour du cloître, se trouvant dans le prolongement de la porte repérée au niveau du mur gouttereau sud de l'église.

La banquette composée de blocs granitiques, située au pied du mur gouttereau sud de la nef s'interrompt à 2,50 m de cette porte. L'emplacement vide ainsi créé comportait une petite fosse circulaire creusée dans l'arène, qui contenait une poterie complète, remplie de charbons de bois et couverte par une tuile à crochet. Cet emplacement pourrait correspondre à un enfeu.

Sous le pavement et les dalles funéraires constituant le sol de la galerie, les inhumations se densifient dans le secteur de la communication avec la nef. Les recouvrements systématiques et les ré-inhumations témoignent de cette forte densité, sur le temps long.

Après avoir purgé l'arène le long de la paroi nord du mur bahut, nous avons repris entièrement le relevé sur une longueur de 15,58 m et une hauteur variant de 1,60 m à 0,30 m (fig. 45). Ce mur est construit d'une manière composite qui dénote de reprises : assises bien réglées par endroits, comblements plus anarchiques de trois fosses, présence de réemplois, utilisation de mortiers différents, présence d'un ressaut...

³¹³ Cette galerie était surmontée d'un étage, selon la description de Naurissart.

³¹⁴ Les constructeurs ont utilisé des fosses antérieures pour implanter des assises supplémentaires, sur une hauteur d'un mètre, sans hésiter à recouper l'arène pour installer l'assise inférieure.

Du côté oriental (hauteur totale : 1,60 m), la partie basse du mur est composée de trois assises très régulières de gros blocs rectangulaires de granit, implantées à travers l'arène par le biais d'une tranchée droite (**fig. 46**). Un mortier gris et abondant s'échappe des joints, en particulier au niveau du ressaut d'ancrage du dallage. Une poutre enfoncée dans l'angle nord-est de la fosse 1312 vient limiter cet ensemble du côté ouest (**fig. 47**)³¹⁵. Au-dessus, une assise de faible hauteur marque le ressaut sur lequel venait se poser le dallage de la galerie nord, marquant ainsi le niveau de circulation. Cette assise intermédiaire et les assises supérieures, mal réglées avec de nombreux réemplois, viennent sceller la fosse 1312 large de 2,65 m, comblée par des blocs de granit entassés sans ordre avec de nombreuses petites pierres pour le calage et des fragments de TCA. Un mortier très friable assure la cohérence de l'ensemble.

A l'ouest, deux assises mal réglées (avec au moins deux réemplois) reposent sur le comblement désorganisé d'une nouvelle fosse, plus petite (largeur : 1,20 m, **fig. 48**). Le mortier reste très friable. Trois assises régulières font suite à la petite fosse, vers l'ouest et comportent de nombreux réemplois (cinq repérés). Le mortier redevient plus résistant. Une nouvelle fosse, de taille moyenne et évasée (largeur : 2,20 m, **fig. 49**), est comblée par des blocs équarris noyés dans un mortier friable et recouvert d'une assise régulière correspondant à l'implantation du contrefort USC 1526. Enfin, le seuil, permettant l'accès à la cour depuis la galerie, est composé de blocs bien taillés et bien agencés, directement posés sur le substrat granitique.

Aucune phase antérieure de construction n'a pu être repérée, sauf peut-être dans la partie orientale. En effet, les trois assises de fondation supplémentaires, implantées à travers l'arène en tranchée droite (mortier débordant), permettent d'asseoir beaucoup plus profondément (environ un mètre) la structure à l'angle nord-est du cloître. Les blocs taillés, sans réemploi, sont bien assisés, ce qui contraste avec le désordre des autres parties. En 2018, une remarque similaire avait été faite, lors de l'observation de la partie orientale du parement sud de ce mur bahut.

Au droit du seuil, la sépulture 55, recoupée par les sépultures 39 et 52, s'avère ainsi la plus ancienne (**fig. 50**). Or, elle est décalée de 0,40 m par rapport à l'alignement du mur bahut actuel, contrairement aux autres sépultures plus récentes du secteur. Son ancienneté et sa position pourraient constituer un nouvel indice révélateur d'un aménagement construit légèrement différent de l'existant, correspondant au monastère de la fin XII^e-début XIII^e siècle et dont on peine à retrouver les traces.

³¹⁵ Sa datation par radiocarbone donne la fourchette suivante : 1447-1634 (Max. 1447-1528 à 55% ; 1553-1634 à 40,4%). Cette pièce de bois étant liée à la construction du mur bahut, le maximum de probabilités le plus élevé tendrait à confirmer l'existence d'un chantier à la fin du Moyen Age. Dans cette hypothèse, cela supposerait un chantier relativement court dans le temps et que certaines tombes, comme S.16, sont installées pendant les phases de travaux. Cette datation est aussi cohérente avec l'installation des sépultures, telles que S.31, à l'aplomb du mur bahut.

2. La galerie orientale du cloître et son mur bahut (fig. 51)

Le sol de la galerie orientale du cloître a été entièrement détruit par l'implantation du mur du XVIII^e siècle mais son mur bahut, arasé une assise en moins par rapport au mur nord, mais de construction identique, a été conservé. D'une largeur de 1,30 m, il est bien fondé, avec un léger ressaut (marquant peut-être un état plus ancien), et comporte quelques réemplois superficiels qui peuvent être liés à des réfections ponctuelles. Dans la section fouillée, un seul contrefort vient l'épauler du côté de la cour du cloître.

Le mur ouest-est (USC 1373), dont la fonction interroge toujours à cet endroit, vient s'accoler proprement au mur bahut de la galerie orientale du cloître, lequel est fondé sur deux assises supplémentaires avec un appareillage différent (fig. 52 et 53).

Au niveau de la jonction entre le mur bahut est (USC 1287) et le mur nord-sud USC 1373 (fig. 54), le mortier déborde sur l'assise inférieure du côté oriental et sur les trois assises dans la partie occidentale du mur USC 1373. Les pierres accolées à la paroi du mur USC 1287 sont liées avec un mortier non débordant et plus fin. Pour le mur USC 1287 fondé plus profondément (une assise supplémentaire), le mortier débordant ne s'observe qu'au niveau de l'assise inférieure, laquelle est plus large (2 cm) que le ressaut de fondation ; les pierres du mur USC 1373 sont taillées pour épouser la forme de ce ressaut (fig. 55) et s'appuyer dessus. Le mur bahut oriental a été construit dans une tranchée recoupant le sol géologique. On notera aussi que le ressaut de fondation de ce mur bahut correspond à peu près à la surface de la première assise bien appareillée du mur bahut de la galerie nord, ce qui pourrait être un nouvel indice de l'ancien aménagement.

Le mur nord-sud USC 1373, construit dans une tranchée droite recoupant l'arène granitique pour aller chercher le rocher en place, présente trois assises séparées par d'épaisses couches de mortier (fig. 53) ; la dernière reposant directement sur le rocher en vue de son nivellement. Les deux assises inférieures sont légèrement plus larges (mortier gris clair) que l'assise supérieure (mortier plus ocre), d'où la présence d'un ressaut.

Le contrefort USC 1510 comporte deux assises harpées aux deux assises inférieures du mur USC 1373 ; elles reposent également sur une épaisse couche de mortier directement étalée sur le rocher (fig. 56). Cette situation peut faire penser à deux états de construction du mur USC 1373. En revanche, ce contrefort est recoupé par le massif USC 1333 qui vient s'appuyer sur un ressaut intermédiaire du mur USC 1373.

3. La cour de cloître

Le dallage de la cour du cloître est perturbé par plusieurs constructions maçonnées, dont certaines fonctionnent avec ledit cloître. Un mur de direction ouest-est (**USC 1373**)³¹⁶, large de 2,05 m avec des fondations à légers ressauts, vient s'accoler au mur bahut de la galerie orientale. Un second mur (**USC 1333**) vient se greffer contre l'assise supérieure du précédent et s'appuyer sur le ressaut de son assise sous-jacente. Les deux murs fonctionnent donc ensemble, au moins un temps, et font partie de l'aménagement tardif de la cour du cloître médiéval, en recoupant plus ou moins habilement son dallage.

Le dallage de la cour de cloître repose sur un remblai d'égalisation, qui contenait de nombreux tessons de céramique (XIV^e-XVII^e siècle). Sa fouille, du côté nord, a révélé deux structures arasées : un ancien contrefort recoupé par le mur bahut oriental mais qui pourrait fonctionner avec un premier état de ce même mur, et une construction en L, du genre « bassin », accolée aux assises inférieures du mur-bahut nord³¹⁷ et établie à l'intérieur d'une fosse quadrangulaire. Le contrefort est du mur bahut nord est venu s'installer dans la partie ouest de cette structure.

Toujours sous le dallage et du côté nord, une structure construite de direction sud-est/nord-ouest, avec une pierre en réemploi, est recoupée par le mur **USC 1333**. Etablie dans une cuvette naturelle, cette structure (**USC 1511**), disposant d'un blocage intérieur mal appareillé, repose directement sur le substrat granitique et témoigne d'un état antérieur.

Le démontage du dallage de la cour de cloître (**USC 1388**) et la fouille du remblai d'égalisation sous-jacent (1467) ont été effectués dans les trois zones non concernées par la campagne 2018 (**fig. 44**) : la partie nord-ouest autour du contrefort **USC 1526** (enregistrée en A) ; la partie nord-est autour du contrefort **USC 1289** (enregistrée en B) et la partie sud contre la structure **USC 1333** (enregistrée en C).

Dans la zone A (**fig. 57**), la fouille de la partie nord de la structure excavée 1362 a montré qu'en fait, il y avait deux fosses qui se recoupaient, d'où une numérotation complémentaire (1517).

Plusieurs objets contenus dans le comblement de la fosse la plus récente (1363) ont été étudiés cette année par LandArc³¹⁸ :

- un couteau en fer à lame et pointe effilées qui s'intègre aux calibres de la fin du XIV^e siècle ;
- un cure-oreille en alliage cuivreux (XIII^e-XV^e siècle) ;
- une petite agrafe, dont le type se rencontre couramment entre la fin du XV^e et le XVII^e siècle ;
- une tôle en alliage cuivreux qui pourrait être un cône clinquant, un ferret de lacet ou un pendant (XI^e-XIV^e siècle).

³¹⁶ Voir ci-dessus.

³¹⁷ On peut supposer qu'elle fonctionne avec un premier état du mur bahut.

³¹⁸ Pour l'analyse complète, voir **annexe 3**.

Le comblement³¹⁹ de la fosse la plus ancienne (1517, 4 x 2,50 m ?), profonde de 0,70 m, est recoupé par une solide structure maçonnée (USC 1525)³²⁰ avec un mortier beige foncé³²¹, sous-jacente au dallage (USC 1288, autour de 563,30 m) et à sa couche de nivellement (1467³²²), et sur laquelle vient s'appuyer l'un des contreforts du mur bahut nord du cloître (USC 1526) (fig. 58 et 59). Si le recoupement de la fosse et de son comblement par la structure USC 1525, puis de l'arène en place vers l'ouest (fig. 60), ne fait aucun doute, aucun élément probant ne permet de déterminer si cette structure correspond à un état antérieur au contrefort USC 1526 ou si les deux constructions sont contemporaines, la première n'étant alors qu'une très puissante fondation de la seconde. Cette seconde hypothèse pourrait toutefois correspondre au caractère tardif du comblement recoupé de la fosse, qui contenait un gros de 20 d.t. florette de Charles VI ou Charles VII dauphin (M18, 1417-1422).

Les tranchées liées à l'implantation du massif USC 1525 ont été repérées de chaque côté du contrefort sus-jacent USC 1526 et pourraient correspondre à la fosse évasée repérée sous le mur bahut nord, dans sa partie occidentale (fig. 61).

Dans la zone B, une autre fosse (1396), également située dans la cour de cloître, a été entièrement fouillée cette année ; son comblement contenait assez peu de mobilier : tessons médiévaux et modernes, avec quelques tessons alto-médiévaux. Profonde de 0,70 m, sa forme est ovalaire (dimensions estimées : 4,80 x 3,50 m). Elle a été recoupée partiellement par la fosse d'implantation du contrefort USC 1289 épaulant la galerie nord du cloître du côté est (fig. 62).

Une rigole d'orientation nord-est/sud-ouest (1529) déboucherait dans cette fosse. Toutefois, dans la mesure où cette rigole se situe dans l'alignement de la rigole 1400 située plus au sud-ouest, on peut se demander si les deux tranchées n'appartiennent pas à un même ensemble, qui serait alors recoupé par la fosse 1396 et représenterait un état ancien puisqu'établi directement à travers l'arène granitique en place, d'où peut-être la présence des tessons alto-médiévaux résiduels.

Dans la zone C, la structure construite USC 1511 a été entièrement dégagée dans sa partie accessible ; l'autre partie étant sous le massif USC 1333 (fig. 63). De forme apparemment quadrangulaire ou rectangulaire (1,80 x 1,10 m visibles ; 1,90 x 1,60 m estimés), elle repose directement sur le rocher grossièrement aménagé³²³ et comporte au moins un réemploi. Son niveau d'arasement

³¹⁹ Ce comblement a livré du mobilier céramique (56 NR), en partie médiéval (pâtes grise et rose, surtout), et métallique (69 NR) avec des clous et aussi beaucoup de plombs de vitrail.

³²⁰ Dimension est-ouest 2,30 m et dimension nord-sud évaluée à 2 m. Il dépasse de 0,80 m le contrefort sus-jacent.

³²¹ Ce type de mortier est très différent de ce que l'on peut trouver sur le reste des maçonneries.

³²² Pour cette couche de nivellement, nous avons déjà évoqué la forte présence de tessons de céramique (129 NR), à la fois médiévaux et modernes. Mais le nombre élevé de verre plat (45 NR), de plombs de vitrail et de TCA (82 NR) semble montrer que cet aménagement s'est fait dans un contexte de construction.

³²³ On voit nettement, dans ce secteur, les cassures vives du rocher le long des lignes de faille pour implanter la maçonnerie.

(autour de 562,91 m) est proche de celui du contrefort **USC 1482** (autour de 563,06 m), qui est le témoin d'un espace construit antérieur. Toutefois, son orientation particulière, fortement désaxée vers l'ouest par rapport au cloître actuel, rend difficile une interprétation comme un second contrefort. C'est sur cette structure, qui contient un seul réemploi, que repose un massif de maçonnerie (**USC 1333**) dont la fonction reste indéterminée à ce jour. La présence de ce réemploi laisse perplexe sur l'ancienneté de la structure qui pourrait très bien n'être qu'un aménagement du rocher pour l'implantation du massif **USC 1333**.

IV. L'aile orientale du monastère médiéval

De l'aile orientale ne subsiste que des lambeaux de constructions et de sols. Notons que les vestiges de murs ne comportent pratiquement pas de réemplois, contrairement au lambeau de mur sud de la chapelle latérale au chevet.

Un premier espace, long de 7,50 m, se développe immédiatement au sud de la chapelle Saint-Etienne. Quelques vestiges de sol dallé, établis sur un niveau de préparation compacté, voisinent avec une canalisation d'évacuation affleurant au niveau de circulation, de direction ouest-est mais dont on n'a pas le passage à travers le mur bahut oriental ; elle est donc antérieure au moins à sa reconstruction.

Séparé du premier espace par un mur de direction ouest-est situé dans le prolongement de celui de la cour du cloître, un second espace présente la stratigraphie suivante : le rocher taillé surmonté d'un dépôt de roches extraites pour niveler et exhausser ; une seconde canalisation d'évacuation creusée à travers le rocher ; une épaisse couche de terre marron foncé comportant de nombreux fragments de terre cuite architecturale ; quelques dalles de granit en place correspondant à un sol de même niveau que celui du premier espace.

Encore plus au sud, un pavement de terre cuite est surmonté d'un dallage de granit, qui marque le dernier état de fonctionnement du bâtiment. Dessous, une structure appareillée en ressauts présente quatre assises comblant une cavité naturelle du rocher. Cette structure correspond à un état antérieur au mur ouest du bâtiment oriental, légèrement décalé vers l'est. On note également la présence d'une troisième canalisation.

Les trois canalisations construites, de direction est-ouest, font partie du système hydraulique de la cour du cloître mais ne fonctionnent pas ensemble.

Les structures construites, conservées en lambeaux au niveau de l'aile orientale, ont été nettoyées pour tenter de mieux comprendre leur mode de construction (**fig. 64**). Un sondage dans l'arène granitique au droit du mur ouest de l'aile orientale (**USC 1297**) a révélé des fondations peu profondes

(deux assises) reposant directement sur l'arène légèrement surcreusée³²⁴. Ce mur vient s'accoler au mur nord-sud **USC 1403**, du côté nord.

Le mur nord-sud **1403** se trouve dans l'alignement parfait du mur **USC 1373** construit dans la cour de cloître et accolé au mur bahut est du cloître ; il a également la même largeur (2 m) et il est construit dans une tranchée droite à travers l'arène granitique. Profitant de la tranchée de fondation du mur du XVIII^e siècle (**USC 1026**), nous avons pratiqué un sondage de 0,90 m de profondeur au niveau du recoupement du mur **USC 1403**, qui a permis de retrouver trois assises de fondation qui s'appuie sur le rocher en place (mur porteur).

Du côté sud, le blocage de maçonnerie **USC 1441**, destiné à niveler le rocher, est accolé au mur nord-sud et fonctionne avec.

V. Sondage de reconnaissance dans la partie sud du monastère (parcelle 168)

Ce sondage manuel, de direction grossièrement nord-sud et d'une largeur moyenne de 1,50 m, a été établi perpendiculairement à l'emplacement présumé de l'aile sud du monastère et de la galerie de cloître associée.

L'ensemble des structures était recouvert, sous la végétation, d'une couche de matériaux provenant de l'effondrement des parties supérieures des constructions : pierres, graviers, sables, fragments de TCA (tuiles courbes de diverses épaisseurs, tuiles plates, carreaux) et d'ardoises.

Au nord du sondage (**fig. 65**), un pavage, de facture assez grossière, a été mis au jour avec une possible canalisation d'évacuation des eaux pluviales, à l'emplacement présumé de la galerie sud du cloître. Dans cette zone, les remblais récents ont une épaisseur d'une petite quarantaine de centimètres.

Les murs nord et sud du bâtiment méridional ont été retrouvés, ce qui permet de bien déterminer son emprise, laquelle est comblée par des remblais récents sur une épaisseur dépassant certainement 1,50 m (sol non atteint à cause de la faible largeur du sondage) et composés de gros blocs effondrés.

Au sud du sondage (**fig. 66**), une ouverture ébrasée, de type fenêtre, a été mise au jour dans la paroi sud du bâtiment sud. Du côté extérieur, où ledit bâtiment forme terrasse, sa base est signalée par un rebord mouluré en saillie ; elle avait été repérée lors du relevé pierre à pierre (2016) de cette structure (**USC 1011, fig. 67**), juste à l'est d'une structure maçonnée formant contrefort. L'embrasure formée par cette ouverture s'élargit de l'intérieur vers l'extérieur, comme le dénote l'orientation en biais des moellons de granit de moyen appareil constituant les jambages (ouverture ébrasée). Les moellons sont intégrés au parement intérieur du mur, sur lequel des restes d'enduit peint blanc sont

³²⁴ Il reste toutefois difficile de distinguer l'arène en place du sable granitique utilisé pour fonder ou caler les maçonneries.

perceptibles. La face latérale interne du bloc de jambage le plus extérieur comporte un trou de scellement d'un barreau.

La présence de cette hypothétique fenêtre laisse supposer que le bâtiment sud a conservé son sol de rez-de-chaussée.

VI. La reconstruction du monastère au XVIII^e siècle et sa destruction au XIX^e siècle

A partir de 1738, les religieux réorganisent complètement leur lieu de vie en installant une nouvelle église au nord et en édifiant un bâtiment résidentiel dans le prolongement de son transept sud. Les constructions préexistantes sont recoupées et rasées, parfois jusqu'au substrat ; les sols sont démontés ; les tombes perturbées. La découverte d'une large portion de dallage avec les dalles funéraires en place dans la galerie nord du cloître pose également la question de la persistance de structures antérieures après la construction du nouveau monastère. Des parties d'église et de galerie de cloître ont-ils été laissés en place, en attente de démontage ? Il est fort probable que l'environnement extérieur du bâtiment du XVIII^e siècle était en chantier, avec des déblais liés au démontage encore en cours des constructions médiévales.

La prospection géophysique de 2017 montre que l'église reconstruite au nord est un édifice complexe, moins long mais plus large que l'église médiévale. Son plan abouti, avec chevet semi-circulaire, transept saillant et possible porche, interroge sur la politique immobilière des derniers grandmontains. La construction d'une nouvelle église sur un emplacement différent de l'ancienne interroge également : les moines auraient-ils voulu réinvestir ce qu'ils croyaient être, à tort ou à raison, le site primitif d'implantation ?

Le bâtiment résidentiel, mitoyen de l'église, de direction nord-sud et large de 11,60 m (hors oeuvre), est équipé de plusieurs caves et possède une galerie occidentale large de 3,50 m (dans oeuvre). L'emprise totale est-ouest de cet édifice imposant, aux murs épais (2,10 m), est de 16,90 m ; elle a donc nécessité l'élargissement du promontoire et la mise en place d'une nouvelle terrasse. Il dispose d'un retour en L vers l'ouest, du côté sud.

Son sous-sol comporte une cave monumentale rectangulaire (10,65 x 5,80 m) dans sa partie sud. Le mur ouest présente deux types de construction correspondant à l'articulation entre sous-sol et rez-de-chaussée. Le mur nord est un refend, derrière lequel se trouvait un autre espace de cave. Le mur oriental présente un dégradé, assimilable à une descente d'escalier placée contre la paroi orientale du bâtiment. Il se termine, au sud, par une sorte d'abside semi-circulaire aboutissant à un pilier placé au centre de la paroi sud. Le pilier fait face à un autre pilier encastré dans le mur ouest. L'espace entre les deux piliers peut correspondre à un couloir permettant d'accéder directement à l'espace de cour depuis la terrasse intermédiaire sud. Les blocs des différentes parois comportent de nombreuses marques lapidaires. Aucune trace de sol aménagé n'a été clairement retrouvée, sinon un remblai sans mobilier permettant de niveler le rocher irrégulier, sur lequel les constructions du XVIII^e siècle se sont systématiquement implantés. On peut, du reste, penser que des blocs de rocher devaient affleurer çà et là au niveau du sol de cette cave.

Le mobilier lapidaire livre des renseignements sur l'ordonnance néoclassique des nouveaux bâtiments abbatiaux. La qualité de la construction se marque par l'appareillage minutieux des fondations, qui s'appuient directement sur le rocher et non sur l'arène. Les moines de cette époque, peu nombreux et peu argentés, n'ont cependant pas lésiné sur les moyens pour réédifier leur monastère. Est-ce une simple mégalomanie ? Y a-t-il un lien entre cette construction prestigieuse et la volonté de prouver que l'ordre était encore capable de mobiliser d'imposants capitaux pour moderniser son cadre de vie ?

Un énorme massif de maçonnerie, de 3 m sur 4,70 m et d'une hauteur supérieure à 5 m, a été implanté à l'angle nord-est de l'espace de cave sud. Il doit s'agir d'un môle destiné à supporter un puissant engin de levage pour extraire les blocs de granit constituant les murs du XVIII^e siècle et les charger sur le quai retrouvé dans la cour du cloître médiéval, lors de leur démontage au début du siècle suivant. Le chantier du XIX^e siècle a réalisé une récupération différentielle des blocs constituant les trois murs du grand bâtiment nord-sud et de sa galerie : autour de 561,75 m pour les deux parois du bâtiment du côté nord, autour de 564,40 m du côté sud, entre 563,25 m (au nord) et 563,60 m (au sud) pour le mur de galerie. Quant aux sols, ils ont tous été entièrement démontés : dans le bâtiment proprement dit, dans la galerie et à l'ouest de celle-ci, si du moins il y avait bien un.

1. La cave sud du grand bâtiment, emprise totale

La partie sud-est du grand bâtiment du XVIII^e siècle a fait l'objet d'un décapage mécanique afin de retrouver son emprise totale et de comprendre l'organisation de la cave monumentale mise au jour en 2018 (**fig. 68**).

Les fondations du mur oriental (**USC 1070**, épaisseur à cet endroit : 2 m) ont été arasées très profondément (561,30 m), comme dans le secteur où il recoupe le chevet de l'église médiévale. Elles recoupent l'arène granitique pour aller se poser sur le rocher. Un large escalier (**USC 1449**), descendant dans la cave depuis le rez-de-chaussée, vient s'appuyer sur ce mur du côté interne³²⁵. Toutes les marches ont été récupérées lors du démontage du bâtiment au début du XIX^e siècle.

La nouvelle vue axonométrique (**fig. 69**) montre à la fois l'ampleur et la perfection de la conception de cette construction souterraine.

2. Nouveaux documents sur l'aspect financier de la reconstruction

En décembre 1735, l'abbé général de l'ordre de Grandmont, Monsieur de la Guérinière (1716-1744), dans sa lettre à Goursaud de Beaulieu, syndic d'Etricor, souligne qu'à Grandmont, le père Guyot va faire rentrer l'argent d'une manière plus soutenue³²⁶.

Naurissart avait agi en exécution d'un arrêt du Conseil d'Etat du 31 mai 1732 et présenté un devis « des ouvrages de constructions et réparations qui étoient à faire à l'église, lieux réguliers et bâtimens », qui s'élevait à 310447 livres et 10 sous. Le roi, « touché de l'état déplorable de cette abbaye », a, par arrêt du 1^{er} mai 1736, autorisé la coupe de quelques bois en dépendant jusqu'à concurrence du paiement de l'adjudication au rabais des ouvrages à réaliser (pour plus de 100000 livres). Le 2 juillet 1738 et le 17 août 1740, il a donc été procédé à la vente de plusieurs parties de bois dans la maîtrise de Fontenay-le-Comte moyennant 41500 livres « de principal ». Mais cette somme ne suffira pas « à beaucoup près » pour subvenir aux dépenses « qu'exigent les ouvrages de constructions et réparations que le supérieur a entrepris ». Aucune somme n'ayant été versée à l'abbé sur cette vente, le roi confie à ses agents le soin de régler cette question sous la forme de plusieurs termes. Un acte notarié est passé, le 3 juillet 1741, « en la salle du palais abbatial de ladite abbaye de Grandmont »³²⁷.

En octobre 1759, un arpentement a lieu dans la réserve du bois d'Espagne, sur la paroisse de Sauviat, pour une vente à Guillaume Teixonière de la paroisse de Saint-Martin Sainte-Catherine, réalisée en 1778 pour la somme globale de 8100 livres, payable en quatre termes annuels³²⁸.

VII. Archéologie funéraire (fig. 70)³²⁹

1. La nef médiévale

Toutes les sépultures situées dans l'emprise de la nef sont alignées au centre de celle-ci, sauf au niveau des points de passage ; certaines sont en pleine terre, d'autres construites avec des aménagements céphaliques. Les premières sont en général recoupées par les secondes, ce qui atteste d'au moins deux phases d'inhumation. La

³²⁵ Rappelons qu'un autre accès de plein pied depuis la terrasse intermédiaire sud a été envisagé en 2018, mais la route actuelle a recoupé l'ensemble.

³²⁶ « Nos débiteurs ne doivent pas être surpris de l'activité du P. Guyot à les poursuivre de près... » (AD Haute-Vienne, 17 F 5).

³²⁷ AD Haute-Vienne 5 HH 23/08.

³²⁸ Documents transcrits et communiqués par M. Moreau à partir de textes conservés dans la collection privée de Jacques Chouviac.

³²⁹ Pour les études par sépulture avec les figures et pour les synthèses, voir *Rapport 2015*, p. 64-75, *Rapport 2016*, vol. I, p. 41-51 et vol. II, p. 268-328, *Rapport 2017*, vol. I, p. 78-89 et vol. II, p. 359-409, *Rapport 2018*, vol. I, p. 104-117 et vol. III, p. 98-170 et étude archéo-anthropologique 2019 en annexe ci-après. Pour la position des membres supérieurs et inférieurs, nous utilisons le code proposé par Marc Durand dans *Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise. Relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VIe au XVIe siècle*, Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial, 1988.

disposition majoritairement centrale peut s'expliquer par des raisons symboliques (les « ancêtres » sont placés entre les rangées de frères installés sur les stalles, de chaque côté de la nef) et pratiques (éviter de démonter les stalles pour procéder à une inhumation). La nef contient un faible nombre de sépultures par rapport au cloître et l'aménagement des tombes ou des pratiques telles que les crânes sciés (probablement pour l'embaumement) suggèrent le statut privilégié des défunts. On y trouve la seule inhumation d'enfant mise au jour actuellement sur le site.

La grande fosse (**fig. 26**), creusée dans le rocher à l'entrée de l'église depuis la galerie nord du cloître, a révélé deux creusements successifs. Une première fosse (2,20 x 1 m) contenait deux cercueils (sépultures 34 et 65) déposés successivement ; le plus ancien (sépulture 65), du côté nord, hébergeait un squelette avec une bulle pontificale de Clément VII (d'Avignon) déposée au niveau de sa poitrine. La seconde fosse (1,85 x 0,55 m), éloignée de 1,10 m du seuil de la porte et légèrement décalée vers l'est par rapport à la première, contenait, elle, un seul cercueil (sépulture 51).

Par son statut de lieu de passage (**fig. 12**), cet espace a pu servir de lieu d'inhumation privilégié³³⁰. Les trois sépultures sont orientées selon un axe ouest-est et disposées la tête à l'ouest, à l'instar des autres inhumations de la nef. Le défunt 34 reposait initialement en décubitus latéral et s'est partiellement affaissé vers le nord. Cette position est peu fréquente sur les sites médiévaux ou modernes, elle est unique actuellement à Grandmont. Les deux autres individus étaient en décubitus dorsal, comme le reste des inhumations du site pour lesquelles c'est déterminable.

Les trois sépultures comportaient un aménagement en bois de type cercueil cloué. L'étude taphonomique indique que le défunt 51 était aussi entouré d'une enveloppe souple de type linceul et que l'individu 34 portait des vêtements et des chaussures ou chausses. Pour le sujet 65, des éléments souples ont été utilisés mais il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'un linceul, de vêtements ou des deux utilisés simultanément.

Le défunt 34 est de taille adulte (grand adolescent ou adulte), le sujet 51 est adulte et l'individu 65 est adulte, possiblement mature à âgé du fait de la présence d'indices de sénescence. Leur sexe est indéterminé.

Catalogue synthétique des sépultures étudiées en 2019³³¹

- Sépulture 34 (**annexe 1. fig. 3**) (1418, 562,57 m)

Fosse quadrangulaire. Cercueil cloué avec vêtement. Squelette adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 64 et membres inférieurs en position 22.

Recoupée par la sépulture 65.

- Sépulture 51 (**annexe 1. fig. 4**) (1496, 562,47 m)

Fosse quadrangulaire. Cercueil avec linceul et tissu autour de la tête. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

³³⁰ Pour l'étude complète, voir **annexe 1**.

³³¹ Pour l'analyse complète, voir **annexe 1**.

Des cheveux sont conservés, sous le crâne, du fait de leur contact avec un objet en alliage cuivreux.

Au nord des sépultures 34 et 65.

- *Sépulture 65 (annexe 1. fig. 7) (1553, 562,48 m)*

Fosse quadrangulaire. Cercueil cloué avec vêtement ou linceul. Squelette mature à âgé, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 56 et membres inférieurs en position 22.

Bulle en plomb sur la partie supérieure du thorax.

Immédiatement au nord de la sépulture 34, qu'elle recoupe légèrement.

2. La galerie nord du cloître

Trente structures funéraires ont été mises au jour dans la galerie nord du cloître, dont deux ossuaires. Elles sont localisées le long des murs ou groupées à l'emplacement des lieux de passage entre cloître et nef. De nombreux os surnuméraires ont été mis au jour (jusqu'à sept défunts différents dans une même tombe, en plus du sujet en place), ce qui indique que de nouvelles inhumations sont régulièrement installées, au même endroit que les précédentes ou avec de légers décalages.

Tous les défunts sont orientés selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest pour onze d'entre eux et à l'est pour treize. L'ensemble des tombes comporte un aménagement en bois de type coffrage ou cercueil, cloué ou chevillé. Celui-ci est associé à des linceuls, des vêtements et/ou des chaussures, selon les tombes. Les défunts en place et les os épars mis au jour dans le comblement des tombes correspondent à des sujets de taille adulte ou à des adultes. Leur sexe a rarement pu être déterminé mais, lorsque c'est le cas, il s'agit d'hommes.

La fouille a permis d'appréhender l'organisation des tombes, avec plusieurs groupes définis en 2017 mais largement remis en cause en 2018. Il n'est donc pas utile de les présenter dans ce résumé. Toutefois, il semble bien qu'à des moments donnés, au moins une partie du cloître soit devenue un espace réservé, pour des individus atteints de pathologies et pour des membres d'un groupe particulier, peut-être du clergé séculier. Selon un processus connu, on note que les zones de passage sont des endroits privilégiés d'inhumation.

Les datations par radiocarbone indiquent la précocité de ce secteur d'inhumation dans l'histoire de l'abbaye, au plus tard au tout début du XIII^e siècle mais elles suggèrent aussi que la plupart des défunts en place sont relativement récents, avec des inhumations au plus tôt au début du XVI^e siècle. L'essentiel des sépultures fouillées s'échelonne sur une période assez courte de un à deux siècles et confirme la densité d'occupation de ce secteur.

On constate une adéquation entre les plate-tombes (essentiellement de la première moitié du XVIII^e siècle) et les sépultures sous-jacentes³³². L'ensemble de ces plate-tombes est orienté dans le même sens, d'après le texte et les décors qu'elles portent, alors que ce n'est pas le cas des défunts qu'elles recouvrent. Cette disposition peut être liée à une volonté d'harmonisation ou indiquer un sens de circulation dans la galerie de cloître. Cela suppose aussi que les différences d'orientation des défunts ne sont pas visibles en surface et, donc, que leur portée symbolique ne l'est pas non plus, du moins au XVIII^e siècle.

³³² Seule une grande dalle, située sur le passage entre nef et cour de cloître, était directement posée sur le sol naturel et ne correspondait donc à aucune fosse.

Dans la galerie nord du cloître, à l'ouest de la zone de fouille, la purge de la sépulture 52 a permis de retrouver une autre fosse d'inhumation arasée (sépulture 55) contenant quelques ossements en place d'un individu (**fig. 50**).

Cependant, deux fonds d'aménagements en bois, distincts, ont été mis au jour. Celui le plus au sud a été associé à la tombe 55, le second, qui semble passer sous le précédent, a été attribué à la sépulture 107. Les comblements des sépultures 55 et 107 ne se différencient pas et aucune limite de creusement n'a été identifiée entre elles. Il n'a pas été possible de déterminer si le large creusement correspondait au regroupement des deux fosses sépulcrales ou à la sépulture 107, a priori plus ancien. Il est également possible que le creusement ait été prévu dès le départ pour accueillir les deux défunts.

L'identification du pied de la sépulture 55 et le fait que les restes de bois de la sépulture 107 passent sous ceux de la sépulture 55 ont conduit à supposer une suite chronologique simple entre ces trois tombes, avec la sépulture 107 en plus ancienne et la sépulture 52 en plus récente. La tombe 107 ne comportait aucun os, ce qui peut être dû aux installations successives de la sépulture 55, légèrement décalée vers le sud, puis de la sépulture 52, directement au-dessus de la sépulture 107.

Catalogue synthétique des sépultures étudiées en 2019³³³

- *Sépulture 55 (annexe 1. fig. 17)* (1522, 561,40 m)

Fosse oblongue. Cercueil cloué avec vêtement ou linceul. Squelette d'adulte

Sous la sépulture 52 et risque de confusion avec la sépulture 107.

- *Sépulture 107-52 (annexe 1. fig. 17)* (1646, 562,36 m)

Fosse. Cercueil. Aucun os.

Des arguments peuvent être avancés pour deux hypothèses opposées : celle d'une antériorité de la sépulture 107 sur la sépulture 55 et celle d'une équivalence entre la sépulture 52 (fouillée en 2018) et la sépulture 107, cette dernière correspondant en fait au fond de l'aménagement en bois. Dans cette seconde hypothèse, la sépulture 55 serait antérieure à la sépulture 52-107.

3. Le cimetière oriental

Le sondage de 2016 à l'aplomb du chevet avait permis la découverte de trois tombes bâties, dans un espace funéraire qui semblait de ce fait peu densément occupé. Elles se présentaient alignées entre elles mais avec un axe légèrement décalé par rapport à la tangente au chevet. Leur construction, associant pierres de granit et tuiles posées de chant, trouvait des équivalents sur d'autres sites régionaux, mais pour les phases du haut Moyen Age. Les trois sépultures ne présentaient pas de système de couverture pérenne mais la mise au jour d'une plate-tombe dans les niveaux supérieurs du comblement de ce secteur, déplacée, avait conduit à envisager que ce type de dalles ait pu servir à les couvrir et/ou à les identifier au sol.

En 2018, l'ouverture d'un nouveau sondage à l'aplomb du contact entre le chevet et le mur de la chapelle latérale sud a permis de mettre au jour quatre nouvelles tombes bâties, plus hautes que celles de 2016 mais selon

³³³ Pour l'analyse complète, voir **annexe 1**.

le même alignement. Les sépultures semblent s'organiser par groupe de deux, avec des aménagements parfois communs. Chaque tombe contient les ossements d'un sujet de taille adulte, disposé la tête à l'ouest, les humérus alignés le long du corps et les membres inférieurs en extension. Trois sépultures comportent une fiole en plomb, disposée au niveau du thorax. La tombe S.35 contenait également une petite croix en plomb sur laquelle reposait une fiole en verre, le tout sous la tête du défunt.

Le sondage de 2018 a aussi permis la découverte d'au moins quatre sépultures supplémentaires, à l'est des précédentes ; elles ne présentent pas d'aménagement bâti mais des traces de bois suggèrent l'emploi de contenants rigides, de type coffrage ou cercueil. On a donc constaté deux niveaux d'inhumations, sans pouvoir établir la relation chronologique entre ces deux niveaux et les tombes. Néanmoins, il est à noter que l'ensemble des tombes mises au jour semble suivre la même orientation, légèrement décalée par rapport à la tangente au chevet.

A. Approche archéologique

Un espace funéraire (**fig. 71**) s'étend à l'est de l'église, entre son chevet et le mur de terrasse limitant le site à l'est. Il est circonscrit vers l'ouest par l'église, sa chapelle latérale sud et certainement l'aile méridionale du monastère³³⁴. Sa limite orientale n'est pas connue avec certitude mais doit se placer quelques mètres avant la terrasse actuelle, à l'emplacement probable d'un premier mur d'une terrasse moins longue et moins haute qu'aujourd'hui. Sa limite nord n'est pas connue, faute d'investigations archéologiques, mais rien n'empêche une extension aussi importante que vers le sud³³⁵. Du côté sud, enfin, le cimetière s'étend au-delà de l'emprise de la chapelle latérale ; un nouveau décapage prévu en 2020 permettra de connaître cette limite sud.

La zone en cours de fouille du cimetière oriental s'étend sur une surface minimale de 250 m² et sur une épaisseur maximale de 1,70 m, tous niveaux confondus.

Les sépultures présentent des types d'aménagement variés : tombe bâtie avec ou sans cercueil et fosse en pleine terre avec cercueil (**fig. 72**)... De nombreux individus ont été inhumés avec une fiole en plomb, pratique funéraire peu courante.

Deux horizons de sépultures ont été repérés dans la zone sud du cimetière, en face de la chapelle latérale au chevet. L'horizon inférieur (niveau 1), qui s'étend sur l'ensemble de la surface fouillée, est composé majoritairement de tombes bâties à l'ouest (**fig. 73**) et d'un mélange de tombes bâties et de fosses à cercueil à l'est (**fig. 74**). L'horizon supérieur (niveau 2, **fig. 75**) ne contient que des sépultures en pleine terre avec cercueil, dont certaines très bouleversées notamment dans la partie sud-est. Il est

³³⁴ La stratigraphie sud-nord accolée au mur de la chapelle USC 1114 (**fig. 43**) montre que le cimetière se poursuivait encore vers l'ouest, le long de la paroi sud de la chapelle. Le remblai moderne 1512 scelle une tranchée liée à la reprise du mur de la chapelle, qui recoupe une autre couche de remblai moderne (1555), laquelle scelle la première tranchée de fondation dudit mur. Cette tranchée recoupe la terre de cimetière (1422) dans laquelle deux sépultures ont été repérées mais non fouillées (dont la sépulture 68). Cette terre repose directement sur l'arène granitique en place (1054).

surtout présent à l'est de la zone de fouille et certainement largement scalpé à l'ouest et aux abords des constructions par les travaux de terrassement d'époque moderne. Nous avons une différence d'environ 0,30 m entre chaque horizon :

- niveau moyen d'inhumation pour l'horizon 1 : 560,80 m au nord et 561 m au sud ;
- niveau moyen d'inhumation pour l'horizon 2 : 561,10 m au nord et 561,30 m au sud.

Le cimetière, bien organisé, possède en son sein une puissante construction parallélépipédique (**USC 1519**), située approximativement dans le prolongement de l'église mais légèrement désaxée, qui a pu influencer l'orientation globale des tombes.

Réparties sur au moins cinq rangées, les sépultures sont globalement alignées avec la structure construite **USC 1519** (lanterne des morts ?)³³⁶ et donc décalées d'environ 12° vers le sud par rapport à l'axe de l'église. Dans la mesure où cet axe ne paraît pas avoir changé depuis la fin du XII^e siècle³³⁷, ce décalage ne semble pas lié à la présence d'un édifice religieux antérieur. Il ne semble pas, non plus, que cette disposition ne soit qu'une partie d'un ensemble rayonnant autour du chevet, disposition qu'on retrouve dans d'autres monastères. Pour l'instant, je pense que l'implantation de la structure **USC 1519** a conditionné l'organisation du cimetière et que cette implantation a été dictée par la forme du terrain naturel au moment de la constitution de la terrasse destinée justement à implanter le cimetière.

Autre point important, ce cimetière présente des différences notables dans la typologie des sépultures puisque des tombes bâties côtoient des cercueils déposés dans des fosses³³⁸, sans que cela ne traduise nécessairement une hiérarchie (présence de fioles dans les deux types de sépulture), bien que les deux rangées les plus proches du chevet et de sa chapelle soient constituées majoritairement de tombes bâties. On note également que certaines tombes bâties utilisent les pierres d'une paroi de la sépulture voisine pour s'installer, ce qui indique une gestion de l'espace funéraire avec, certainement, des repères en surface. D'une manière générale et contrairement à ce qui se passe ailleurs et notamment dans la galerie nord du cloître, les limites de cercueil sont difficiles à repérer, même au niveau des changements de couleur. En revanche, certaines fosses sont séparées par des pierres de taille moyenne qui semblent délimiter les sépultures.

Les tombes bâties ne sont pas forcément des marques de prestige. On utilise des pierres que l'on trouve sur place, peut-être au moment de la retaille du rocher ou de la construction de l'église et de sa chapelle. Comme les pierres placées sur chant ne sont pas droites sur le dessus, il est peu probable

³³⁵ La zone nord se trouve dans une autre propriété, inaccessible pour l'instant.

³³⁶ Voir ci-après.

³³⁷ La semelle de fondation débordante **USC 1283**, considérée comme le témoignage de l'ancien chevet, présente exactement la même courbure que le chevet le plus récent (**USC 1062**).

³³⁸ C'est le cas de la sépulture 64 placée directement sur le géologique reconstitué (ensemble de gros blocs de rocher disposés le long du mur de la chapelle pour aplanir le substrat).

qu'elles servaient à recevoir une dalle funéraire. Mais elles devaient être en partie visibles car les inhumations en cercueil au-dessus des inhumations en tombes bâties reprennent l'emprise des sépultures antérieures. On peut également penser que le développement des inhumations en cercueil correspond au moment où les pierres commencent à se faire rares sur place ; il est aussi possible de penser que le marquage au sol se fasse alors avec les lourdes dalles funéraires, retrouvées dans les remblais postérieurs. Il y a très peu d'indices de la présence de cercueils dans les tombes bâties³³⁹ mais cela est probable et irait dans le sens de l'hypothèse d'une utilisation opportuniste des pierres pour caler les cercueils et matérialiser, davantage et sur un temps plus long, leur présence.

La découverte de plusieurs dalles funéraires dans les remblais d'époque moderne, tant en 2016 que cette année, permet de penser que certaines tombes au moins étaient identifiées en surface par ce type de marquage. Cette année, deux dalles ont été retrouvées (**fig. 76**), l'une sans décor dans la tranchée nord-sud et l'autre dans le remblai moderne surmontant le cimetière. Son décor, exubérant, indique qu'il s'agit d'un prêtre et son style rappelle la fin de la période gothique (fin XV^e-début XVI^e siècle). Il est possible que ces dalles appartiennent, en fait, aux derniers temps de fonctionnement du cimetière, ce qui expliquerait leur déplacement lors de la mise en oeuvre de la seconde terrasse. Les remblais modernes contenaient également un fragment de statue (**fig. 77**), certainement le buste d'un saint dont la facture fait aussi penser à la fin du Moyen Age (XIV^e-XVI^e siècle).

Les deux horizons d'inhumation ne sont identifiables que par la superposition des sépultures car la terre reste la même. Cette terre de cimetière 1422, relativement homogène dans sa composition, présente des différences d'altitude et d'épaisseur liées à son implantation sur une terrasse établie à cet effet (remblai 1431), qui entraîne nécessairement des tassements différentiels d'autant plus importants si le terrassement est récent.

Si on ne trouve aucune poterie en place et très peu de tessons dans les tombes³⁴⁰, la terre de cimetière 1422 a livré une assez grande quantité de céramiques médiévales et modernes (179 NR), ce qui traduit à mon avis, un fréquent remaniement de cette zone et des risques d'interférence avec les remblais sus-jacents. On peut avancer les mêmes hypothèses quant au nombre élevé de restes fauniques (122 NR). Les travaux de reconstruction du chevet expliquent certainement, aussi, le nombre assez élevé de verre plat (34 NR), essentiellement des fragments de vitrage, et la présence de plombs de vitrail.

Du côté oriental, le cimetière a été perturbé par une tranchée d'époque moderne, dans laquelle a été jetée notamment une dalle funéraire (**fig. 78**). Cette tranchée recoupe la terre de cimetière 1422 ainsi que le remblai de terrassement sous-jacent (1431), qui vient compenser la très forte pente du

³³⁹ Des traces nettes de cercueil ont été repérées dans les tombes bâties 54, 60 et 86.

³⁴⁰ 5 tessons à pâte grise dans le comblement (1548) de la sépulture 62, par exemple. Mais, souvent, il n'y a qu'un seul tesson ou pas du tout.

rocher et qui émerge par petits dômes au fond de la sépulture 92. Ce remblai, qui marque encore une pente assez forte, est nivelé par la terre de cimetière 1422. Cette dernière s'interrompt brutalement du côté ouest et vient mourir sur le substrat granitique (1054) qui remonte fortement. Cette stratigraphie montre bien l'ampleur des travaux de terrassement nécessaires à l'installation de ce cimetière à l'est de l'église.

Du côté est, on note la présence d'une série d'empreintes de terre marron grasse (1614) dans la terre de cimetière 1422. Il pourrait s'agir du niveau de circulation primitif du cimetière, à chaque fois recoupé par le creusement des fosses à sépulture. Un sondage réalisé dans la partie orientale du cimetière (**fig. 79**) montre la complexité des relations stratigraphiques entre les couches 1422 et 1614. Du côté est, cette dernière semble remplacer la première, laquelle s'insère par recoupement. Dans la mesure où la couche 1614 épouse la forme du terrassement sous-jacent (1431) et même sa pente ouest-est, il est possible de penser qu'elle constitue le dernier remblai de ce terrassement qui aurait donc été recoupé par installer le cimetière. Cela pourrait donc signifier la limite orientale primitive de ce dernier³⁴¹. Une extension plus tardive expliquerait alors que certaines sépultures soient insérées dans la couche 1614. La poursuite du décapage prévue en 2020 permettra, nous l'espérons, de valider cette hypothèse.

On peut penser que les inhumations aient excédé les capacités du périmètre prévu au départ, d'où une extension vers l'est puis un second horizon d'inhumations. En revanche, dans le secteur funéraire primitif (horizon 1), on ne note qu'une seule réduction (S. 59) dans la sépulture 58, ce qui suppose une bonne gestion de l'espace funéraire

A l'angle sud-est de la fouille (**fig. 75**), une zone particulièrement perturbée est marquée par la présence d'ossements épars, dont des crânes, au-dessus des sépultures en cercueil encore en place ; elle pourrait constituer un niveau 3. On ne note aucune fiole dans ce secteur. Ces perturbations ne sont pas dues aux travaux de terrassement de l'époque moderne mais à une gestion particulière des inhumations dans ce secteur. Il ne s'agit pas d'une réduction car les ossements semblent avoir été « jetés » sur une sépulture plus ancienne.

Un denier barbarin de Saint-Martial de Limoges (M19, circulation de 1110 à 1250) a été retrouvé dans la terre de cimetière (1422) ; sa datation est cohérente avec deux autres indices retrouvés précédemment : un denier d'Anjou au nom de Foulques (M8, 1140-1204) dans le contexte 1307 (sous-jacent à la terre de cimetière) et la datation par radiocarbone d'un ossement de la sépulture 36 (1026-1162). Il convient de remarquer que cette monnaie a été volontairement pliée en deux, ce qui pourrait être un élément de pratique funéraire relativement mal connu.

³⁴¹ Il pourrait également s'agir des traces d'un enclos cémétériel primitif, recoupé lors de l'extension du cimetière.

Nous proposons deux coupes schématiques, l'une au droit du chevet (**fig. 80**) et l'autre au droit de la chapelle Saint-Etienne (**fig. 81**), qui s'efforcent de montrer l'ensemble de l'évolution de la partie orientale de l'église. Nous pouvons la décliner ainsi :

1. Purge du rebord du promontoire.
2. Mise en place des principales constructions (église et chapelle) qui s'appuient sur le rocher en place.
3. Constitution de la première terrasse qui nécessite la construction d'un mur de soutènement (peut-être repéré en 2017 par le géoradar, **fig. 82**) et la présence de grands poteaux raidisseurs chargés de maintenir la cohésion des remblais (comme 1643).

*Cette phase voit peut-être la mise en place de l'étang des Chambres et des aménagements hydrauliques associés.

4. Mise en place et fonctionnement du cimetière³⁴² sur deux ou trois niveaux, avec mise en place préalable (?) d'une lanterne des morts.

**La reconstruction de l'église et de la chapelle latérale (à la fin du XV^e siècle ?) n'interrompt pas le fonctionnement du cimetière, qui s'étend certainement vers l'est.

NB. La position de la sépulture 73 s'explique par la remontée du rocher au sud de la chapelle (problème de représentation).

5. Lors de la constitution de la seconde terrasse (courant XVII^e siècle), le chevet est partiellement enterré et l'hypothétique lanterne des morts est arasée en liaison avec l'abandon du cimetière mais sa base est conservée pour stabiliser les nouveaux remblais. On ajoute des murets de part et d'autre de la construction noyée dans les remblais.

***Il est possible qu'un blocage de pierres soit déposé entre l'ancien et le nouveau mur de soutènement.

6. Lors de la grande reconstruction du XVIII^e siècle, le terrain est nivelé et on ajoute un grand renfort au mur de terrasse.

L'ensemble funéraire, qui a pu fonctionner entre le XII^e et le XVI^e siècle, a été perturbé, peu après son abandon, par la mise en place concomitante d'une nouvelle terrasse (XVII^e siècle)³⁴³ : présence de tranchées et de fosses, dépôts de remblais hétérogènes³⁴⁴ qui contiennent des ossements humains provenant du surcreusement du cimetière, établissement de murets pour stabiliser les terres, démontage d'une partie de la grande structure construite...

³⁴² Un ossement de la sépulture 36 a été daté : 1026-1162. Cette datation confirmerait que la semelle débordante du chevet, qui fonctionne stratigraphiquement avec la zone cémétériale, appartient bien à un chevet antérieur construit au XII^e siècle.

³⁴³ Les remblais liés au second terrassement (1512, 1532, 1533) ont livré quantité d'artefacts médiévaux et modernes : céramiques (442 NR) parfois décorées, verre creux (64 NR) et verre plat (39 NR), objets métalliques (198 NR), principalement des clous et aussi du plomb de vitrail, de la faune en abondance (1657 NR).

Aux abords de la structure construite **USC 1519** (du côté nord de l'espace fouillé cette année), les sépultures sont très perturbées ; certaines sont vides, d'autres recoupées. La terre de cimetière est remplacée, brutalement mais sans limite très nette de négatif, par un épais remblai de terre marron (1533 et 1542) avec très peu de mobilier³⁴⁵. Nous avons pu, par la notion présence-absence, reconstituer la limite de cette grande fosse (1585) qui entoure la structure construite **USC 1519**, en liaison très certainement avec son démontage partiel lors du second terrassement (époque moderne, XVII^e siècle)³⁴⁶.

B. Approche archéo-anthropologique (fig. 10 et 11)³⁴⁷

Les tombes s'installent en partie sur la couche 1431 pour deux d'entre elles (S.56 et 58), situées le plus à l'ouest du cimetière, à proximité du chevet. Au sud, d'autres sont installées dans le substrat d'arène granitique 1054 (S.70, 72, 73, 86, 87, 88), du fait de sa remontée dans cette partie. Ces différentes sépultures sont recouvertes par le niveau de cimetière 1422 et sans doute partiellement aménagées dedans, à l'instar de toutes les autres inhumations. Il est probable que cette couche se soit constituée à partir d'apports de terre successifs, dus à l'aménagement initial du cimetière puis à son utilisation.

L'orientation des sépultures suit un axe ouest-est, décalé d'environ 12° vers le sud par rapport à celui du chevet. La structure **1519**, envisagée comme une lanterne des morts, suit la même orientation que les tombes. Par ailleurs, l'organisation de l'espace funéraire suggère que, malgré de multiples phases d'inhumation successives, il y a eu une volonté de maintenir des alignements de tombes préexistants et peut-être des éléments de circulation.

Aménagement des sépultures

Vingt-trois sépultures bâties ont été mises au jour. Elles sont regroupées en plusieurs rangées alignées selon un axe globalement nord-sud. Leur largeur intérieure varie entre 0,47 et 0,80 m mais aucune organisation par taille de tombe ne se distingue nettement.

Seize d'entre elles sont constituées de pierres en granit, posées de chant. Dans plusieurs cas, les structures bâties semblent s'appuyer les unes sur les autres, peut-être pour un gain de temps, de matériaux ou pour associer deux défunts. Cela suggère que les aménagements étaient visibles au sol

³⁴⁴ Ce second terrassement avait déjà été repéré en 2016 et en 2018. Dans la mesure où les remblais le constituant sont décapés mécaniquement, une numérotation est donnée chaque année. En 2019, il s'agit des US 1512, 1532, 1542 (qui scelle la tranchée de fondation de l'**USC 1519**) et 1555.

³⁴⁵ Découverte d'un double tournois de Louis XIII (1620-1630, M17) et d'un denier tournois de Louis XIII (1615, M18) dans le contexte de nettoyage 1512 qui correspond au remblai 1533.

³⁴⁶ Présence de blocs de pierre provenant de la structure dans le comblement de cette fosse (1542).

³⁴⁷ Pour l'étude complète, voir **annexe 1**.

ou, du moins, que les tombes sont suffisamment bien localisées pour que les fossoyeurs puissent y accoler de nouvelles sépultures. Sept, dispersées au sein des autres tombes bâties, comportent des pierres, auxquelles sont ajoutées des fragments de tuiles au niveau des extrémités ou sur la face interne de la paroi sud, où elles doublent l'aménagement en pierre.

Les tombes bâties des trois rangées occidentales sont constituées de nombreuses pierres mais, pour la dernière rangée située plus à l'est, l'aménagement ne comprend que trois ou quatre pierres posées le long des parois latérales à proximité de chaque angle. Le fait que cette différence s'observe sur une unique rangée, mais de façon systématique, suggère un changement de pratique. L'apport en pierres et en chutes de taille lié à la phase de construction de l'église a pu favoriser l'utilisation de celles-ci pour les tombes bâties. Les sépultures de la rangée orientale pourraient donc correspondre à des tombes plus tardives, installées alors que la construction de l'église et que l'apport en pierres est plus restreint.

Parmi les tombes bâties, quatre sont complétées par un aménagement en bois, cercueil ou planches de bois servant à maintenir les pierres en place et/ou à délimiter un espace pour déposer le corps. Vingt sépultures non bâties comportent un coffrage ou un cercueil en bois. Pour onze sépultures, dont deux bâties, la présence de clous en fer indique que le coffrage ou le cercueil étaient cloués. Cinq sépultures avec coffrage ou cercueil ne comportent pas de clous, ce qui suggère d'autres systèmes de fixation, comme des chevilles. Mais aucun regroupement de tombes, fondé sur la méthode de mise en œuvre des pièces de bois, n'a été observé.

L'emploi d'un linceul a été envisagé pour six sépultures. Pour la sépulture 81, l'étude taphonomique a permis de proposer le port de vêtements ; pour les sépultures 40, 80, 84 et 85, des contraintes autour des pieds sont cohérentes avec des effets de chaussures. L'utilisation d'un coussin funéraire a été envisagée pour les tombes bâties 99 et 102, ainsi que pour l'inhumation 95, sans aménagement connu.

Position d'inhumation et données individuelles

Les défunts, tous de taille adulte, sont disposés selon un axe ouest-est, la tête disposée à l'ouest. Lorsque c'est déterminable, ils reposent en décubitus dorsal. La position des membres supérieurs a pu être définie pour vingt individus, issus en majorité de sépultures non bâties et attribuables aux dernières phases d'inhumations observables, donc les plus récentes. Le défunt 81 a les membres partiellement fléchis et les mains en pronation sur le bassin (position 33³⁴⁸) ; c'est aussi le cas pour celui de la sépulture 62, dont seul le membre gauche est observable. A l'inverse, le membre gauche du sujet 84 est hyper-fléchi, la main ramenée vers le visage et son membre droit est plié à 135°, la main disposée en pronation sur le thorax (position 65). Pour le reste des inhumations, les membres sont

³⁴⁸ Voir **annexe 1, fig. 2.**

fléchis entre 90° et 135°, les mains en pronation sur l'abdomen, les coudes opposés ou le thorax (position 4 ou 5). La position des membres inférieurs a pu être déterminée pour quarante-quatre défunts et ceux-ci sont systématiquement en extension (position 22).

Organisation de l'espace funéraire (fig. 83)

L'altitude du fond des tombes est comprise entre 560,15 et 561,86 m. D'une façon générale, la profondeur diminue à mesure que l'on va vers le sud, suivant en cela le profil du substrat granitique. La couche 1614, interprétée comme un possible niveau de sol contemporain des premières inhumations, apparaît à une hauteur qui varie entre 560,96 et 560,98 m, soit à une altitude plus basse que celle du fond des sépultures du tiers sud de l'emprise de fouille. Il est possible que le rehaussement progressif du niveau du cimetière, lié aux apports de terre que nécessitait son utilisation, ait permis l'extension de l'espace funéraire vers le sud à un moment donné.

Comme il a été déjà dit, le cimetière est organisé par rangée.

Les tombes bâties 21, 22 et 23 correspondent à la rangée R1. Il s'agit de l'alignement de sépultures le plus à l'ouest. La sépulture 23 étant engagée dans la berme nord du sondage de 2016, il est possible que la rangée se prolonge dans cette direction, alors qu'elle semble s'arrêter au sud de la sépulture 22. La localisation des tombes, à l'aplomb du centre du chevet, et le fait qu'elles correspondent aux inhumations les plus profondes du cimetière permettent d'envisager qu'il s'agit des premières sépultures de cet espace funéraire.

La rangée R2 correspond à un alignement de tombes bâties, positionnées légèrement plus à l'est. Elle comprend les sépultures 35, 36, 43, 44, 54, 56, 57, 58, 60 et 106. La datation d'un os de la sépulture 36 a fourni un âge calibré entre 1026 et 1162, ce qui suggère qu'au moins une partie des inhumations de cette rangée est contemporaine des débuts de l'occupation monastique. Au sein de R2, plusieurs groupes de sépultures apparaissent, selon un rythme presque systématique de trois tombes : S.60-S.53 ; S.106-possible tombe -58/59 ; 56-44-36 ; 43-35-possible tombe. Ces groupes sont entrecoupés de zones vides qui peuvent correspondre à des espaces de circulation. Quelques indices, développés dans l'**annexe 1**, tendent à montrer que tous les défunts de cet alignement ne sont pas contemporains.

La rangée R3 comprend les quatre tombes bâties 75, 76, 77 et 92, implantées immédiatement à l'est de la rangée précédente, voire s'appuyant sur plusieurs de ses aménagements bâtis. Cela laisse supposer que les deux rangées sont contemporaines ou peu espacées dans le temps. L'aménagement bâti 92 s'appuie sur celui de la sépulture 76 qui, lui-même, s'accole à celui de la sépulture 75. Cette disposition indique que R3 s'est progressivement développée vers le sud. Les sépultures 67, 69 et 79 sont localisées dans l'alignement de R3 mais elles sont situées beaucoup plus haut que les tombes de cette dernière ; il s'agit donc d'inhumations postérieures. De même, les sépultures 70 et 87 sont respectivement dans la continuité des alignements de R2 et de R3 mais elles en sont éloignées,

reposent plusieurs dizaines de centimètre plus haut et ne comportent pas d'aménagement bâti. Leur disposition laisse supposer une continuité de l'organisation de l'espace funéraire dans le temps (comme le suggère la répétition des alignements et de leur orientation), imputable à un maintien de la matérialisation des tombes de R2 et R3 au sol.

La rangée R4 comprend les tombes bâties 96, 99, 100, 101 et 105. Elles sont éloignées des aménagements bâtis précédents et, si l'on extrapole les parties détruites des tombes de R3, l'espace restant est trop étroit pour permettre l'installation d'une autre rangée d'inhumations. En revanche, il pourrait correspondre à une zone de circulation d'orientation nord-sud.

Les tombes 93, 94, 97, 102, 103 et 104 forment un alignement identifié comme la rangée R5. Elles sont implantées immédiatement à l'est de R4 et les creusements des cinq premières recourent la couche 1614, ce qui montre qu'elles sont postérieures à la rangée précédente. Toutefois, les fosses sépulcrales ne l'incisent que très légèrement, ce qui est cohérent avec l'hypothèse d'une limite initiale du cimetière immédiatement à l'est de R4. Le niveau de sol ne s'étend pas au-delà de la limite de l'espace funéraire et, lors de l'expansion de ce dernier vers l'est, les nouvelles sépultures ne le recourent quasiment pas.

La rangée R6 correspond aux sépultures 71, 78, 80, 83, 84, 85, 88, 91 et 95. Les inhumations 83, 84 et 91 ont été aménagées au-dessus de R4 mais les sépultures 83 (R6) et 96 (R4) ont exactement le même alignement, avec un léger décalage vers l'est. Cela pourrait indiquer que la première tombe était encore suffisamment visible au sol pour servir de point de repère et également assez ancienne pour qu'une nouvelle sépulture puisse être aménagée au-dessus. L'extrémité ouest de la sépulture 102 (R5) est recouverte par la sépulture 91 (R6), ce qui indique qu'au moins une partie des tombes de R6 est postérieure à R5. Alors que les sépultures 78, 80, 85, 88 et 95 sont accolées les unes aux autres, un espace vide les sépare de la sépulture 71. Celui-ci pourrait correspondre à l'une des circulations du cimetière.

La rangée R7 comprend les inhumations 81, 89 et 98. Elles suivent le même alignement que R5 mais elles sont aménagées moins profondément. Cette différence de hauteur permet d'envisager que les deux rangées se superposent, à l'instar de R4 et de R6. Le comblement des sépultures 80 et 95 (R6) et 81 (R7) comportait de nombreux os surnuméraires. Cette configuration pourrait être due à des ré-inhumations au sein d'une même tombe ou à plusieurs tombes installées successivement plus ou moins au même endroit.

Les inhumations 68, 72 et 73 sont engagées dans la berme ouest de l'emprise de fouille. Leur profondeur d'enfouissement présente un écart de 18 cm, du nord vers le sud, suivant en cela le pendage naturel du substrat géologique. Il est possible que ces trois tombes appartiennent à la même rangée (R8).

L'organisation très régulière du cimetière oriental est fondée sur des rangées dont l'alignement semble perdurer dans le temps. Plusieurs cheminements permettant la circulation au sein du cimetière ont aussi été identifiés. L'espace funéraire s'est progressivement agrandi, à partir de premières tombes installées à l'aplomb du chevet. Il semble qu'il ait entre autres profité du rehaussement de son niveau de circulation pour s'étendre sur des espaces où le substrat géologique devait être presque affleurant au départ. Cependant, en parallèle de cette expansion, l'identification d'au moins quatre niveaux d'inhumation indique que les espaces déjà utilisés sont régulièrement réinvestis. Malgré cela, l'alignement des rangées perdure globalement, avec de faibles décalages ouest-est, tout comme l'orientation des tombes, différente de celle du chevet et de ses chapelles latérales. Cela peut suggérer des contraintes visuelles ou physiques : tombes antérieures et cheminements toujours marqués au sol, possible lanterne des morts pour l'orientation.

Catalogue synthétique des sépultures étudiées en 2019³⁴⁹

- **Sépulture 48** (1475, 561,16 m)

Fosse oblongue. Cercueil cloué. Squelette de grand adolescent ou d'adulte, tête à l'ouest, membre supérieur droit en flexion de plus de 90°, membre inférieur gauche en extension.

Os surnuméraires.

Perturbée par le creusement de la sépulture 62.

- **Sépulture 54 (annexe 1. fig. 5)** (1520, 560,57 m)

Tombe bâtie. Cercueil chevillé. Squelette d'adulte, tête à l'ouest

Fragment de crâne surnuméraire se trouvait à la jonction des sépultures 54 et 60.

S'appuie sur la sépulture 60. Perturbée par creusement 1585.

- **Sépulture 56 (annexe 1. fig. 5)** (1527, 560,83 m)

Tombe bâtie. Squelette d'adulte, tête à l'ouest.

Fiole en plomb disposée au sud du crâne.

Peut-être accolée à la sépulture 44.

- **Sépulture 57 (annexe 1. fig. 5)** (1530, 560,97 m)

Tombe bâtie. Squelette d'adulte, tête à l'ouest.

Fiole en plomb disposée au sud du crâne.

- **Sépultures 58-59 (annexe 1. fig. 5)** (1534-1536, 560,83 m)

Tombe bâtie. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 55 et membres inférieurs en position 22.

Plusieurs grands fragments de tuiles en arrière et partiellement sous la tête (calage) ainsi que le long du bord latéral droit.

Réduction (sépulture 59) sur les tibias et les pieds du défunt.

Fiole en plomb sur le thorax et autre fiole en plomb au sud de la réduction.

Recoupe ou réutilise la sépulture 59.

- **Sépulture 60 (annexe 1. fig. 6)** (1538, 560,57 m)

Tombe bâtie. Cercueil. Squelette d'adulte, tête à l'ouest.

Fiole en plomb au niveau de l'hémi-thorax droit.

S'appuie contre la sépulture 60. Perturbée par creusement 1585.

- **Sépulture 61** (1545)

Tombe bâtie (?) avec cercueil détruite par le creusement 1585.

- **Sépulture 62 (annexe 1. fig. 6)** (1547, 561,24 m)

Fosse. Cercueil cloué. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 3- et membres inférieurs en position 22.

Deux os surnuméraires.

Recoupe la sépulture 48. Perturbée par une tranchée moderne.

- **Sépulture 63 (annexe 1. fig. 6)** (1549, 561,28 m)

³⁴⁹ Pour l'analyse complète, voir **annexe 1.**

Fosse. Cercueil cloué. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

En partie installée au-dessus de la sépulture 7. Installée dans une tranchée moderne ? Perturbée par un autre creusement.

- **Sépulture 64 (annexe 1. fig. 6)** (1551, 561,13 m)

Fosse. Cercueil cloué. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 44 et membres inférieurs en position 22.

Installée au sud de la tombe bâtie 57, une quinzaine de centimètres plus haut, avec un hypothétique recoupement.

- **Sépulture 66 (1556)**

Tombe bâtie.

Aucun ossement n'a été identifié.

Fiole en plomb.

Perturbée par le creusement 1585.

- **Sépulture 67 (annexe 1. fig. 8)** (1558, 561,27 m)

Fosse. Vêtement ou linceul. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position -4 ou 4C.

Perturbé par une tranchée moderne.

- **Sépulture 68 (1560)**

Fosse. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Seconde sépulture dessous (NN).

- **Sépulture 69 (annexe 1. fig. 8)** (1562, 561,47 m)

Fosse. Cercueil cloué. Squelette d'adulte, tête à l'ouest.

- **Sépulture 70 (annexe 1. fig. 8)** (1564, 561,44 m)

Fosse. Cercueil cloué. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Recoupée par la sépulture 87.

- **Sépulture 71 (1566)**

Fosse. Squelette tête à l'ouest.

- **Sépulture 72 (1568, 561,78 m)**

Fosse. Squelette d'adulte, tête à l'ouest.

- **Sépulture 73 (annexe 1. fig. 8)** (1570, 561,59 m)

Fosse oblongue. Cercueil cloué. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

- **Sépulture 74 (annexe 1. fig. 8)** (1572, 561 m)

Fosse. Cercueil cloué. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 4- et membres inférieurs en position 22.

Recoupe la tombe bâtie 77. Perturbée mais postérieure à la tranchée moderne ?

- **Sépulture 75 (annexe 1. fig. 9)** (1574, 560,83 m)

Tombe bâtie. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Perturbée par une tranchée moderne.

- **Sépulture 76 (annexe 1. fig. 9)** (1577, 560,83 m)

Tombe bâtie. Squelette d'adulte, tête à l'ouest.

Fiole en plomb à hauteur du thorax ou de l'abdomen.

S'appuie contre la sépulture 75. Perturbée par une tranchée moderne.

- **Sépulture 77 (annexe 1. fig. 9)** (1579, 560,78 m)

Tombe bâtie. Cercueil ou linceul. Squelette d'adulte, tête à l'ouest.

Recoupée par la sépulture 74. Perturbée par une tranchée moderne.

- **Sépulture 78 (annexe 1. fig. 9)** (1581, 561,29 m)

Fosse. Cercueil ou linceul ? Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Fortement perturbée.

- **Sépulture 79 (1583, 561,45 m)**

Fosse. Squelette d'adulte.

Sépulture détruite.

- **Sépulture 80 (annexe 1. fig. 10)** (1586, 561,25 m)

Fosse. Cercueil chevillé avec linceul. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 45 et membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb sur le bassin du défunt.

- **Sépulture 81 (annexe 1. fig. 10)** (1588, 561,33 m)

Fosse. Cercueil chevillé avec linceul ou vêtement. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 33 et membres inférieurs en position 22.

Os surnuméraires.

Recoupe la sépulture 89.

- **Sépulture 82** (1590, 560,81 m)

Seul un crâne a été observé ; aucun creusement de tombe ou aménagement n'ont été identifiés.

Tombe recoupée par l'installation de la sépulture 43 ou os surnuméraire présent dans le comblement de cette dernière.

- **Sépulture 83** (1593, 560,91 m)

Fosse. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 44C et membres inférieurs en position 22.

Une brique en terre cuite est placée sur le thorax du défunt : l'hypothèse d'un marquage au sol de la tombe peut être envisagée.

Fiole en plomb près du crâne et autre fiole en plomb posée vraisemblablement sur l'abdomen.

Au-dessus de la tombe bâtie 96.

- **Sépulture 84 (annexe 1. fig. 11)** (1595, 560,96 m)

Fosse. Cercueil cloué. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 65 et membres inférieurs en position 22.

- **Sépulture 85 (annexe 1. fig. 11)** (1597, 561,25 m)

Fosse. Cercueil chevillé. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 54 et membres inférieurs en position 22.

- **Sépulture 86 (annexe 1. fig. 11)** (1599, 561,28 m)

Fosse. Cercueil chevillé. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

- **Sépulture 87 (annexe 1. fig. 11)** (1602, 561,37 m)

Fosse. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Recoupe la sépulture 70.

- **Sépulture 88 (annexe 1. fig. 12)** (1604, 561,31 m)

Fosse. Cercueil ou linceul. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

- **Sépulture 89 (annexe 1. fig. 10)** (1606, 561,40 m)

Fosse. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 2-.

Recoupée par la sépulture 81.

- **Sépulture 90** (1608)

Possible tombe bâtie.

- **Sépulture 91 (annexe 1. fig. 12)** (1610, 560,90 m)

Fosse. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb, probablement sur l'abdomen.

Recoupée par la tranchée moderne.

- **Sépulture 92 (annexe 1. fig. 12)** (1612, 560,75 m)

Tombe bâtie. Coussin funéraire. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 5- et membres inférieurs en position -2.

Fiole en plomb sur l'abdomen.

Vient s'appuyer contre la sépulture 76. Perturbée par une tranchée moderne.

- **Sépulture 93 (annexe 1. fig. 10 et 12)** (1615, 560,84 m)

Fosse. Cercueil ou linceul. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 55 et membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb sur les mains qui reposent sur le thorax.

- **Sépulture 94 (annexe 1. fig. 12)** (1617, 560,72 m)

Fosse. Cercueil peut-être cloué. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position -2.

Fiole en plomb sur l'hémi-thorax droit.

Recoupée par le creusement 1585.

- **Sépulture 95 (annexe 1. fig. 13)** (1619, 561,31 m)

Fosse. Coussin funéraire. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 44 et membres inférieurs en position 22.

De nombreux os surnuméraires appartenant à au moins deux défunts différents.

Perturbée.

- **Sépulture 96 (annexe 1. fig. 13)** (1621, 560,68 m)

Tombe bâtie. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 4- et membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb sur le thorax.

Sous la sépulture 83.

- **Sépulture 97 (annexe 1. fig. 13)** (1623, 560,66 m)

Fosse quadrangulaire ? Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position -5 et membres inférieurs en position 2-.

Fiole en plomb au niveau du tiers inférieur de l'hémi-thorax droit.

- *Sépulture 98 (annexe 1. fig. 14) (1625, 561,17 m)*

Fosse. Cercueil ou linceul. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 54 et membres inférieurs en position 22.

- *Sépulture 99 (annexe 1. fig. 14) (1627, 560,63 m)*

Tombe bâtie. Cercueil ou linceul. Coussin funéraire ? Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb au niveau de l'hémi-thorax gauche.

- *Sépulture 100 (annexe 1. fig. 14) (1629, 560,69 m)*

Tombe bâtie. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb au niveau de l'hémi-thorax gauche.

- *Sépulture 101 (annexe 1. fig. 14) (1631, 560,47 m)*

Tombe bâtie. Cercueil avec coussin funéraire ? Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 45 et membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb sur le bord droit de l'abdomen.

Recoupée par la sépulture 91.

- *Sépulture 102 (annexe 1. fig. 15) (1633, 560,61 m)*

Fosse. Cercueil ou linceul. Coussin funéraire ? Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb au niveau de l'abdomen.

Postérieure à la sépulture 91.

- *Sépulture 103 (annexe 1. fig. 15) (1635, 560,59 m)*

Fosse. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb au niveau de l'abdomen.

Postérieure à la sépulture 93.

- *Sépulture 104 (annexe 1. fig. 15) (1637, 560,61 m)*

Fosse. Cercueil chevillé. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 5- et membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb au niveau de l'abdomen.

- *Sépulture 105 (annexe 1. fig. 15) (1639, 560,49 m)*

Tombe bâtie. Cercueil cloué avec linceul ? Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb au niveau de l'hémi-thorax droit et tessons de céramique.

Perturbée par l'installation de la sépulture 91.

- *Sépulture 106 (annexe 1. fig. 16) (1644, 561 m)*

Tombe bâtie. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Fiole en plomb au niveau de l'hémi-thorax gauche.

Humérus surnuméraire.

S'appuie ou recoupe une ancienne tombe bâtie installée au sud.

4. Synthèse chiffrée

Synthèse chiffrée pour la période antérieure de la reconstruction du XVIII^e siècle

Nombre de sépulture :

- nef : 9 dont 5 avec os secondaires ;
- cloître : 30 dont 17 avec os secondaires ;
- chevet : 63 dont 6 avec os secondaires.

Niveaux NGF des fonds de sépulture :

- nef : entre 562,13 et 562,68 m (écart maximum de 0,55 m) ;
- cloître : entre 561,40 et 562,48 m (écart maximum de 1,08 m) ;

- chevet : entre 560,14 et 561,78 m (écart maximum de 1,64 m).

Type de sépulture :

- tombe construite ou sarcophage : 2 nef ; 2 cloître ; 27 chevet = 31 ;

- fosse avec ou sans cercueil : 7 nef ; 25 cloître ; 35 chevet = 67.

Orientation du squelette :

- ouest-est : 5 nef ; 12 cloître ; 56 chevet = 73 ;

- est-ouest : 1 nef ; 12 cloître ; 1 chevet = 15.

Synthèse chiffrée pour la période de la reconstruction du XVIII^e siècle

Nombre de sépulture : 5 dont 0 avec os secondaires.

Niveaux NGF des fonds de sépulture : entre 562,63 et 563,24 m (écart maximum de 0,61 m).

Type de sépulture :

- tombe construite ou sarcophage : 0 ;

- fosse avec ou sans cercueil : 5.

Orientation du squelette :

- sud-nord : 5 ;

- nord-sud : 0.

5. Inventaire des sépultures mentionnées dans les textes

Il s'agit essentiellement de Pardoux de la Garde et de la *Gallia Christiana*. Les numéros entre parenthèses renvoient à la **figure 84**. Nous avons également tenté une première confrontation avec les données de terrain (en NB)

Le fondateur, les pionniers et d'autres : la chapelle Saint-Etienne (11)

- Enterré à Muret, le corps d'Etienne est transporté à Grandmont, dans l'oratoire au-dessous des marches de l'autel³⁵⁰. Le prieur Étienne de Liciac (1139-1163) fait apporter le coffre en bois où il repose pour le transférer dans un sarcophage de pierre : de nombreux miracles se produisent sur le tombeau³⁵¹. Lors de la cérémonie de canonisation de 1189, une procession porte le corps d'Etienne du cloître vers l'église et le pose sur l'autel de la Vierge³⁵².

³⁵⁰ *Vita Stephani*, ch. 41, p. 129. AD Haute-Vienne, I H 72. Ch. Frémont, *La vie, la mort et les miracles de saint Estienne, confesseur, fondateur de l'Ordre de Grandmont*, 1657, p. 291-292.

³⁵¹ *Vita Ampliata*, ch. 62, p. 150, l. 417-422. Des reliques circulent déjà : un prêtre d'Auginiac (cant. Nontron, Dordogne) dispose d'une dent d'Etienne, miracle, *De Revelatione*, ch. 32, p. 307, l. 14. Bnf latin 17670, f° 29v°.

³⁵² *Vita Ampliata*, ch. 66, p. 153. Bnf latin 17670, f° 42 en 1166 (Pardoux place aussi cette *révélation* pendant la messe de canonisation). AD Haute-Vienne, I Sem 10, f° 33 : église consacrée le 4 septembre 1166 au chapitre général. AD Haute-Vienne, I Sem 82, f° 104r°. En 1140-1155, le corps est dans le cloître. J. Lévesque, *Annales Ordinis*

- Son ami, Hugues Lacerta³⁵³, et les premiers prieurs.
- Henri II Plantagenêt avait choisi d'être inhumé auprès du fondateur, devant la porte du chapitre, premier pas vers un sanctuaire dynastique³⁵⁴.
- Etienne de Liciac, prieur (mort en 1163 ou 1161).
- Guillaume de Treignac, prieur (mort en 1189 ou 1187)³⁵⁵.
- Guy Archer, prieur, (mort après 1269)³⁵⁶.
- Foucher Grimoard, prieur (mort en 1281)³⁵⁷.

NB. L'ensemble de l'intérieur de la chapelle a été détruite par la construction du XVIII^e siècle. En revanche, quatre sépultures ont été trouvées à l'entrée juste sous le chaînage : deux dans des fosses à cercueil (S.13 et S.14), dont l'une (S.14) est recoupée par le mur sud de la chapelle ; deux tombes construites (S.12 et S.19), dont l'une portait des attaches pouvant être liées à une plaque émaillée (S.19).

Dans l'église

- L'évêque de Cahors Gérard (5) (mort à Grandmont en 1209), inhumé au milieu de l'église, dans le chœur régulier.
- L'archevêque Aymeric Guérot (6) (mort en 1257), au milieu du chœur, un peu en avant du précédent, en direction du grand autel.
- Jean Chabrit (14), abbé (mort en 1355), au milieu du chœur³⁵⁸.
- Gérard Hector (15) est enterré devant le maître autel.
- Guillaume (1), vicomte de Rochechouart, et Marguerite, sa femme, sont enterrés devant l'autel de saint Martial (début XIV^e siècle)³⁵⁹.
- Pierre (de Limoges) Albert (7), second abbé dudit monastère (mort en 1139), dans le chœur, du côté sud du grand autel, sous l'épître³⁶⁰.
- Lancelot de Bourneil (8), chevalier, dans le chœur, un peu plus haut que le précédent³⁶¹.
- Mercure de Neufville (9) un enfant inhumé à côté du précédent³⁶².

Grandimontis, Troyes, 1662. p. 106. J.-R. Gaborit, *L'Architecture de l'ordre de Grandmont*, thèse de l'Ecole des Chartes, 1963, t. 2, p. 373.

³⁵³ AD Haute-Vienne, I SEM 10, f° 81.

³⁵⁴ *Gesta Regis Henrici secundi, Rolls Series*. 49, ed. William Stubbs, Londres 1867, vol. I, p. 7 ; p. 196. Malade, le roi choisit, contre l'avis de ses conseillers, ce lieu indigne de lui mais proche de Saint-Léonard. A sa guérison, il va en pèlerinage à Rocamadour. Mais Etienne ne repose plus dans le cloître après la translation et le roi mort à Chinon est inhumé à Fontevraud.

³⁵⁵ Son cercueil de plomb fut découvert lors de la construction des fondations de la cuisine du nouveau bâtiment, en 1738.

³⁵⁶ A. Lecler, « Histoire de l'abbaye de Grandmont », *BSAHL*, 1907-1911, p. 467.

³⁵⁷ A. Lecler, *ibid.*, p. 464.

³⁵⁸ A. lecler, *ibid.*, p. 29.

³⁵⁹ AD Haute-Vienne, Pardoux, I Sem 81, f° 127.

³⁶⁰ AD Haute-Vienne, Pardoux, I Sem 81, f° 132v°.

³⁶¹ AD Haute-Vienne, Pardoux, I Sem 81, f° 132v°.

- Daulphine de Neufville (10), abbesse de La Trinité de Poitiers, plus haut que le précédent³⁶³.
- Frère Germain d'Innocent, dans le chœur³⁶⁴.
- Guillaume 1^{er} Pellicier (2), premier abbé (mort en 1336), dans l'entrée du chœur de l'église.
- Pierre Redondeau (2), abbé (mort en 1437), dans le sépulcre du premier abbé Guillaume 1^{er}.
- Pierre I Aubert (16), abbé (mort en 1347) au milieu du chœur dans une tombe de pierre.
- Guillaume de Fumel (3), abbé (mort en 1471), devant la porte du chœur de l'église, sous l'image du Crucifix³⁶⁵.
- Jacques Gaultier (4), barbier de l'abbé Guillaume Fumel³⁶⁶, en vis-à-vis de lui, à la grande porte qui mène au cloître et près du bénitier.
- François de Tautal (17), mort en 1635, dans le chœur des clercs³⁶⁷.
- Antoine de Chavaroche (5) (mort en 1677) est dans le tombeau de l'évêque Gérard.
- Sous le pupitre de l'épître, « dans » le tombeau de l'abbé Pierre Aubert reposent (16) François de Neufville II, abbé (mort en 1596), Rigaud de Lavaur, abbé (mort en 1631) et Georges Barny, abbé (mort en 1654).
- Alexandre Frémont de Tours (21), abbé (mort en 1687), sous le crucifix de l'église.
- Vincent Barny, juge châtelain de l'abbaye, dans le tombeau de son père, Léonard Barny (1683)³⁶⁸.

NB. Si le sol du chœur a été entièrement détruit par la construction du XVIII^e siècle, plusieurs sépultures ont été retrouvées au centre de la nef : quatre fosses à cercueil (S.15, 24, 25 et 30), dont une avec une réduction de corps (S.15) ; une tombe construite (S.2), avec des objets déposés pouvant faire référence à un évêque (est-ce celui de Cahors ?) et un sarcophage (S.7) ayant servi à accueillir les ossements retrouvés lors de la dernière démolition de l'abbaye (est-ce le tombeau de l'archevêque de Lyon ?). Au droit de la porte de communication avec la galerie nord du cloître, une fosse contenait deux individus (S.34 et 65), accostée d'une autre avec un seul individu (S.51)³⁶⁹. La présence d'une bulle ponticale nous a permis d'émettre l'hypothèse que l'individu de la sépulture 65 pouvait être l'abbé Pierre Redondeau ; dans ce cas, celui de la sépulture 34 serait l'abbé Guillaume 1^{er} Pellicier, inhumé « dans l'entrée du chœur de l'église » nous disent les textes. Jacques Gaultier, barbier de l'abbé Guillaume Fumel, inhumé « à la grande porte qui mène au cloître et près du bénitier » pourrait être un bon candidat pour la sépulture 51.

³⁶² AD Haute-Vienne, Pardoux, I Sem 81, f° 132v°.

³⁶³ AD Haute-Vienne, Pardoux, I Sem 81, f° 132v°.

³⁶⁴ AD Haute-Vienne, Pardoux, I Sem 81, f° 132v°.

³⁶⁵ AD Haute-Vienne, Pardoux, I Sem 81, f° 128v°.

³⁶⁶ AD Haute-Vienne, Pardoux, I Sem 81, f° 128v°.

³⁶⁷ A. Lecler, « Histoire de l'abbaye de Grandmont », *BSAHL*, 1907-1911, p. 90.

³⁶⁸ B. Thomas, « Sépultures des Barny dans l'abbaye de Grandmont au XVII^e siècle », *Les cahiers grandmontains*, n° 50, août 2014, p. 26.

³⁶⁹ Cette sépulture contenait, à l'emplacement du crâne, quelques cheveux pris dans une probable parure en alliage cuivreux (OI 172).

Signalons enfin la correspondance entre la seule mention textuelle d'enfant inhumé dans l'abbaye (Mercur de Neufville, n° 9) et la sépulture 30, seule inhumation d'immature retrouvée à ce jour sur le site.

Dans le cloître

- Guillaume de Prémaurel (18), prieur (mort en 1312) est enterré, devant l'autel de la Vierge³⁷⁰.
- Jean Barny (18), seigneur en partie de Royeras et de Clou, marchand, en 1633³⁷¹.
- En 1211, Robert de Sarran (19), abbé de Saint-Pons de Thomières, est enterré, au chapitre, à l'extrémité du cloître, devant la porte de la chapelle Saint-Étienne ou, dans une autre version, dans le mur de l'église sous une tombe de pierre³⁷².

NB. Nous avons mentionné, plus haut, une série de tombes à l'entrée de la chapelle Saint-Etienne.

Etant donné le rang de l'abbé de Saint-Pons, nous serions assez d'avis de lui attribuer la « tombe de pierre » décorée certainement d'une plaque émaillée. Une dernière remarque sur le faible nombre de sépultures décrites dans le cloître alors que la galerie nord a fourni à ce jour 24 sépultures.

Dans le cloître neuf

- François-Xavier de la Maison Rouge (20), dernier abbé (mort en 1787)³⁷³.

NB. Cinq sépultures ont été retrouvées dans la galerie adossée à l'ouest du grand bâtiment du XVIII^e siècle. Il serait hasardeux de choisir l'une d'entre elles pour la dernière demeure du dernier abbé.

Dans le cimetière des frères à l'est de l'église (13)³⁷⁴

- Les seigneurs de Razès ont un enfeu au sud contre l'église (Guillaume et Douce de Razès en 1272).
- Les seigneurs de Soumagne.
- Les seigneurs de Montcocu³⁷⁵.

³⁷⁰ J. Nadaud, AD Haute-Vienne, I Sem 10, f° 59.

³⁷¹ B. Thomas, « Sépultures des Barny dans l'abbaye de Grandmont au XVII^e siècle », *Les cahiers grandmontains*, n° 50, août 2014, p. 26.

³⁷² En 1211, AD Haute-Vienne, I sem 82, f° 127r° ; dans le mur de l'église sous une tombe de pierre en 1220, selon AD Haute-Vienne, I Sem 10, f° 50.

³⁷³ « Aujourd'hui, douze avril mil sept cent quatre-vingt-sept, dans le cloître de l'abbaye de Grandmont, a été inhumé par nous, Prieur de ladite abbaye, le corps de Révérendissime Père en Dieu Messire François-Xavier Mondain de La Maison Rouge, abbé général et chef de l'Ordre de Grandmont, conseiller du Roy en ses conseils et son aumônier, décédé en ladite abbaye le onze avril précédent, âgé de quatre-vingt-un ans et un mois. Ont assisté à son inhumation frère Yrier Pichon, syndic de ladite abbaye, Robert Beaubreuil, ancien maître des novices, François la Borlhe, économe, et Pierre Fabre, religieux réformé dudit ordre, lesquels ont signé avec nous. Signé : F. Pichon, F. Beaubreuil, F. La Borlhe, F.P Fabre, F. Muret, prieur. Le certificat ci-dessus, fait par nous, prieur sus nommé, pour être annexé au registre des actes de sépulture des religieux de ladite abbaye, quand cedit registre sera retrouvé ; sinon, pour servir de minute et d'original aux extraits qui seront requis et délivrés. Fait à Grandmont, le douze avril mil sept cent quatre-vingt-sept. F. Muret, Prieur de l'abbaye de Grandmont » (A. Lecler, « Histoire de l'abbaye de Grandmont », *BSAHL*, Tome LX, 1907-1911, p. 424).

³⁷⁴ Dans ce cimetière, Pardoux signale la présence de deux lanternes des morts.

- Les seigneurs de Chauveron.
- Hugues Brun, comte de la Marche, du côté sud³⁷⁶.
- Hélié Foucaud, chevalier³⁷⁷.
- Adémar I de Friac, prieur (mort en 1215), dans une tombe de pierre remarquable.

NB. Aucun élément archéologique ne permet de faire une quelconque identification à ce stade de la l'investigation. Signalons seulement que le chroniqueur Pardoux de la Garde (XVI^e siècle) indique que les nobles avaient coutume d'être enterrés avec des fioles en plomb ou en cuivre. Dieu reconnaîtra les siens, bien avant les archéologues !

*Dans l'Angleterre (12)*³⁷⁸

- Les yeux, la cervelle et les entrailles d'Henri le jeune sont déposées dans le premier cloître³⁷⁹.
- Les fidèles serviteurs des Plantagenêt : Brandin, sénéchal, son fils et peut-être Robert de Turnham, sénéchal, ou Pierre de Mauley son gendre³⁸⁰, et des gouverneurs de Guyenne.

NB. Ce cimetière est actuellement hors de notre périmètre de fouille.

Non localisés

- Pierre II de Saint-Christophe, prieur (mort en 1141).
- Gérard Ithier, prieur (mort en 1197).
- Caturcin, prieur (mort en 1237-38).
- Adémar II de la Vergne, prieur (mort en 1245).
- Adémar de Crépi, abbé (mort en 1378/79).

³⁷⁵ Gérald de Montcocu donne 4 sols de rente pour la lampe ardente de nuit sur les sépultures des seigneurs de Montcocu dans le cimetière (AD Haute-Vienne, I Sem 81, f° 156r°).

³⁷⁶ Bernard Itier. *Chronique*. Texte établi, traduit et commenté par J.-L. Lemaître. Paris, 1998. J. Lévesque, *Annales Ordinis Grandimontis*, Troyes, 1662, p. 202-203. Nadaud, AD Haute-Vienne, I Sem 10, f° 51. *Gallia Christiana nova*, t. II, col. 651. Les textes donnent cette date et parlent de sa tombe dans le cimetière de Grandmont sous son vitrail, en contradiction avec une mort à Damiette.

³⁷⁷ AD Haute-Vienne, I Sem 82.

³⁷⁸ Pardoux de la Garde nous dit que ce cimetière nord est transformé en jardin lorsqu'on implante des contreforts pour renforcer le mur gouttereau nord de l'église.

³⁷⁹ AD Haute-Vienne, I Sem, 10 f° 39. Bnf latin, 13895, Geoffroi de Vigeois, f° 106r°.

³⁸⁰ AD Haute-Vienne, I Sem. 81, f° 128r°. Pardoux confond Gauthier de Lacy et Pierre de Mauley, et atteste la présence de Brandin qui, de son vivant, résidait au Dognon (f° 159v°). Les sceaux des deux seigneurs proches de Jean sans Terre et fondateurs des maisons anglaises pourraient laisser croire à leur inhumation dans ce lieu.

6. Les éléments funéraires

A. Dépôt d'une poterie contenant des charbons de bois : le questionnement reste entier

Une poterie (OI 72) remplie de charbons de bois a été déposée dans une petite fosse circulaire creusée à cet effet dans l'arène, en bordure de la galerie nord du cloître et contre le mur gouttereau sud de l'église, au niveau de la communication ouest entre la nef et la cour de cloître (fig. 85).

Cet emplacement pourrait correspondre à un enfeu ; une dalle funéraire portant l'inscription « 1727 » est placée dans la galerie, juste au-devant.

Ce grand pot a été daté des XIII^e-XIV^e siècles, selon une première estimation de Patrice Conte, responsable de l'étude céramologique, mais qui n'exclut pas une attribution au XII^e siècle.

L'étude anthracologique, menée par Sandrine Paradis-Grenouillet (Evéha), a montré que le pot contenait environ deux litres de charbons sans autre sédiment. L'identification taxonomique a mis en évidence une large présence de fragments de chêne à feuillages caducs (75) et d'aulne (61), avec des fragments de hêtre en moins grand nombre (12).

La datation par radiocarbone donne la fourchette suivante : 1033-1204 (Max. 1033-1190 à 94%), résultat étonnant car nous sommes dans un environnement de sépultures du XVIII^e siècle mais qui pourrait correspondre à la datation haute de la céramique. Serait-ce un dépôt de fondation ? Mais il faut rappeler que le pot ne contient que des charbons de bois, sans aucun ossement.

B. La bulle de la sépulture 65 (fig. 86)

Une bulle en plomb a été trouvée au niveau du haut du thorax du squelette de la sépulture 65. Il s'agit d'une bulle pontificale de Clément VII, pape d'Avignon (1378-1394). Le doute que l'on pouvait avoir sur le nom de Clément VII (repris par un pape romain au XVI^e siècle, 1523-1534) est levé par le dessin de l'une des faces de cette bulle car on sait qu'à partir du pontificat de Sixte IV (1471-1484), les bustes des apôtres Paul et Pierre ont un dessin moins stylisé et plus soigné³⁸¹.

E. Dabrowska a réalisé une première synthèse en 1993 sur ce genre de dépôt, complétée en 2005³⁸². A cette date, elle avait recensé 19 tombes contenant 21 bulles, sur l'échelle européenne. Elle a également fait quelques remarques utiles.

La présence d'une bulle implique nécessairement l'existence d'un acte vraisemblablement adressé au défunt et on admettra qu'elle doit être contemporaine du personnage inhumé. Les bulles connues

³⁸¹ E. Dabrowska-Zamadzka et Fr. Comte, « Un rite funéraire peu connu : le dépôt de bulles pontificales dans les tombes ecclésiastiques (XIV^e-XV^e siècle) », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1993-1995, p. 209-223 et A. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, rééd. Genève, 1975, p. 661-704.

³⁸² E. Dabrowska, « Passeport pour l'Au-Delà. Essai sur la mentalité médiévale », *Le Moyen Age*, t. CXI, 2005/2, p. 313-337.

ont été retrouvées à l'intérieur d'édifices religieux, cathédrales, abbayes, collégiales, dans des endroits privilégiés. Dans la plupart des cas, la bulle a été placée soit sur la poitrine ou l'épaule, soit dans la main droite. Les découvertes réalisées à ce jour semblent indiquer que cette pratique est relativement ciblée dans le temps avec une fourchette allant de 1334 à 1458.

Même si on ne peut pas écarter une volonté d'identification, ce genre de dépôt n'est ni une marque personnelle, ni un signe de pouvoir tel que croix ou anneau, ni un élément de reconnaissance sociale comme l'éperon, ni un objet de la cérémonie funéraire de type vase à encens ou à eau bénite. Sans écarter la possibilité de bulles d'indulgence, E. Dabrowska pense que ces bulles peuvent être considérées comme des bulles de provision, preuves de la fonction du défunt et de sa légitimité (?). Par ailleurs, comme il est peu probable que la bulle en plomb a été déposée seule, détachée du texte, tout semble indiquer que ces personnages désiraient être inhumés non seulement avec les symboles de leur pouvoir mais également avec leur preuve écrite, marque du clientélisme et du centralisme pontifical dans l'attribution des bénéfices ecclésiastiques, au cours de la papauté d'Avignon.

En partant de cette hypothèse, on pourrait penser que l'individu de la sépulture 65 est un abbé de Grandmont. Trois abbés sont susceptibles d'avoir obtenu une bulle de Clément VII (1378-1394) : Aimeric Fabri (1378-1385) mais il fut inhumé au prieuré de Bois d'Allonne ; Ramnulfe Itier (1385-1388) mais il meurt à Avignon où il est enterré... Le dernier pourrait être un candidat crédible. Il s'agit de Pierre Redondeau (1388-1437), « élu », nous dit la *Gallia Christiana*, abbé par Clément VII le 11 mai 1388 sur les conseils du roi de France. Il est inhumé dans le tombeau de Guillaume 1^{er}, à l'entrée du chœur des frères, laquelle peut très bien correspondre à la porte donnant sur le cloître. Un autre candidat est lié aux vicissitudes des conflits d'intérêt. Il s'agit de frère Jean Rallot, proclamé abbé au cours du consistoire du pape Clément et des cardinaux, après la mort de Ramnulfe Itier en 1388. Après quelques différends avec Pierre Redondeau, il cède sa charge à ce dernier. Mais on ne sait pas où il fut inhumé. En tout cas, cet épisode pourrait avoir incité Pierre Redondeau à fournir la preuve de sa nomination pour son passeport pour l'Au-Delà !

C. Les pierres tombales retrouvées dans le remblai de terrassement d'époque moderne (contexte 1512) ***(Bernard Bernaben)***

Lors du déblaiement, à la pelle mécanique, des remblais des XVII^e-XVIII^e siècles situés aux abords du chevet et au-dessus de l'espace cémétériel, trois pierres tombales mélangées aux remblais ont été découvertes (**fig. 87**).

1. Une dalle (cassée en deux) de 1,95 m de longueur, 0,60 m de largeur et 0,19 m d'épaisseur, en granit à très gros grains. L'arête supérieure des deux grands côtés est biseautée sur une largeur de 11 cm.

2. Une dalle de 1,97 m de longueur, 0,54 m de largeur et 0,19 m d'épaisseur, également en granit à gros grains. L'arête supérieure, sur toute la périphérie de la pierre, a été taillée pour former un épais cordon d'environ 7 cm de diamètre.
3. Une dalle (**fig. 88**) présentant une assise débordante de 1,92 m de longueur sur 0,78 m de largeur et une partie supérieure de 1,85 m de longueur sur 0,68 m de largeur, entourée sur toute sa périphérie d'un cordon sculpté de 4 cm de diamètre environ. L'épaisseur totale de cette pierre est de 23 cm. Sa face supérieure présente plusieurs éléments en relief :
- une croix au bout d'une hampe de 1,66 m de longueur, très ornée, fleurdelisée, inscrite dans un quadrilobe d'environ 0,53 m de diamètre ;
 - du côté gauche de la hampe, les attributs du prêtre avec, de haut en bas, une patène, un ciboire et un bréviaire ;
 - du côté droit de cette même hampe, un cartouche de 1,13 m sur 0,17 m qui contient, sur deux lignes lisibles en étant positionné latéralement à la pierre le texte suivant (chacun des mots étant séparés par trois points alignés verticalement) : *HIC IACET RALERDUS (?)³⁸³ DE PULCRA ARBORE³⁸⁴ SACERDOS.*

Cela peut se traduire par « *Ralerdus* de Bel Arbre, prêtre » et aussi par « *Ralerdus*, prêtre de Bel Arbre » !

Le style de l'écriture et les éléments sculptés inclinent à ne pas dater cette pierre tombale antérieurement au XV^e siècle.

D. Présence de charbons de bois dans le cimetière du chevet

En 2016, nous avons constaté que le fond de la tombe 21 était recouvert d'une couche charbonneuse d'environ 2 cm. A ce jour, c'est la seule mais cette configuration rappelle les sépultures sur « lit de charbons » découvertes sur le site de La Courtine à Limoges (XI^e-milieu XII^e siècle) ou de la collégiale Saint-Junien (IX^e-XII^e siècle). Pour ces deux gisements, les auteures ont proposé de voir les vestiges d'un plancher de fond, brûlé. Cette hypothèse permet d'envisager que certains aménagements de Grandmont aient pu avoir un fond, sans qu'il soit possible de l'affirmer. D'une façon générale, en Limousin, ce type de dépôt connaîtrait des exemples entre le X^e et le XIV^e siècle.

La pratique de déposer des charbons auprès des défunts, dans la sépulture ou dans la terre du cimetière, est connue et servirait à indiquer que cet espace ne peut pas être livrée à des usages profanes³⁸⁵.

³⁸³ La première lettre de ce qui doit vraisemblablement être le nom de la personne enterrée est très difficilement déchiffrable.

³⁸⁴ *Pulcra Arbore*, Bel Arbre, renvoie à la celle de l'Espau (sur l'actuelle commune de Belârbre, Indre) fondée avant 1189 et réunie en 1317 à la celle de Puy-Chevrier (*Cahiers Grandmontains* n° 4, notice de M. Fougerat, p. 32).

³⁸⁵ M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005, p. 161.

E. Les fioles en plomb retrouvées dans le cimetière du chevet

La communion des morts est un vieux rite plus ou moins toléré et réservé, semble-t-il, aux prêtres à partir du X^e siècle. E. Dabrowska cite la description des funérailles, en 1290, de Nicolas Gellent, évêque d'Angers, où sont déposés près de son corps un calice et une patène en plomb, avec du pain et du vin. Les premières attestations du dépôt de l'Eucharistie dans une tombe en tant qu'attribut du sacerdoce proviennent des commentaires de Balsamon, rédigés au XII^e siècle, ainsi qu'un texte de 1242 relatif à l'abbaye du Neufmoustier, concernant la translation de Pierre l'Ermite, décédé en 1115. On déposa auprès de son corps un calice rempli de vin, attribut de sa fonction.

Les sites provençaux ont livré de nombreux exemplaires d'ampoules de pèlerinage, dans des contextes de la fin du Moyen Age³⁸⁶. Toutes ont été confectionnées par soudure de deux moitiés moulées séparément. Les lèvres du col ont été pincées afin d'assurer leur fermeture.

Les exemplaires les plus fréquemment retrouvés sont en forme de gourde et présentent deux courtes anses de part et d'autre du goulot. La plupart sont ornés sur, au moins, l'une des faces d'un blason et/ou d'un décor floral ou géométrique. Certaines ampoules ont leur col cassé, probablement pour en récupérer le contenu.

A Grandmont, le chroniqueur monastique Pardoux de la Garde (XVI^e siècle) mentionne des fioles en plomb ou en cuivre placées sur les corps des nobles pour chasser les démons.

35 exemplaires de fiole en plomb ont été retrouvés, exclusivement dans le cimetière oriental. 8 fioles n'étaient pas en place : 3 dans les remblais du second terrassement (époque moderne : 1420, 1512, 1533), 4 dans la terre de cimetière (1422) et 1 avec une réduction de sépulture (S. 59). 27 fioles ont été trouvées en place : 17 dans des tombes bâties³⁸⁷ et 10 dans des fosses à cercueil³⁸⁸. La sépulture 54 (1521) contenait, outre la fiole en plomb, 4 fragments de verre creux pouvant appartenir à une ampoule en verre³⁸⁹ ainsi que quelques artefacts en alliage cuivreux, non identifiés à ce jour (OI 162, 163, 163 et 166).

On les trouve donc aussi bien dans des tombes bâties que dans des sépultures en pleine terre avec cercueil ; elles sont présentes aussi bien dans des tombes situées au plus près de l'église et de sa chapelle que dans celles placées dans la dernière rangée mise au jour vers l'est. Au moins deux sépultures attribuées au second horizon (S. 80 et S. 83) contiennent des fioles. L'usage de déposer des

³⁸⁶ O. Thuaudet, « La pratique du pèlerinage en Provence à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne d'après les enseignes et les ampoules », *Archéologie Médiévale*, t. 47, 2017, p. 89-129.

³⁸⁷ Il s'agit des sépultures 36, 43, 44, 54, 56, 57, 58, 60, 66, 76, 92, 96, 99, 100, 101, 105 et 106.

³⁸⁸ Il s'agit des sépultures 80, 83 (2 exemplaires), 91, 93, 94, 97, 102, 103 et 104.

³⁸⁹ Comme la sépulture 35, fouillée en 2018 ?

fiolles dans les sépultures semble donc être une pratique sur le temps long et non pas en lien avec un événement particulier.

Elles sont placées soit à côté de la tête, soit sur le buste, soit à côté ou sur le bassin (**fig. 89**). L'un des individus inhumés en cercueil avait deux fioles (S. 83). Leur forme varie (**fig. 90**) : nous en ferons une description exhaustive accompagnée d'un essai de typologie lorsqu'elles reviendront de l'analyse.

Il semble que ces « fioles » fassent partie de la gestion du cimetière et que l'on suit de près l'évolution éventuelle de leur dépôt. Ainsi, la sépulture 59 se présente comme une réduction lors de la mise en place de la sépulture 58 : les ossements de l'individu le plus ancien ont été placés aux pieds de l'individu 58 et la fiole remplacée au niveau de sa tête.

L'étude conduite par LandArc a permis d'identifier ces objets comme des ampoules de pèlerinage³⁹⁰. En permettant de renfermer de l'eau bénite ou de l'huile ayant été en contact ou à proximité des reliques, les ampoules apparaissent d'abord sur les lieux religieux orientaux, avant être reprises en Occident où elles vont rapidement connaître une grande popularité parmi les objets de piété diffusés. S'il existe des ampoules en terre cuite et en verre, celles en plomb ou en alliage plomb-étain deviennent fréquentes à partir du XII^e siècle. Le matériau bénéficie, en effet, d'un coût moins élevé et d'une mise en œuvre assez peu contraignante permettant une production à la chaîne et en grande quantité. Il n'est donc pas étonnant qu'avec son importance, l'abbaye de Grandmont en ait livré des exemplaires. Avec 35 ampoules, le site offre même un ensemble plutôt conséquent qu'il est bien souvent peu courant d'observer, surtout en contexte archéologique, d'où son grand intérêt. En outre, il convient de signaler que plusieurs ampoules apparaissent comme étant encore scellées avec la présence de liquide à l'intérieur.

Toutes les ampoules mises au jour présentent un décor. Ce dernier est très sobre puisqu'il se limite à une simple croix grecque. Ces croix se dégagent en faible relief de la surface de la panse. Elles sont, dans la plupart des cas, centrées mais certaines ampoules montrent de légers décalages dans le centrage comme dans l'orientation pas toujours verticale.

Les deux types d'ampoules de l'abbaye de Grandmont correspondent à un modèle simple à forme en bouteille ou en sac (bien que, pour ce type, l'embouchure soit souvent plus large). Cette forme coexiste avec des types à panse rectangulaire qui imitent, eux aussi, les gourdes médiévales. Les collections accessibles ou publiées, qui ont pu être consultées dans le cadre de cette étude, ne livrent pas d'exemplaires similaires.

Cet ensemble d'ampoules très homogène témoigne incontestablement de la popularité de l'abbaye et de la venue des pèlerins en grand nombre. Malgré la modestie apparente des ampoules en tant qu'objet, leur présence illustre la valeur symbolique que les acquéreurs leur accordent puisque

³⁹⁰ Pour l'analyse complète, voir **annexe 3**.

beaucoup d'entre elles ont été mises au jour dans les sépultures fouillées, pour poursuivre leur rôle protecteur même après la mort.

Cette première étude nous conduit à modifier notre vocabulaire d'origine (« fiole ») pour celui adopté par LandArc.

L'article de P. Conte et J. Roger³⁹¹ n'évoque pas de cas d'ampoule en plomb pour le Limousin. Cependant, il est intéressant de noter que la position des ampoules de Grandmont (globalement sur le thorax) ne se retrouve pas dans les positions majoritairement observées pour les dépôts de céramiques dans les tombes limousines. De même, les formes céramiques correspondent en grande partie à de petites bouteilles, rondes ou ovalaires, mais elles ne sont pas exactement comparables aux ampoules grandmontaines. En revanche, les datations des plus récentes tombes avec bouteilles sont cohérentes avec celle de l'inhumation de Grandmont datée par ¹⁴C l'année dernière (XI^e-XII^e siècle).

La sépulture 43, outre l'ampoule sur le thorax, contenait aussi un objet en verre sous la tête, qui pourrait être une lampe, comme celle déposée à côté du corps d'un abbé de Marmoutier mort en 1389³⁹². L'étude réalisée par LandArc montre en fait qu'il ne s'agit pas d'une « ampoule » mais d'un encrier³⁹³. Ce genre de petit récipient en verre est fait dans un matériau très étanche qui se prête parfaitement au stockage et à la conservation de l'encre d'écriture. Pour la période médiévale, les découvertes de ce type de contenant sont rares. Ici, la forme de petit cylindre est plus proche de l'encrier illustré sur la scène du scribe au travail du manuscrit de *l'Histoire du Saint Grall* daté du XIV^e siècle³⁹⁴. De plus, une croix en plomb se trouvait sous une pierre placée sous l'encrier, qui ne semble pas avoir porté d'inscription. E. Dabrowska mentionne quelques dizaines de croix, provenant de sépultures du X^e au XIII^e siècle, déposées sur la poitrine du mort et portant la formule de l'absolution, pour mettre en valeur l'acte de confession fait par le défunt. Ces croix prennent la forme de la croix pattée ou grecque, découpée dans des lames de plomb d'épaisseur et de dimensions différentes. Il pourrait s'agir d'une enseigne de pèlerinage.

³⁹¹ P. Conte et J. Roger, « Ecuellen des morts et autres dépôts céramiques en contexte funéraire en Limousin (Moyen Age-XX^e s.), in *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e s.)*, publication du CRAHAM, 2017, p. 163-184.

³⁹² Fr. Comte, « Le luminaire, la lampe et son usage funéraire (XII^e-XV^e siècle) », dans *A travers le verre*, Rouen, 1989-1990, p. 349-350. Par ailleurs, Nicole Raynaud a mis au jour, il y a une trentaine d'années, plus d'une dizaine de fioles à eau bénite en verre, dans des tombes installées à proximité de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, ancienne commune de Bussière-Boffy (actuelle Val d'Issoire, à l'ouest de Blond).

³⁹³ Un second encrier en verre, de forme complète, a été retrouvé isolé dans la sépulture 35.

³⁹⁴ Pour l'analyse complète, voir **annexe 3**.

*F. Autres objets de piété découverts en contexte funéraire*³⁹⁵

Quatre perles de chapelet ont été découvertes : deux en bois reliées par un fil en alliage cuivreux dans le comblement de la sépulture 38 ; deux en jais dans celui de la sépulture 50. Ces exemplaires peuvent être datés des XVII^e-XVIII^e siècles.

Déposée dans la sépulture 43, une croix pattée pectorale était associée à une ampoule de pèlerin datée des XII^e-XIII^e siècles. Les rares exemplaires similaires ont été découverts dans des contextes de la fin du Moyen Age.

Un crucifix en bois a été retrouvé en dépôt dans la sépulture 3. Aucune garniture métallique ne vient garnir le bois. Ce type, de facture simple, est difficile à dater mais peut appartenir à la période moderne.

Un dizainier en plomb, déposé dans la sépulture 29, est fait d'un anneau fermé muni de dix « grains » disposés sur le contour externe. En partie sommitale, on retrouve une petite croix potencée incomplète. Le dizainier est un outil d'aide à la prière et à la méditation, couramment utilisé depuis le XVII^e siècle.

Un médaillon ovale, retrouvé dans le comblement de la sépulture 30, est composé de deux plaques en pâte de verre munies d'un décor gravé et peint, avec la mention « MARIA » ; un reste de papier était enfermé entre les deux plaques. Un objet similaire, interprété comme un médaillon de pèlerin, a été mis au jour à Norwich dans un contexte de la fin XV^e-XVI^e siècle.

Signalons également un fragment de coquille Saint-Jacques en alliage cuivreux dans le comblement de la sépulture 12.

Enfin, dans le comblement de la sépulture 27, il faut évoquer une tôle ornementale pouvant tout à fait appartenir à un placage orné de reliquaire ou châsse, comme on le voit sur la châsse de Saint-Thomas Becket en émail de Limoges ou sur le reliquaire Saint-Saturnin de Toulouse, tous deux datés des XII^e-XIII^e siècles. Deux autres tôles décorées ont été retrouvées dans le comblement de la sépulture 39.

*G. Accessoires vestimentaires découverts en contexte funéraire*³⁹⁶

Il s'agit, tout d'abord, de deux boucles de ceinture ou de lanière en alliage cuivre : une boucle en D dans le comblement de la sépulture 38 (XIII^e-XIV^e siècle) ; une boucle circulaire à double fenêtre dans le comblement de la sépulture 52 (XIV^e-XVII^e siècle).

³⁹⁵ Pour l'analyse complète, voir **annexe 3**.

³⁹⁶ Pour l'analyse complète, voir **annexe 3**.

Un petit ferret de lacet en alliage cuivreux provient du comblement de la sépulture 52. Cet accessoire, qui emprisonnait l'extrémité du lacet servant à maintenir les pièces du costume, est très courant entre le XIII^e et le XVI^e siècle.

Une applique en alliage cuivreux doré provient du comblement de la sépulture 5 ; son décor en creux était serti d'émaux bleus et rouge. Elle est fixée par des rivets à une fine tôle qui vient enfermer un fragment de cuir de lanière ou de ceinture. Cet accessoire se rencontre fréquemment dans des contextes des XIII^e-XV^e siècles.

Une bague en alliage cuivreux, dans le comblement de la sépulture 5, est faite d'un anneau circulaire et ouvert de section semi-circulaire à intérieur plat. On retrouve des exemplaires similaires au château de Rougiers (Var), datés de la fin XIV^e-début XV^e siècle.

H. Une lanterne des morts associée au cimetière du chevet ?

La structure parallélépipédique **USC 1519** (5,20 x 2,45 m) est placée à 6 m du chevet, légèrement désaxée vers le sud par rapport à l'axe de l'église (**fig. 91**). Sa construction puissante, sans réemploi, est parfaitement appareillée et fondée en fonction de la pente assez raide du rebord primitif, comme la semelle débordante du chevet (**USC 1283**). La structure est pleine, avec un blocage résistant de petites et de moyennes pierres (**fig. 92**).

La face sud de la puissante structure construite **USC 1519** a été dégagée jusqu'à sa base, du côté ouest (**fig. 93**), en respectant les paliers de sécurité. Longue de 5,16 m et haute de 4,70 m, elle comporte 14 assises, séparées en deux parties par un léger ressaut (559,32 m).

La partie inférieure³⁹⁷, d'une hauteur de 2,15 m, possède 6 assises. L'assise inférieure, légèrement en débord et non régulière, contribue à la stabilité de l'ensemble construit en fonction de la forte pente du rebord oriental du promontoire, à peine compensée par un aménagement sommaire réalisé avec des blocs prélevés directement sur le rocher. Les cinq autres assises, plus régulières, sont constituées de blocs de taille variée. Deux pierres particulières peuvent être des réemplois : une biseauté dans l'assise inférieure et une avec une encoche dans la troisième assise. La partie supérieure, d'une hauteur de 2,55 m, comporte 8 assises relativement bien réglées. Les modules des blocs restent variés.

De petites pierres et des fragments de TCA assurent le réglage des assises pour les deux parties, ainsi que l'espacement des blocs en certains endroits. La construction semble parfaitement homogène, malgré la présence de quelques blocs affaissés, et rien ne permet d'affirmer qu'il y a eu une quelconque reprise.

La construction est implantée sur le rocher en forte pente à cet endroit, après une purge de la « pelouse » sus-jacente, à travers les remblais de la première terrasse (1431), ce qui a laissé une

³⁹⁷ Un prélèvement de mortier a été réalisé dans la partie inférieure et un autre dans la partie supérieure.

tranchée de fondation (1641) bien visible sur toutes les coupes que nous avons réalisées, avec plus (fig. 94) ou moins (fig. 95) de succès ! On ne sait pas si cette construction est strictement contemporaine de la mise en place du cimetière ou légèrement plus tardive. En effet, la terre de cimetière (1422) est absente aux abords de la construction car elle a été recoupée par la tranchée de récupération (1585) (fig. 96 et 97). Le comblement de cette dernière (1533) contient des blocs effondrés issus du démontage de la superstructure de la construction, du mobilier moderne en faible quantité, des ossements humains et animaux ainsi qu'un double tournoi de Louis XIII (M17, 1620-1630), alors que la tranchée de fondation ne contient aucun mobilier.

La structure a été, au moins en partie, remblayée lors des travaux de terrassement de l'époque moderne (fig. 98).

Deux murets (fig. 99), comportant deux rangées de pierres sur deux assises avec des réemplois, ont été aménagés de part et d'autre et perpendiculairement à la grande structure, certainement pour stabiliser ce second terrassement. Le premier, appareillé du côté ouest (L. 4 m et ép. max. 1,20 m), est accolé au sud-ouest de la grande structure (USC 1540) et le second au nord-est, d'une longueur inconnue et d'une épaisseur de 1 m avec ses deux faces grossièrement appareillées (USC 1541) ; aucun n'est jointoyé avec du mortier. Le muret établi du côté sud de la construction se trouve à l'extrémité nord de la tranchée du XVII^e siècle qui recoupe la terre de cimetière, et dans son emprise probable. L'autre muret se trouvant à l'opposé par rapport à la construction, on peut penser que cette dernière a été en partie conservée pour stabiliser les terres du second terrassement.

La position de cet édifice, son type de construction et son association évidente avec l'espace funéraire font penser à une lanterne des morts. Le chroniqueur monastique Pardoux de la Garde (XVI^e siècle) mentionne l'existence de deux lanternes des morts dans le cimetière.

Au Moyen Age, ces édifices étaient tous au milieu du cimetière et servaient à protéger, dit-on, les morts du diable et les vivants des revenants. On sait toutefois peu de choses sur leur usage médiéval précis³⁹⁸. Le seul témoignage écrit qui évoque une telle structure dans le contexte du XII^e siècle est un passage du *De miraculis* de Pierre le Vénérable :

« Il y a, au centre du cimetière, une construction (*structura*) en pierre, au sommet de laquelle se trouve une place qui peut recevoir une lampe (*lampas*), dont le lumière (*fulgor*) éclaire toutes les nuits ce lieu sacré, en signe de respect (*ob reverentiam*) pour les fidèles qui y reposent. Il y a aussi quelques degrés (*gradus*) par lesquels on accède à une plate-forme (*spatium*) dont l'espace est suffisant pour deux ou trois hommes debout ».

³⁹⁸ C. Treffort, « Les lanternes des morts : une lumière protectrice ? », *Cahiers de recherches médiévales*, 8/2001, p. 143-163.

Archéologiquement, on sait peu de choses sur ces structures verticales, qui se caractérisent souvent par un important emmarchement formant plate-forme (**fig. 100**). La datation reste vague en l'absence de fouille mais la plupart des spécialistes s'accordent pour une fourchette comprise entre le XII^e et le XIII^e siècle.

On trouve ces monuments indistinctement en milieu paroissial, monastique ou canonial. L'absence de caractère systématique montre qu'on est vraisemblablement face à un phénomène de mode, dans une région assez bien circonscrite (entre Poitiers, Saintes et Limoges).

La lanterne des morts installe la lumière dans le cimetière, ce qui peut préfigurer le royaume céleste, et promet béatitude et salut aux défunts qui y reposent comme aux vivants qui y passent. Cette lumière peut ainsi manifester la présence du Christ veillant sur ses fidèles, promesse de vie quand la croix rappelle sa victoire sur la mort. Dans plusieurs passages du Nouveau Testament, la lampe allumée signifie aussi l'attente.

Par ailleurs, la flamme du cierge protège le fidèle et fait fuir les esprits mauvais ; la nuit est le royaume du diable et des démons. A l'époque romane, le cimetière semble devenir un lieu dangereux. Espace des défunts, où les corps se décomposent, il concentre l'angoisse de la mort et celle de l'inconnu. C'est là que se manifestent les revenants et Jean-Claude Schmitt de dire que « le cimetière compte parmi les lieux les plus propices aux apparitions »³⁹⁹.

Enfin, dans la perspective monastique, la lanterne des morts pourrait bien être la lumière matérielle qui protège, corporellement et spirituellement, les « fils de la lumière divine » (les moines) qui reposent au cimetière.

I. Un mobilier céramique peu abondant

36 tessons d'un bol du XVIII^e siècle (**fig. 109, n° 57**) se trouvaient dans le comblement de la tranchée de récupération (1023) du mur de la galerie du bâtiment du XVIII^e siècle. En pâte rouge à émail au manganèse, ce bol est muni de petites anses plaquées sur l'épaulement ; un décor de billettes souligne également cet épaulement. L'hypothèse qu'il s'agisse d'une « écuelle des morts » est proposée. Cette pratique funéraire de dépôt de coupe ou de bol sur la sépulture ou sur le cercueil est caractéristique du Limousin et perdure encore dans certains cimetières. Ce bol pourrait être associé aux sépultures n° 6 ou 8, datées de cette époque par la stratigraphie.

Quinze tessons d'un vase d'autel de la fin du XVII^e siècle (**fig. 108, n° 55**) ont aussi été retrouvés dans le comblement (1150) d'une tranchée (n° 1) liée aux travaux de reconstruction du XVIII^e siècle, mais en dehors de tout contexte funéraire.

³⁹⁹ J.-Cl. Schmitt, *Les revenants. Les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, 1994, p. 209.

La terre de cimetière 1422, qui comportait très peu de mobilier, a cependant livré un possible couvercle d'encensoir (fig. 101).

VIII. Aperçu sur le mobilier⁴⁰⁰

1. Résultats globaux

Nombre de contexte concerné : 244

Céramique⁴⁰¹. 2283

Verre. 772

Métal. 2026

TCA. 912

Faune. 3578

Enduits. Oui pour 40 contextes

Objets isolés. 253

2. Tendances générales pour tous les contextes

Céramique. Surtout d'époque moderne (et plus particulièrement XVII^e-XVIII^e siècle) dans la grande majorité des cas : grès modéré ; faïence bien présente ; glaçurée en particulier verte bien présente ; commune à pâtes claire et grise dominante. D'après Brigitte Véquaud (Inrap), la céramique du site est composée surtout de productions locales pour la vaisselle, avec quelques importations pour les pièces plus spécifiques. On peut parler de mobilier résiduel pour les tessons plus anciens.

Verre. Verre creux dominant mais forte présence de vitrail.

Métal. Grosse majorité de clous. De nombreux plombs de vitrail. Quelques scories.

TCA. Difficile parfois de distinguer briques, tuiles et carreaux ; la présence d'autres modes de couverture que les tuiles semble anecdotique (plomb ou ardoise).

Faune. Plutôt de petites dimensions.

Enduits. Surtout enduit blanc ou gris avec parfois traces de peinture rouge, fragments de petite taille.

Nous avons distingué six catégories de contextes de découverte.

1. Les plus anciens contextes médiévaux qui peuvent correspondre à l'implantation antérieure à celle marquée par les structures retrouvées en fouille.

⁴⁰⁰ Voir inventaire sur la clef USB.

⁴⁰¹ En nombre de restes (NR).

2. Le fonctionnement de l'abbaye « médiévale » avec les différentes reprises, notamment modernes.
3. Les sépultures, toutes périodes confondues, qui représentent autant d'ensembles clos.
4. Les travaux du XVIII^e siècle et le fonctionnement de la nouvelle abbaye.
5. La démolition de l'abbaye du XVIII^e siècle.
6. La périphérie de l'enclos monastique.

NB. Les contextes de nettoyage n'ont pas été comptabilisés.

3. Tendance pour chaque catégorie de contexte

A. Catégorie 1. Les plus anciens contextes médiévaux

Nombre de contexte concerné : 13 (5,3%) mais essentiel dans 1363.

Céramique. 100 (4,3%)

Verre. 31 (4%)

Métal. 234 (11,5%)

TCA. 41 (4,5%)

Faune. 49 (1,4%)

Enduits. Oui pour 2 contextes

Objets isolés. 14

B. Catégorie 2. Le fonctionnement de l'abbaye « médiévale »

Nombre de contexte concerné : 69 (28,3%). Contextes bien représentés : 1123, 1142, 1241, 1279, 1352, 1361, 1420, 1422, 1467, 1512, 1518, 1532 et 1533.

Céramique. 1364 (59,7%)

Verre. 421 (54,5%)

Métal. 944 (46,6%)

TCA. 216 (23,7%)

Faune. 2698 (75,4%)

Enduits. Oui pour 20 contextes

Objets isolés. 94

C. Catégorie 3. Les sépultures

Nombre de contexte concerné : 89 (36,5%).

Céramique. 43 (1,9%)

Verre. 110 (14,2%)

Métal. 369 (18,2%). En général des clous de cercueil.

TCA. 60 (6,5%)

Faune. 30 (0,8%)

Enduits. Oui pour 6 contextes

Objets isolés. 107

D. Catégorie 4. Les travaux du XVIII^e siècle et le fonctionnement de la nouvelle abbaye

Nombre de contexte concerné : 42 (17,2%). Contextes bien représentés : 1132, 1384 et 1424 pour céramique et faune ; 1148 pour enduits.

Céramique. 480 (21%)

Verre. 140 (18,1%)

Métal. 292 (14,4%)

TCA. 481 (52,7%)

Faune. 831 (23,2%)

Enduits. Oui pour 8 contextes

Objets isolés. 5

E. Catégorie 5. La démolition de l'abbaye du XVIII^e siècle

Nombre de contexte concerné : 13 (5,3%). Contextes bien représentés : 1423 et 1498.

Céramique. 231 (10,1%)

Verre. 71 (9,2%)

Métal. 118 (5,8%)

TCA. 106 (11,6%)

Faune. 223 (6,2%)

Enduits. Oui pour 3 contextes

Objets isolés. 2

F. Catégorie 6. La périphérie de l'enclos monastique

Nombre de contexte concerné : 13 (5,3%).

Céramique. 63 (2,8%)

Verre. 3 (0,39%)

Métal. 36 (1,8%)

TCA. 9 (1%)

Faune. 46 (1,3%)

Enduits. Non

Objets isolés. 1

Pour la céramique, la grande phase d'occupation de l'abbaye (avant la reconstruction du XVIII^e siècle) représente la part la plus importante du corpus, ce qui est logique. Les contextes les plus prolifiques sont les remblais du second terrassement (XVII^e siècle), la terre de cimetière, les fosses et la couche de nivellement de la cour de cloître. On peut constater la faible représentation de la catégorie 3 (sépultures) qui correspond à l'absence constatée de pots funéraires dans les tombes.

D'une manière générale, le mobilier céramique reste peu abondant sur le site de Grandmont. Il faut dire que les secteurs concernés ne se prêtent guère à la découverte d'objets de la vie quotidienne : église, chapelle, galeries et cour de cloître, zone cémétériale à l'est du chevet... Aucune fosse dépotoir n'a été fouillée à ce jour et la plupart des tessons retrouvés sont en contexte de remblai (comblement, nivellement, destruction).

Si le corpus comporte quelques formes identifiables (lèvres, fonds, anses...), peu de remontages sont possibles et nous n'avons que peu de formes complètes, en dehors d'une poterie en place près d'une porte faisant communiquer la nef de l'église avec la galerie nord du cloître.

La très grande majorité des tessons est d'époque moderne, la céramique médiévale, très minoritaire, semble plutôt tardive (XIV^e-XV^e siècle), sauf peut-être dans le comblement (1363) de la fosse 1362 située sous le dallage de la cour du cloître (XIII^e siècle ?). Même si ce fait permet de s'interroger sur le caractère et l'ampleur des travaux menés à la fin de l'époque moderne, il peut s'expliquer par la nature des contextes fouillés (essentiellement des structures construites et des sépultures) et par le nombre restreint de niveaux de circulation découverts à ce jour. A noter la présence résiduelle de tessons de céramique antérieurs à l'arrivée des frères.

Pour le verre et pour la faune, on constate les mêmes tendances avec une large part pour les phases d'occupation effective du lieu.

Pour le métal, même si on constate la même hiérarchie, les différences sont moins marquées à cause d'une part plus grande de la catégorie 3 (clous de cercueil). A noter une proportion relativement importante pour la catégorie 1, considérée comme la plus ancienne.

Pour les TCA, même si le résultat est biaisé par le type de sélection de ce genre de mobilier, la large domination de la catégorie 4 (travaux du XVIII^e siècle) est certainement liée au fait que les tuiles et les carreaux de l'ancienne abbaye n'ont pas été récupérés lors de la reconstruction du monastère. En revanche, le matériel de sol et de couverture, encore récent, ont dû intéresser les entrepreneurs de démolition de ce nouveau monastère, étant donné la faible proportion de la catégorie 5.

4. Notes sur la céramique du haut Moyen Âge (?) au XVIII^e siècle de l'abbaye de Grandmont (Brigitte Véquaud)⁴⁰²

La fouille programmée (2013-2018) a permis de mettre au jour un lot de 1464 tessons. 110 formes ont été identifiées (NTI)⁴⁰³. La chronologie couvre principalement la période moderne (XVII^e-XVIII^e siècle) mais des indices du haut Moyen Âge et médiévaux ont également été mis au jour. Les occupations des XIII^e-XVI^e siècles ne sont représentées que par quelques individus et de nombreux contextes n'ont pas pu être datés précisément (XV^e-XVII^e siècle, par exemple). Seule la céramique modelée, mise au jour dans la fosse 1416, ne fait pas partie de cette présentation⁴⁰⁴.

La méthodologie appliquée, comme la mise en place d'un tessonnier, est celle employée dans le cadre du PCR de Tours : « la céramique médiévale et moderne de la Loire Moyenne » (Husi 2003)⁴⁰⁵.

Les grandes lignes typo-technologiques du vaisselier seront présentées par période. Des attributions sont encore en cours (faïence et grès) mais le vaisselier permet de caractériser une occupation de qualité⁴⁰⁶.

A. Des indices du VIII^e-IX^e au XII^e siècle (fig. 102)

Les US 1397 et 1088 ont livré du mobilier précoce. La première peut être attribuée au haut Moyen Âge (VIII^e voire IX^e siècle ?) alors que la seconde est plus difficile à dater (carolingienne ou médiévale ?).

Dans l'US 1397⁴⁰⁷, les groupes techniques sont très variés. Ce sont des pâtes fines à semi fines micacées de teinte rose (17e, 17e/17l) ; des pâtes beiges rugueuses micacées (17k) ; des pâtes grossières micacées de teinte brun/rouge (17ag) ; des pâtes rouges rugueuses micacées (17z) ; des pâtes sableuses sur-cuites grises (16c). Les formes concernent des pots à cuire sans anse munis d'une lèvre déjetée à profil anguleux. Une rainure divise la face externe (n° 1 et 2). Une anse est large et épaisse. La faiblesse du lot ne permet pas d'affiner la chronologie.

Dans l'US. 1088⁴⁰⁸, des pâtes rugueuses micacée ou non de couleur orange (3a/17, 3a/16) sont associées à des pâtes claires de textures fines à sableuses fines (17e/17u, 17e rose), à des pâtes rugueuses de teinte rouge (9r) et des pâtes granuleuses micacées de teinte brune (17t). La typologie concerne toujours des pots à cuire sans anse. La lèvre est déjetée courte (n° 3) ou déjetée longue (n° 4).

⁴⁰² Inrap. Membre associé au CESCUM (UMR 7302, Université de Poitiers, CNRS).

⁴⁰³ Le fichier Excel est présenté dans les Annexes, ainsi que la liste des groupes techniques.

⁴⁰⁴ Partie en laboratoire pour analyse des charbons de bois qu'elle contenait.

⁴⁰⁵ Projet Collectif Régional H19 -1996, dirigé par Ph. Husi (Université de Tours, UMR 6575 « Archéologie et territoires »).

⁴⁰⁶ Pour la liste et la description des groupes techniques et pour la répartition phasée par contexte (US), voir **annexe 2**.

⁴⁰⁷ 7 Nombres de Reste (NR), 3 Nombres Typologiques d'Individu (NTI).

Si la typologie inciterait à dater précocement ce contexte, la présence des tessons en pâte orange micacée (3a/17) ne confirme pas cette chronologie. A Limoges, ce type de production provient de contextes datés des XII^e-XIII^e siècles.

Résiduelle dans US. 1363, une lèvre relevée (n° 6), en pâte beige rugueuse micacée (17u), est ornée d'un décor à la molette (losange et triangle). Le répertoire typologique et décoratif se rapproche du vaisselier de Limoges pour la fin IX^e-début X^e siècle.

Une lèvre en bandeau d'un pot à cuire (n° 5) en pâte rouge sonnante (9r) peut être attribuée à la période des XI^e-XII^e siècles (XII^e siècle ?). Elle est résiduelle dans l'US. 1244.

B. Quelques tessons des XIII^e-XV^e siècles⁴⁰⁹ (fig. 102)

De nombreux tessons sont résiduels comme des fragments de pichet⁴¹⁰ en pâte fine à glaçure verte mouchetée (2c mouch). Ce sont très vraisemblablement des productions saintongeaises du type de La Chapelle-des-Pots (Charente-Maritime). Ils datent du XIII^e siècle. Des tessons en pâte fine à glaçure incolore sur décor vert et brun (n° 9, 2i) et une lèvre de tasse (n° 12) en pâte fine claire à glaçure verte (2f) peuvent également être attribués aux productions saintongeaises. Ils datent de la seconde voire du dernier quart du XIV^e-début du XV^e siècle.

Les productions locales sont représentées par des fragments de pichet en pâte fine à semi-fine micacée (2c, 2d). La glaçure externe est de couleur jaune/vert à brun/vert. Les lèvres relevées sont à extrémité à méplat (n° 7) ou en quart-de-rond (n° 8). La panse est ornée d'un décor de pomme de pin par une bande applique à décor de molette losangique (n° 10, 11).

Les productions locales de vaisselle de table (pichet) sont associées, dès le XIII^e siècle, à de la vaisselle importée de Saintonge.

C. La céramique des XV^e-XVII^e siècles (fig. 103)

La céramique de cette période est sans doute la moins bien cernée. Les quelques individus sont des pots à cuire sans anse, à lèvre à inflexion externe oblique (n° 16 à 18). Les pâtes sont rugueuses micacées de teinte gris à noir (17h NT, 17h/17ae NT). Ils sont caractéristiques des productions du Limousin du XIV^e au XVII^e voire XVIII^e siècle. Un pot en pâte sur-cuite grossière à glaçure brun/jaune (12b/21) est muni d'une lèvre relevée à gorge interne (n° 14). Une lèvre déjetée courte, en pâte dense rose à glaçure verte (n° 13, 2b), appartient à une bouteille ou à un pichet.

⁴⁰⁸ 7 NR, 2NTI.

⁴⁰⁹ US. 1363 résiduel, US. 1043, US. 1424 résiduel.

⁴¹⁰ Ils ont été mis au jour dans les US. 1299 et 1384.

Trois tessons⁴¹¹ sont des productions de la région de Laval. Ce sont des fragments de pot à beurre en pâte sonnante à sur-cuite de teinte externe rose et interne gris/bleu (10a, 10b dont l'appellation locale est la « rose-bleue »). Ils sont très fréquents à Poitiers au XVI^e siècle et ont déjà été mis au jour à Limoges (Jardin d'Orsay, par exemple, Maniquet 2018a).

Aucun grès normand n'a été mis au jour sur ce site.

D. Le vaisselier des XVII^e-XVIII^e siècles (fig. 104 à 110)

C'est sans conteste le vaisselier le plus riche puisqu'il compte 1306 NR et 94 NTI. Les faïences semblent faire leur apparition dans les contextes de la fin du XVII^e siècle (à vérifier avec le diagramme stratigraphique). A noter la présence de fragments de tuyaux de pipe en terre fine blanche (US. 1347, 1361, 1424, n° 75).

Les groupes techniques les plus importants sont des pâtes beiges très micacées couvertes d'une glaçure verte (7q) ; des pâtes blanches micacées semi-fines à glaçure verte (7c) ; des pâtes grises à noires rugueuses à granuleuses micacées (17h, 17ae, 17m). Ils sont associés à des groupes techniques très variés : des pâtes claires micacées (17u) ; des pâtes sableuses sur-cuites à glaçure brune (16c gl., 12b/19) ; des pâtes fines à semi fines à glaçure verte (2a, 2b) ; des pâtes micacées granuleuses à glaçure jaune (7g) ; des pâtes grossières micacées à glaçure vert/jaune (11s) ; des pâtes beiges semi fines à glaçure incolore sur décor vert et brun (12i). Les faïences sont en pâte beige ou rose (12a). L'émail est blanc et peut être couvert d'un décor peint bleu, bleu et jaune ou bleu et brun. Un grès brun (19c) peut être une production normande (grès du Domfrontais, à vérifier). Un grès gris clair est couvert d'une épaisse glaçure vert clair à vert kaki (21l gl). La provenance n'a pas encore été identifiée. Il en est de même pour un grès gris clair à couverte incolore et décor bleu (21egl, n°75).

En ce qui concerne la typologie, les pots sont, en majorité, des récipients à panse globulaire et à lèvre déjetée et oblique. Ils peuvent être modelés (technique du colombine-tourné) ou tournés, et sont parfois munis d'une anse (n° 23, 24, 27, 29, 30, 34, 38, 45, 50). Les pots tournés à panse globulaire présentent des lèvres déjetées épaisses (n° 20, 28, 32, 46, 52). Des pots correspondent à des formes isolées comme la lèvre déjetée souple (n° 33) ; la lèvre rentrante (n° 35) ; la lèvre longue déjetée (n° 40). Le récipient à lèvre déjetée et à panse cannelée (n° 43) peut se rapprocher du seau à eau bénite mis au jour sur le site de l'Evêché à Limoges (Véquaud 2017). Des lèvres formant bandeau appartiennent à des pichets (n° 44, 48). Des fragments de cruche à anse de panier sont à signaler.

⁴¹¹ Dans les US. 1363, 1467, 1485.

Les pots en grès sont de deux types : un pot de grande taille à lèvre en amande est orné de cordons digités (n° 36) et un petit récipient est doté d'une lèvre triangulaire (n° 37). Une lèvre droite soulignée d'une collerette appartient à un pot de forme cylindrique. La pâte est sur-cuite (12b/19)⁴¹². Nous n'avons pas trouvé de comparaison pour cette forme

Les formes ouvertes : ce sont de grandes jattes modelées, à lèvre débordante à profil en quart-de-rond ou en amande (n° 25, 26, 47). La panse est tronconique souple et le fond est vraisemblablement lenticulaire. Un plat glaçuré (7q) possède une lèvre munie d'une gorge externe (n° 19). Un décor digité orne la panse. Un plat/coupe à panse tronconique est muni d'une lèvre à inflexion externe. Une jatte dispose d'une lèvre à ressaut pour recevoir un couvercle (n° 39). Une petite coupelle percée est atypique et non identifiée (n° 22, filtre, passoire ?).

De nombreux fragments ont été identifiés comme des réchauds. Les lèvres sont déjetées (n° 42) et les bases sont découpées. Au moins deux bases découpées présentent une large coupelle externe (n° 31). Cette forme est atypique.

Nous proposons ici un inventaire photographique complet des faïences à décor peint (n° 58 à 74). L'identification des faïences et leur provenance n'ont pas encore été réalisées. L'oiseau associé aux végétaux (n° 63) est remarquable.

La typologie concerne une majorité d'assiettes en faïence blanche à décor bleu ou bleu et violet. Un décor ondé est encadré de deux traits et remplis de points (n° 54, 67). Un décor schématise des végétaux (n° 56). Plusieurs fragments d'albarelle ou pot à pharmacie, de divers modules, ont été mis au jour (n° 49, 51). La panse peut être ornée. La lèvre d'un petit pot est déjetée (n° 53). Une base de bénitier de chevet (n° 72) a conservé le départ du petit réceptacle à eau bénite. Un vase est sans doute un vase d'autel (n° 55)⁴¹³. La panse est ovoïde et l'épaule est très marquée. Il devait avoir deux larges anses creuses et une base piédouche ? Un médaillon à motif anthropomorphe est moulé sous l'anse.

Des fragments d'une boîte (?) en grès clair (21egl), à motif de médaillon moulé (n° 75), sont également à identifier.

Le cas particulier du bol de l'US. 1023 : ce bol en pâte rouge à émail au manganèse 7c/12a) est muni de petites anses plaquées sur l'épaule (n° 57). Un décor de billettes souligne également cet épaule. L'hypothèse qu'il s'agisse d'une « écuelle des morts » est ici proposée (Conte, Roger 2017). Cette pratique funéraire de dépôt de coupe ou de bol sur la sépulture ou sur le cercueil est caractéristique du Limousin et perdure dans certains cimetières.

⁴¹² US. 1348 et collage avec l'US. 1361.

⁴¹³ Un vase semblable mais peint est identifié comme un vase d'église. Il date de la fin du XVII^e siècle. <https://www.artcurial.com/en/lot-vase-deglise-deux-anses-et-reposant-sur-un-haut-piedouche-en-faience-de-grand-feu-decor-0>

Le vaisselier des XVII^e-XVIII^e siècles associe des productions locales et des céramiques d'importation (les rares grès et les premières faïences). Ce vaisselier concerne aussi bien de la vaisselle culinaire, que de la vaisselle de table et vraisemblablement de la vaisselle liturgique.

Orientation bibliographique

- **Conte, Roger 2017** : CONTE (P.), ROGER (J.), Écuellen des morts et autres dépôts céramiques en contexte funéraire en Limousin (Moyen Âge-XX^e siècle) in BOCQUET-LIÉNARD (A), CHAMPELAIN de SERÉVILLE (C.), DERVIN (S.), HINCKER (V.) dir., *Des pots dans la tombe (IXe-XVIIIe siècle). Regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest*, Publications du CRAHAM, série Antique et Médiévale, Presses Universitaires de Caen, 2017, p. 163-184.
- **Horry 2015** : HORRY (A.), Poteries du quotidien en Rhône-Alpes. XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles. Un panorama des techniques, des formes et des décors, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne (Dara), n° 43, 2015, 450 p.
- **Husi 2003** : HUSI (Ph.) dir., *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11^e-17^e siècle), chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne*, supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, n° 20, FERAC, Tours, 2003.
- **Maniquet 2019** : MANIQUET (Ch.), Limoges (Haute-Vienne), Porte Panet, Rapport de diagnostic, Inrap Grand Sud-Ouest, Limoges, 2019.
- **Maniquet 2018a** : MANIQUET (Ch.), Limoges (Haute-Vienne), Jardin d'Orsay, Rapport de diagnostic, Inrap Grand Sud-Ouest, Limoges, 2018.
- **Maniquet 2018b** : MANIQUET (Ch.), Limoges (Haute-Vienne), Rue et impasse des Clairettes, Rapport de diagnostic, Inrap Grand Sud-Ouest, Limoges, 2018.
- **Nibodeau, Véquaud 2014** : NIBODEAU (J.-P.), VÉQUAUD (B.), Le château Vauclerc : symbole du pouvoir royal à La Rochelle (Charente-Maritime, XII^e-XIV^e siècle) in BOURGEOIS (L.), RÉMY (Chr.) dir.- Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées, Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012, Mémoire XLVII, 2014, p. 491-498.
- **Ravoire, Horry dir. 2016** : RAVOIRE (F.), HORRY (A.) dir., « Faïences et majoliques du XV^e au XVII^e siècle », Table ronde internationale, Sens, CEREP, 7-8 septembre 2010, Editions universitaires de Dijon.
- **Véquaud 2004** : VÉQUAUD (B.), La céramique V^e-XVII^e siècles in MANIQUET (Ch.) dir., Limoges (87) « Musée Municipal de l'Evêché », 2000 ans d'évolution d'un quartier de Limoges situé au pied de la cathédrale, DFS de sauvetage urgent, vol.3 : Mobilier et études annexes, 48-106.
- **Véquaud 2008** : VÉQUAUD (B.), La céramique in MASSAN (P.) dir., Limoges (Haute-Vienne) La Maupas II, Chantier du CNASEA, Rapport Final de fouille, Inrap Grand Sud-Ouest, Limoges, 2008, p. 87-101.
- **Véquaud 2010** : VÉQUAUD (B.), La céramique médiévale in PIRONNET (C.) dir., Limoges (Haute-Vienne) « Musée municipal de l'Evêché » (87), phase 2, RFO de fouilles archéologiques, Limoges, 2010, vol.2 : catalogue du mobilier et études annexes., 49-120.
- **Véquaud 2013** : VÉQUAUD (B.), Limoges : chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la ville in HUSI (Ph.) dir., La céramique du haut Moyen Âge dans le bassin de la Loire moyenne : de la chrono-typologie aux aires culturelles, supplément n°49 à la RACF, p. 191-205.
- **Véquaud 2016** : VÉQUAUD (B.), La céramique moderne et contemporaine et les indices de la ou des faïenceries in CONNET et al., Angoulême, Nouvelle Aquitaine, Charente « Ilots Didelon et Renaudin », Rapport de diagnostic, Inrap Grand-Sud-Ouest, Poitiers, 2016, 89-101.
- **Véquaud 2017** : VÉQUAUD (B.) et coll. MANIQUET (Ch.), VALLET (Ch.), Deux latrines comblées aux XIV^e-XV^e siècles associées aux maisons canoniales du chapitre cathédral de Limoges (Haute-Vienne) : un abondant et luxueux mobilier céramique, entre production locale et importation, TAL 37, 2017, 107-136.

5. Synthèse provisoire sur les monnaies

En sept ans de fouille, seulement 18 monnaies identifiables ont été retrouvées, ce qui est très peu. Chronologiquement, elles se répartissent de la manière suivante :

- XI^e-XII^e siècle : 1
- XII^e-XIII^e siècle : 4
- XIV^e-XV^e siècle : 4
- XVI^e-XVII^e siècle : 9

Si on note une prédominance, normale, pour les monnaies d'époque moderne, il convient de souligner l'équilibre pour les XII^e-XIII^e et les XIV^e-XV^e siècles, la monnaie XI^e-XII^e siècle pouvant très bien s'insérer dans le groupe suivant.

Si, pour la période moderne, l'origine géographique des pièces n'a pas de sens, étant la puissance du monnayage royal, la fin du Moyen Age est marquée par des pièces régionales (Bordeaux, Limoges) avec la présence du monnayage royal d'un « roi de Bourges ». Quant aux pièces de la période précédente, quatre monnaies proviennent de la sphère plantagenêt (Angoulême, Anjou, Marche et Limoges) et une, la plus tardive, de la sphère capétienne.

IX. Le mobilier lapidaire

Le texte, avec ses figures, ayant été transmis dans la journée du 1^{er} janvier 2020, il n'a pas pu être inséré dans ce chapitre, comme pour les rapports précédents.

Il a cependant pu être traité et placé en **annexe 5**, avec les nombreuses figures qu'il a fallu mettre en forme. Nous y reportons le lecteur en lui indiquant que nous avons pu extraire quelques données synthétiques pour le chapitre suivant.

X. Eléments pour un phasage

En préalable, il est important de souligner que ce site se caractérise par une faible épaisseur stratigraphique et par des recoupements limités de structures construites.

1. Les données textuelles les plus fiables

- 1124-1125 : aménagement d'un lieu de vie et d'un oratoire.
- 1160-fin XII^e siècle : chantier en cours.
- 1244 : achèvement d'une série de travaux.
- 1314 : des travaux de couverture en divers lieux du monastère.
- 1335 : mention d'un tremblement de terre.
- 1381-1385 : mention de réparations.
- Avant 1432 : des travaux de fortification.

- Après 1453 : l'abbé Guillaume de Fumel (1437-1471) engage des travaux dans l'église puis fait construire des bâtiments « magnifiques »⁴¹⁴.
- Fin XV^e-début XVI^e siècle : la *Gallia* signale des « enrichissements » et des restaurations de bâtiments.
- Seconde moitié du XVI^e siècle : bon état du monastère selon Pardoux de la Garde.
- 1569 : mention de graves intempéries.
- 1579 : mention d'un tremblement de terre.
- 1635-1643 : reconstruction du dortoir et renforcement de la structure de l'église.
- Avant 1689 : travaux sur les parties supérieures de l'église.
- Peu avant 1702 : réfection du pavement de l'église et nouvelle couverture.
- 1730 : état des bâtiments jugé catastrophique et tentatives de réparation.
- 1732 : diagnostic et devis de reconstruction réalisés par l'ingénieur du roi Naurissart.
- A partir de 1733 : mention de tailleurs de pierre.
- A partir de 1738 : mention d'architectes.
- A partir de 1787 : première démolition des bâtiments de l'abbaye.
- A partir de 1817 : seconde démolition des bâtiments de l'abbaye.

2. Les données fournies par le mobilier

Dans le domaine du mobilier céramique, le fait nouveau et important est la découverte de tessons antérieurs à l'arrivée des frères sur le site de Grandmont, même si leur nombre n'est pas élevé (11). Ils sont tous piégés dans les deux fosses présentes sous la cour de cloître. Pour la fosse ouest (1362, comblement 1363), les 4 tessons sont résiduels parmi 160 tessons postérieurs mais pour le comblement inférieur (1397) de la fosse est (1396), les 7 tessons sont les seuls artefacts en céramique du contexte, ce qui pourrait valider l'hypothèse d'une structure excavée elle-même antérieure.

Peu d'éléments relatifs au monastère des XII^e-XV^e siècles nous sont parvenus : 9 tessons pour les XII^e-XIII^e siècles, 1 pour les XIII^e-XIV^e siècles, 10 pour les XIV^e-XV^e siècles et 7 tessons pour le XV^e siècle. C'est très peu et on doit songer à une reconstruction d'ampleur (fin du Moyen Age-début XVI^e siècle) accompagnée d'une purge des occupations antérieures. D'autant plus que la zone cémétériale à l'est du chevet, dont plusieurs indices témoignent de son ancienneté, contient des tessons nettement postérieurs à la datation établie, en dehors d'un unique fragment du XIII^e siècle : 86 tessons des XV^e-XVII^e siècle et même début XVIII^e siècle pour les terres associées à ce cimetière ! Doit-on considérer que cette présence, somme toute assez importante, est liée au bouleversement créé par la mise en place de la seconde terrasse ou regretter une mauvaise interprétation de ces couches ?

⁴¹⁴ *Gallia Christiana*, t. II, col. 356.

Les céramiques pouvant témoigner de travaux à la fin du Moyen Age restent peu nombreux (21 tessons) et couvrent une large période du XIV^e au XVI^e siècle.

En revanche, la céramique en liaison avec le fonctionnement et les réparations de l'abbaye à l'époque moderne est plus cohérente et plus abondante, ce qui est normal puisque ce sont les contextes et les structures archéologiques qui apparaissent majoritairement. On en retrouve dans les différents endroits fouillés du monastère : intérieur et abord de la nef, chevet, galerie nord et cour du cloître, vestiges de l'aile orientale. Leur répartition chronologique témoigne d'une phase d'activité dense au XVII^e siècle :

- (XIV^e) XV^e-XVII^e siècle : 21 tessons ;
- XVI^e-XVII^e siècle : 14 tessons ;
- XVII^e-(début) XVIII^e siècle : 538 tessons.

Si les céramiques retrouvées dans les comblements de la seconde terrasse tendent à confirmer une datation XVII^e siècle, on doit constater, d'une part, un débordement possible sur le XVIII^e siècle et, d'autre part, l'absence d'une cohérence chronologique en fonction de la stratigraphie, ce qui indique certainement l'ampleur des bouleversements de cette zone.

- XV^e-XVII^e siècle : 4 tessons ;
- XVII^e-début XVIII^e siècle : 106 tessons ;
- XVII^e-XVIII^e siècle : 118 tessons.

Par ailleurs, les quelques tessons (36) retrouvés lors des sondages aux abords des terrasses est et sud tendent à confirmer la datation XVII^e siècle.

Les découvertes de céramiques confirment la validité des contextes archéologiques attribués aux travaux de la seconde moitié du XVIII^e siècle, tant par leur nombre (164 tessons) que par la cohérence chronologique.

Il en est de même pour la démolition de l'abbaye du XVIII^e siècle, avec 257 tessons.

La localisation des découvertes monétaires reste très cohérente avec notre phasage. Outre deux pièces de la fin du Moyen Age, les remblais du second terrassement contenaient sept monnaies de la fin XVI^e-XVII^e siècle. Le premier terrassement et la terre du niveau 1 du cimetière recelaient deux pièces de la période XII^e-première moitié du XIII^e siècle. Les monnaies retrouvées dans la nef reflètent l'évolution de cette partie de l'église : une obole d'Angoulême (fin X^e siècle-vers 1170) dans la terre de nivellement du rocher ; un petit blanc de Charles VII (1423-1426) dans la terre comblant la fosse à sépultures située à l'entrée nord-ouest et qui contenait notamment un individu avec la bulle de Clément VII ; deux pièces de la seconde moitié du XVII^e siècle dans le niveau de préparation du dernier sol construit. Enfin, les deux fosses scellées par le dallage de la cour de cloître contenaient trois monnaies couvrant la période maximale de 1180 à 1422.

3. Les données du mobilier lapidaire

Les données établies en 2018 étaient les suivantes :

- un premier groupe : toute fin du XII^e siècle ;
- un second groupe : 1215-1225 ;
- un troisième groupe : milieu du XIII^e siècle.

Si la découverte d'un modillon (**annexe 5, pl. 7, LAP21 et PR6**) figuratif, qui pourrait appartenir aux deux derniers tiers du XII^e siècle, tend, une nouvelle fois, à atténuer la rigueur supposée de l'architecture du chef d'ordre grandmontain, deux éléments nouveaux ressortent de l'analyse des pièces retrouvées lors de la campagne de 2019.

La description que donne de l'église le frère Pardoux de la Garde invite à placer la construction du nouveau chevet au XIII^e siècle ; l'un des vitraux qu'il décrit a été offert par Hugues, comte de la Marche mort en 1302. Faut-il imaginer que l'église a été intégralement reconstruite au XV^e siècle, comme le suggèrent les textes, et que le vitrail a été alors simplement déplacé depuis une église plus ancienne ? A l'appui de cela, la présence d'un claveau du début du XIII^e siècle dans la canalisation **USC 1450** suggère que le site a connu une vaste reconstruction à la fin de l'époque médiévale. Les lignes du plan restituables à partir du recueil de Pardoux de la Garde pourraient être plus tardives car l'enveloppe de l'édifice, enserré par le cimetière et les bâtiments conventuels, ne pouvait être drastiquement modifiée sous peine d'énormes travaux. Il est plus étonnant, en revanche, que les pierres datables de l'époque flamboyante soient rares sur le site (deux de manière certaine).

Les structures **USC 1331** et **1332**, situées à l'emplacement de la cour du cloître, sont interprétées comme le support d'un quai de chargement lors de la dernière démolition de l'abbaye, soit au début du XIX^e siècle. Mais l'absence de mobilier lapidaire moderne indiquerait que ces puissants murets maçonnés ont été construits tout de suite après le démantèlement de structures uniquement médiévales, c'est-à-dire au plus tard au moment de la construction des bâtiments conventuels du XVIII^e siècle. Les relations stratigraphiques ne vont pas dans le sens de cette nouvelle hypothèse puisque lesdits murs recoupent, d'une manière claire, les remblais recouvrant le dernier état « médiéval » de la cour du cloître. En revanche, la constatation d'Arnaud Ybert pourrait valider l'existence de bâtiments « médiévaux » encore en élévation lors de la reconstruction de la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'entrepreneur Binet, qui a procédé au démantèlement de la dernière abbaye, aurait préféré employer des pierres moins faciles à réutiliser pour mettre en place son quai.

4. Les données archéologiques

A. Structures antérieures à l'implantation du site monastique

- une fosse ovalaire (1115) qui a servi à placer des assises de fondation pour le mur gouttereau nord de la nef (hypothèse cohérente avec la datation par radiocarbone) ;
- une fosse ovalaire 1396 (hypothèse fondée sur la céramique alto-médiévale retrouvée dans le comblement mais qui reste incertaine à cause du caractère résiduel de cette présence) ;
- la rigole 1529 associée à la fosse précédente et, surtout, dans l'alignement de la rigole 1400 ;
- deux fosses se recoupant (1517 recoupée par 1362) (hypothèse cohérente avec la position stratigraphique de ces deux structures ; la plus récente contient quelques tessons résiduels du haut Moyen Age et du X^e siècle) ;
- une fosse quadrangulaire (1312-1502) antérieure au mur-bahut de la galerie nord du cloître et à la structure maçonnée **USC 1501** (hypothèse fondée sur la forme de la structure mais non confirmée).

B. Structures antérieures aux constructions « médiévales » en place

- le niveau 1 du cimetière oriental (hypothèse confirmée par les monnaies et la datation par radiocarbone) ;
- la semelle de fondation débordante du chevet (**USC 1283**) qui ne comporte aucun réemploi (hypothèse solide par la cohérence stratigraphique avec le niveau 1 du cimetière) ;
- la construction **USC 1519** (hypothèse fondée sur l'absence de réemplois et la cohérence stratigraphique avec le niveau 1 du cimetière) ;
- les trois assises inférieures du mur oriental (**USC 1114**) de la chapelle latérale au chevet (hypothèse fondée sur l'observation archéologique de la construction) ;
- l'implantation du mur gouttereau sud de la nef (**USC 1120**) dans deux fosses antérieures et parallèles (dont la fosse 1409 de la sépulture 33), peut-être toutes les deux à sépulture (hypothèse non vérifiable, faute d'éléments de datation) ;
- le décalage de la plus ancienne sépulture de la nef (fosse 1321 de la sépulture 25) par rapport à son axe médian (hypothèse non confirmée par la datation radiocarbone) ;
- une sépulture (S14, 1170) recoupée par le mur sud (**USC 1180**, partie occidentale) de la chapelle latérale au chevet (hypothèse non confirmée par la datation radiocarbone) ;
- les assises inférieures du chaînage **USC 1179** à l'entrée de la chapelle Saint-Etienne (hypothèse fondée sur l'observation archéologique de la construction) ;
- les assises inférieures des murs-bahut nord (**USC 1139**) et est (**USC 1287**) du cloître (hypothèse fondée sur l'observation archéologique de la construction) ;

- certaines sépultures de la galerie nord du cloître (hypothèse fondée sur des datations par radiocarbone, et sur la présence d'une sépulture recoupée par d'autres et décalée par rapport à l'alignement postérieur et au mur bahut nord, sépulture 55) ;
- le contrefort **USC 1482** arasé sous le dallage de la cour de cloître (hypothèse fondée sur des relations stratigraphiques directes) ;
- la structure maçonnée **USC 1525** (hypothèse incertaine car rien n'empêche que ce soit la base du contrefort **USC 1526**) ;
- la structure maçonnée en L (**USC 1501**) sous le dallage de la cour de cloître, accolée aux assises inférieures du mur-bahut nord (hypothèse fondée sur des relations stratigraphiques directes) ;
- les petites fosses polylobées 1483 et 1486, sous le dallage de la cour de cloître (hypothèse fondée sur des relations stratigraphiques directes) ;
- la fosse rectangulaire 1478, sous le dallage de la cour de cloître (hypothèse fondée sur des relations stratigraphiques directes) ;
- la structure appareillée (**USC 1511**) sous le dallage de la cour de cloître (hypothèse fondée sur la stratigraphie mais incertaine à cause de la présence d'un « seul » réemploi) ;
- la canalisation **USC 1337** dans l'aile orientale (hypothèse fondée sur le fait qu'elle ne traverse pas le mur-bahut oriental actuel) ;
- la fondation à ressauts (**USC 1490**) sous les deux sols successifs dans l'aile orientale (hypothèse fondée sur des relations stratigraphiques directes).

*Un faisceau d'indices place cette construction à l'extrême fin du XII^e et au début du XIII^e siècle, sous la forme d'un même chantier ou de plusieurs chantiers (église, bâtiments monastiques) se succédant mais rapprochés dans le temps.

**Cette chronologie, archéologiquement plausible, pose la question cruciale de l'habitat monastique antérieur à la fin du XII^e siècle. D'un côté, aucune découverte archéologique n'est antérieure au troisième tiers du XII^e siècle ; de l'autre, la simple logique implique l'existence de bâtiments entre l'arrivée des frères (1124) et la fin du XII^e siècle, logique étayée par des textes mentionnant un chantier de construction dans ce laps de temps. Faut-il en conclure que la première installation se trouve à un emplacement différent ou bien à l'emplacement exact de la construction suivante ?

C. Constructions « médiévales » en place et reprises

- l'ensemble des murs de l'église (**USC 1050, 1036, 1062, 1180, 1120**, avec réemplois) ;
- les vestiges de sol dans la nef (**USC 1182 et 1399**) ;
- la partie supérieure du mur est de la chapelle latérale (**USC 1114**) accolé au mur de chevet et un départ ouest de sa paroi sud (**USC 1181**), les deux structures avec réemplois ;
- les parties supérieures des murs-bahut nord et est du cloître (**USC 1139 et 1287**, avec réemplois), avec leurs contreforts (**USC 1289 et 1510**) ;

- le dallage de la galerie nord du cloître avec la plupart des inhumations (USC 1377) ;
- le dallage (USC 1288) de la cour du cloître (avec réemplois) ;
- le mur USC 1373 (avec contrefort USC 1511) accolé au mur-bahut est et recoupant proprement le dallage de la cour de cloître (avec réemplois) ;
- le mur USC 1333 établi contre et en fonction du mur USC 1373 (avec réemplois) ;
- les murs (USC 1297, sans réemploi repéré, toutefois), les vestiges de sols construits et deux canalisations (USC 1385 et 1450) de l'aile orientale.
- la fosse 1487 à l'entrée de l'église comportant des sépultures de la fin du XIV^e siècle et scellée par le dernier dallage ;
- le niveau 2 du cimetière médiéval (hypothèse fondée sur la logique stratigraphique) ;
- la mise en place de la seconde terrasse orientale, avec les murets USC 1540 et 1541 (hypothèse fondée sur le type de mobilier retrouvé dans les remblais).

*La reconstruction presque complète de Grandmont au XV^e siècle paraît l'hypothèse la plus vraisemblable au vu des résultats des fouilles et surtout de la logique historique.

D. La reconstruction du XVIII^e siècle

- Sous la forme d'un grand bâtiment nord-sud avec un retour en L vers l'ouest, du côté sud, équipé d'une série de caves et accosté d'une galerie occidentale.
- Quatre sépultures dans cette galerie.
- Eglise construite contre le pignon nord du grand bâtiment, selon la prospection par géoradar.
- Important renfort établi contre la terrasse orientale.

*Les travaux ont certainement débuté quelques années après l'expertise de l'ingénieur Naurissart (1732) : y-a-t-il eu une tentative de restauration des bâtiments existants entre temps ?

**Le chantier de reconstruction est total, n'incluant aucune construction antérieure mais se servant de certaines fondations pour stabiliser les nouveaux édifices.

***Les travaux ont pu durer une trentaine d'années.

****Au final, si le grand bâtiment monastique et l'église sont bien terminés, il doit subsister encore des constructions « médiévales » non démolies aux abords même des nouveaux édifices ; il se pourrait donc que les zones extérieures n'aient jamais été aménagées.

E. Le chantier de démolition du début du XIX^e siècle

- Des aménagements (quai de chargement USC 1331 et 1332 ; hypothétique môle pour un engin de levage USC 1448) ont été mis en place pour faciliter le travail de démontage et le chargement des gros blocs de granit constituant la maçonnerie des bâtiments du XVIII^e siècle.

- Des parties du monastère médiéval, comme le mur gouttereau sud de l'église, non démontées lors du chantier du XVIII^e siècle, ont apparemment été démolies à cette époque et les pierres certainement récupérées.

5. Les données fournies par les datations radiocarbone (fig. 111)

Les dix échantillons de 2018 ont été préparés à Lyon⁴¹⁵ et envoyés sous forme de gaz au Laboratoire de Mesure du carbone 14 (LMC14) de Saclay (SacA) où ils ont été transformés en graphite et mesurés sur ARTEMIS.

Nef de l'église

- *Charbon de bois contenu dans le comblement (US 1088) d'une fosse (US 1115) anthropique située sous le sol de la nef et recoupée par les fondations de son mur gouttereau nord, ce qui fait de cette structure le possible témoin d'une occupation antérieure du promontoire.*

993-1155. (Max. 1075-1155 à 49,3% ; 993-1058 à 46,1%).

Commentaire. Cette datation confirmerait la présence d'une occupation humaine à l'arrivée des frères (fond de cabane).

- *Ossement de la sépulture 25 (US 1317), qui serait stratigraphiquement la plus ancienne d'un groupe de tombes placées au centre de la nef de l'église « médiévale » et qui est décalée par rapport à l'axe médian de cette même nef, contrairement aux autres inhumations.*

1416-1486 (sans Max.).

Commentaire. Si cette datation peut alimenter l'hypothèse d'un grand chantier à la fin du XV^e siècle, il convient de vérifier les relations stratigraphiques avec les autres sépultures du secteur. Étant donné que ces structures sont installées dans le substrat d'arène granitique très friable et comblées avec le même matériau, on n'est pas à l'abri d'une exagération des contours de fosse de S.7 et de S.24. Cependant, sur le terrain, il semblait bien que S.7 et S.24 recoupaient S.25.

- *Ossement de la sépulture 30 (US 1394), qui est à la fois stratigraphiquement l'une des plus anciennes d'un groupe de tombes placées au centre de la nef de l'église « médiévale » et, à ce jour, l'unique sépulture d'enfant sur le site.*

1433-1624 (Max. 1433-1522 à 79,1% et 1575-1624 à 16,3%).

Commentaire. Nous pouvons faire les mêmes remarques que pour le prélèvement de la sépulture 14⁴¹⁶.

⁴¹⁵ Centre de Datation par le Radiocarbone, UMR 5138 Archéométrie et Archéologie, 40 bd Niels Bohr, 69622, Villeurbanne Cedex.

⁴¹⁶ Voir ci-après.

Galerie nord du cloître

- *Charbon de bois contenu dans la sépulture 16 (US 1257, 2016) qui se trouve en position centrale dans la galerie nord du cloître, près de l'angle nord-est.*

1315-1616 (Max. 1388-1499 à 84,9% et 1315-1356 à 8,3%).

Commentaire. Si on accepte l'hypothèse d'une grande reconstruction à la fin du Moyen Age, le maximum de probabilités le plus important (presque 85%) ferait pencher pour une mise en place de cette sépulture juste après la reconstruction.

- *Ossement de la sépulture 31 (US 1402), dans la galerie nord du cloître, recoupée par deux autres sépultures.*

1520-1950 (Max. 1619-1670 à 53,1% ; 1520-1593 à 28,3%).

Commentaire. Si on suit le maximum de probabilités le plus élevé (1619-1670), le double recoupement de cette sépulture montrerait la densité des inhumations postérieures (XVIII^e siècle).

- *Ossement de la sépulture 3 (US 1106), placée dans la galerie nord du cloître, le long du mur gouttereau sud de la nef. Il s'agit notamment de préciser la datation de cette tombe qui contient un individu orienté la tête à l'est.*

1666-1950 (Max. 1717-1785 à 33,7% ; 1795-1889 à 27% ; 1910-1950 à 18,2% ; 1666-1709 à 16,5%).

Commentaire. La datation de S.3 peut être limitée à 1666-1740 d'après ce que l'on suppose du devenir de la galerie de cloître lors des travaux du XVIII^e siècle. Elle tend à confirmer que les défunts en place, mis au jour à l'aplomb des murs bahut et gouttereau sont tous relativement « récents » dans la chronologie de la galerie de cloître.

- *Pièce de bois ancrée dans l'angle nord-est d'une fosse anthropique (US 1312) interprétée comme un possible fond de cabane. La fosse a été utilisée par les constructeurs médiévaux pour asseoir les fondations du mur-bahut de la galerie nord du cloître.*

1447-1634 (Max. 1447-1528 à 55% ; 1553-1634 à 40,4%).

Commentaire. Cette datation semble indiquer que la pièce de bois a été placée dans une fosse antérieure lors de la construction du mur bahut. Le maximum de probabilités le plus élevé tendrait alors à confirmer l'existence d'un chantier à la fin du Moyen Age. Dans cette hypothèse, cela supposerait un chantier relativement court dans le temps et que certaines tombes, comme la S.16, sont installées pendant les phases de travaux ou juste après.

- *Charbon de bois contenu dans une poterie (OI 72, US 1416) retrouvée sous un possible enfeu de la galerie nord du cloître, non loin d'une probable ouverture vers la nef. Le reste du contenu fait l'objet d'une étude anthracologique. Objectif : nature et signification de ce dépôt peu courant.*

1033-1204 (Max. 1033-1190 à 94%).

Commentaire. Résultat étonnant car nous sommes dans un environnement de sépultures du XVIII^e siècle et que le contenant en céramique semble des XIII^e-XIV^e siècles, avec cependant la possibilité d'une datation plus haute. Serait-ce un dépôt de fondation ? Mais il faut rappeler que le pot ne contient que des charbons de bois. Faut-il envisager l'hypothèse d'une pollution ?

Seuil de la chapelle latérale, dans l'angle nord-est du cloître

- Ossement de la sépulture 14 (US 1171), recoupée par le mur sud de la chapelle latérale du chevet.

1439-1628 (Max. 1439-1523 à 73% et 1573-1626 à 22,4%).

Commentaire. Cette sépulture, en partie recoupée par le mur sud de la chapelle latérale au chevet, lequel est également à cet endroit la paroi nord de l'aile orientale du monastère, pourrait témoigner d'une implantation des bâtiments monastiques légèrement décalée vers le sud par rapport à la nouvelle construction qui pourrait se situer à la fin du XV^e siècle. Cette datation est compatible avec la fourchette de datation par radiocarbone et l'un des deux maxima de probabilités proposés (1439-1523 avec 73% de probabilités).

- Ossement provenant de l'ossuaire S.12 (US 1176) et pris dans la maçonnerie du chaînage (USC 1179) du seuil de la chapelle latérale au chevet.

1039-1210 (sans Max.).

Commentaire. L'os daté correspond à un tibia gauche, disposé dans l'alignement des os du pied pris dans la maçonnerie du chaînage du seuil de la chapelle latérale. Sa position est cohérente anatomiquement avec le pied, ce qui suggère qu'il est bien en place et appartient au dernier défunt inhumé dans la structure 12. Cela ferait aussi de cet individu, le plus ancien découvert en place pour cet espace.

Cimetière oriental

- Ossement de la sépulture 36 (US 1471), dans le cimetière oriental. Cette zone est visiblement associée à l'un des fonctionnements anciens du chevet et à la première terrasse d'aménagement du promontoire.

1026-1162 (sans Max.).

Commentaire. Cette datation, conforme à nos hypothèses chronologiques, confirmerait que la semelle débordante du chevet, qui fonctionne stratigraphiquement avec la zone cémétériale correspondante, appartient bien à un chevet antérieur, construit au XII^e siècle.

Synthèse interprétative

Sans être une preuve absolue et dans l'attente de nouvelles analyses, les données fournies à ce jour tendraient à valider l'hypothèse d'une occupation du site à l'arrivée des frères (US 1088).

Deux datations confirment la présence d'une occupation antérieure aux constructions révélées par la fouille, avec une implantation très similaire :

- l'ossement provenant de l'ossuaire S.12 (US 1176), pris dans la maçonnerie du chaînage (USC 1179) du seuil de la chapelle latérale au chevet : 1039-1210 ;
- l'ossement de la sépulture 36 (US 1471), dans le cimetière oriental : 1026-1162.

Cette dernière datation confirme que la semelle débordante (**USC 1283**), qui fonctionne stratigraphiquement avec le cimetière, correspond aux fondations d'un chevet antérieur construit assez tôt dans le XII^e siècle.

Les sépultures qui, par leur position spatiale ou stratigraphique, semblent antérieures aux constructions révélées par la fouille (S.25, 1416-1486 ; S.30, 1433-1522 ; S.14, 1439-1523), sont toutes datées entre le XV^e et le début du XVI^e siècle. L'hypothèse d'une reconstruction d'ampleur à cette époque serait confirmée par la datation de la pièce de bois insérée dans l'angle nord-est d'une fosse antérieure (US 1312) lors de la construction du mur bahut nord du cloître (1447-1528). Si l'on accepte l'hypothèse d'une sépulture 16 installée juste après la reconstruction, cela donnerait une fourchette chronologique pour cette dernière qui serait très courte, entre 1439 et 1499, et même 1447-1486 si on inclut à la fois la datation de la sépulture 25 située dans la nef et celle de la pièce de bois.

Trois groupes chronologiques d'inhumations peuvent être déterminés dans la galerie nord du cloître : XV^e siècle (S.16), XVII^e siècle (S.31) et XVIII^e siècle (S.3). La mise en relation des datations et des recoupements suppose des ré-inhumations assez fréquentes au sein de cet espace. Cet aspect était déjà suggéré par les os surnuméraires dans les tombes mais elle tend à être confirmée par la chronologie. Cela indique aussi que la stratigraphie et les recoupements observés correspondent à une période de temps assez courte. Hormis les sépultures localisées autour du passage oriental, le reste des tombes semble correspondre aux états XVII^e et XVIII^e siècles du cloître.

6. Tentative de phasage

Les divers éléments fournis par l'archéologie, les datations par radiocarbone, la recherche historique et l'étude du mobilier permettent de proposer un phasage général qui a peu évolué par rapport à la campagne précédente.

Phase 1 (fig. 15). Avant l'arrivée des frères : un promontoire non aménagé avec une possible installation humaine alto-médiévale (VIII^e-X^e siècle), de type rural, de faible envergure... qui se confirme peu à peu.

Phase 2A (fig. 16). Aménagement du promontoire : même s'il fut progressif, des travaux importants de nivellement et de terrassement ont été nécessaires.

Phase 2B (fig. 16). Construction du premier monastère : peut-être au nord du site actuel pour les bâtiments claustraux ; les travaux dans l'église commencés dès l'arrivée des frères, peut-être à l'emplacement actuel, ont pu se poursuivre jusque dans le troisième quart du XII^e siècle et être interrompus lors de la première grande crise de l'abbaye, qui débute en fait sous le

priorat de Guillaume de Treignac (1168-1187). L'installation du cimetière oriental est contemporaine de la construction.

Phase 2C (fig. 16). Reconstruction (ou achèvement) de l'église : dans le dernier tiers du XII^e siècle.

Phase 2D (fig. 16). Reconstruction du cloître et des bâtiments claustraux avec transfert nord-sud : dans le premier tiers du XIII^e siècle.

Phase 3A (fig. 17). Reconstruction de l'église et des bâtiments abbaciaux sensiblement sur le même plan : dans le troisième quart du XV^e siècle.

Phase 3B (fig. 17). Des travaux de réparation et de consolidation aux XVI^e et XVII^e siècles.

Phase 4A (fig. 18). Reconstruction totale du monastère : à partir de 1738 et sur un plan totalement différent qui dénote d'une volonté de rompre avec le passé ; le chantier n'est pas terminé en 1770 et tous les anciens édifices ne sont pas démontés.

Phase 4B (fig. 18). Abandon du monastère : les bâtiments sont désossés mais non encore démontés : de 1787 à 1817.

Phase 4C (fig. 18). Démolition du monastère : à partir de 1817, avec une exploitation de type carrière qui concerne non seulement les bâtiments du XVIII^e siècle mais également les anciens édifices qui étaient restés debout.

7. Essai de restitution de l'ensemble médiéval (Philippe Campagne)

A. Implantation sur le plan archéologique (fig. 112)

La mesure répétée de la distance entre les axes des vestiges de fondations des contreforts dans le cloître (car leur contour est irrégulier) s'approche de 7,80 m, soit 4 toises. Cette dimension appliquée au plan de l'église se révèle adaptée aux vestiges du pignon et conforme aux données de Naurissart, en respectant une symétrie de la façade de la galerie nord avec les 8 arcades qu'il décrit, plus la largeur de l'aile ouest avec sa galerie.

B. Implantation sur le plan du géomètre (fig. 113)

En superposant le relevé archéologique précédent et en accordant foi aux dimensions données par Naurissart pour les largeurs de l'aile sud, on déduit, depuis les vestiges de la façade sud de l'aile sud, la dimension nord-sud du cloître.

On remarque que le caniveau dégagé sous le bâtiment oriental pendant les fouilles se trouve exactement sur l'axe est-ouest du cloître, c'est-à-dire du bassin.

Une incertitude subsiste quant à la position de la façade orientale de l'aile est. L'alignement du diamètre du chevet avec les vestiges de l'infirmerie reste pour le moment une hypothèse plausible.

C. Restitution de l'église médiévale (fig. 114)

Nous avons appliqué la trame de 4 toises pour la nef avec une demi-trame en raccordement sur les voûtes du sanctuaire (qui permet une continuité entre elles, visible sur la coupe longitudinale).

Toutes les cotes de Naurissart sont correctes, y compris la longueur de l'église que tout le monde croyait être la dimension intérieure ; c'était en réalité la cote extérieure hors tout (70,20 m, contreforts du pignon compris), soit les 36 toises qu'il mentionne dans son rapport. Les autres données concernant la charpente (nombre et disposition) sont cohérentes.

Le texte de Pardoux de la Garde a servi pour « l'ameublement ».

La présence des restes de revêtement en terre cuite laisse penser que les stalles recouvraient la surface depuis le sanctuaire jusqu'à la porte des moines située sur l'axe du cloître, là où le sol est en dalles de pierre.

La position des sépultures dans la galerie nord fait qu'il n'y avait pas de contreforts pour l'église adossés au gouttereau mais que les poussées devaient être reprises par des arcs jusqu'aux contreforts situés dans le cloître contre la façade de la galerie nord.